



Second Session  
Fortieth Parliament, 2009

## SENATE OF CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

# Banking, Trade and Commerce

*Chair:*

The Honourable MICHAEL A. MEIGHEN

---

Wednesday, November 4, 2009  
Thursday, November 5, 2009

---

**Issue No. 13**

**Fourth meeting on:**

Bill S-232, An Act to amend the Patent Act  
(drugs for international humanitarian purposes)  
and to make a consequential amendment to another Act

**and**

**Third meeting on:**

Bill-S-203, An Act to amend the Business Development  
Bank of Canada Act (municipal infrastructures bonds)  
and to make a consequential amendment to another Act

**and**

**Sixth meeting on:**

The present state of the domestic and international  
financial system (Global Economic Crisis)

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Deuxième session de la  
quarantième législature, 2009

## SÉNAT DU CANADA

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

# Banques et du commerce

*Président :*

L'honorable MICHAEL A. MEIGHEN

---

Le mercredi 4 novembre 2009  
Le jeudi 5 novembre 2009

---

**Fascicule n° 13**

**Quatrième réunion concernant :**

Le projet de loi S-232, Loi modifiant la Loi sur les brevets  
(drogues utilisées à des fins humanitaires internationales)  
et une autre loi en conséquence

**et**

**Troisième réunion concernant :**

Le projet de loi S-203, Loi modifiant la Loi sur la Banque  
de développement du Canada (obligations municipales  
pour infrastructures) et une autre loi en conséquence

**et**

**Sixième réunion concernant :**

La situation actuelle du régime financier canadien et  
international (crise économique mondiale)

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Michael A. Meighen, *Chair*

The Honourable Céline Hervieux-Payette, P.C., *Deputy Chair*  
and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif) Fox, P.C. Frum Gerstein Greene Harb	* LeBreton, P.C. (or Comeau) Massicotte Moore Peterson Raine Ringuette
---	--

\* Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Moore replaced the Honourable Senator Carstairs, P.C. (*November 5, 2009*).

The Honourable Senator Carstairs, P.C., replaced the Honourable Senator Moore (*October 29, 2009*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
BANQUES ET DU COMMERCE

*Président* : L'honorable Michael A. Meighen

*Vice-présidente* : L'honorable Céline Hervieux-Payette, C.P.  
et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif) Fox, C.P. Frum Gerstein Greene Harb	* LeBreton, C.P. (ou Comeau) Massicotte Moore Peterson Raine Ringuette
---	--

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Moore a remplacé l'honorable sénateur Carstairs, C.P. (*le 5 novembre 2009*).

L'honorable sénateur Carstairs, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Moore (*le 29 octobre 2009*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Wednesday, November 4, 2009  
(32)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4 p.m., in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Carstairs, P.C., Frum, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Massicotte, Meighen, Oliver, Peterson and Ringuette (11).

*In attendance:* John Bulmer, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, June 16, 2009, the committee continued its examination of Bill S-232, An Act to amend the Patent Act (drugs for international humanitarian purposes) and to make a consequential amendment to another Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 10.*)

**WITNESSES:***Grandmothers to Grandmothers Campaign:*

Gillian Sandeman, Ontario South-East Representative, Leadership Team, National Advocacy Committee;

Marilyn Coolen, Atlantic Representative, Leadership Team, National Advocacy Committee;

Linda Watson, Prairies Representative, Leadership Team, National Advocacy Committee;

Kathleen Wallace-Deering, Co-Chair, National Advocacy Committee.

*Canada's Research-Based Pharmaceuticals Companies:*

Russell Williams, President.

*GlaxoSmithKline Canada:*

Paul Lucas, President and Chief Executive Officer.

*Boehringer Ingelheim (Canada) Ltd:*

Ywe Looper, Director of Patents, Legal Affairs.

*Gowling, Lafleur, Henderson LLP:*

Richard Dearden, Partner.

Ms. Wallace-Deering and Ms. Sandeman made statements and, together with Ms. Coolen and Ms. Watson, answered questions.

At 5 p.m., the committee suspended.

At 5:05 p.m., the committee resumed.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mercredi 4 novembre 2009  
(32)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Carstairs, C.P., Frum, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Massicotte, Meighen, Oliver, Peterson et Ringuette (11).

*Également présent :* John Bulmer, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 juin 2009, le comité poursuit son examen du projet de loi S-232, Loi modifiant la Loi sur les brevets (drogues utilisées à des fins humanitaires internationales) et une autre loi en conséquence. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 10 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :***Campagne des grands-mères :*

Gillian Sandeman, représentante du sud-est de l'Ontario, Équipe de direction, Comité national de défense des intérêts;

Marilyn Coolen, représentante de l'Atlantique, Équipe de direction, Comité national de défense des intérêts;

Linda Watson, représentante des Prairies, Équipe de direction, Comité national de défense des intérêts;

Kathleen Wallace-Deering, coprésidente, Comité national de défense des intérêts.

*Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada :*

Russell Williams, président.

*GlaxoSmithKline Canada :*

Paul Lucas, président et chef de la direction.

*Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée :*

Ywe Looper, directeur des brevets, Affaires juridiques.

*Gowling, Lafleur, Henderson LLP :*

Richard Dearden, associé.

Mmes Wallace-Deering et Sandeman font chacune une déclaration puis, aidées de Mmes Coolen et Watson, répondent aux questions.

À 17 heures, la séance est interrompue.

À 17 h 5, la séance reprend.

Mr. Williams, Mr. Lucas and Mr. Dearden made statements and, together with Mr. Looper, answered questions.

At 6:14 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, November 5, 2009  
(33)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:34 a.m., in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Frum, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Massicotte, Meighen, Oliver, Peterson and Ringuette (10).

*In attendance:* John Bulmer, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, May 6, 2009, the committee continued its examination of Bill S-203, An Act to amend the Business Development Bank of Canada Act (municipal infrastructure bonds) and to make a consequential amendment to another Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESS:

*University of Calgary School of Public Policy (by video conference):*

Jack Mintz, Director and Palmer Chair in Public Policy.

Mr. Mintz made a statement and answered questions.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 4, 2009, the committee continued its examination of the present state of the domestic and international financial system. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

At 11:04 a.m., Mr. Mintz made a statement and answered questions.

At 12:20 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

MM. Williams, Lucas et Dearden font chacun une déclaration puis, aidés de M. Looper, répondent aux questions.

À 18 h 14, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 5 novembre 2009  
(33)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 34, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Frum, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Massicotte, Meighen, Oliver, Peterson et Ringuette (10).

*Également présent :* John Bulmer, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 6 mai 2009, le comité poursuit son examen du projet de loi S-203, Loi modifiant la Loi sur la Banque de développement du Canada (obligations municipales pour infrastructures), et une autre loi en conséquence. (*Le text intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

*École de politique publique de l'Université de Calgary (par vidéoconférence) :*

Jack Mintz, directeur et titulaire de la chaire Palmer en politique publique.

M. Mintz fait une déclaration puis répond aux questions.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 4 mars 2009, le comité poursuit son examen de la situation actuelle du régime financier canadien et international. (*Le text intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

À 11 h 4, M. Mintz fait une déclaration puis répond aux questions.

À 12 h 20, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

*Le greffier du comité,*

Line Gravel

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, November 4, 2009

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, to which was referred Bill S-232, An Act to amend the Patent Act (drugs for international humanitarian purposes) and to make a consequential amendment to another Act, met this day at 4 p.m. to give consideration to the bill.

**Senator Michael A. Meighen** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Honourable senators, this afternoon, the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce is continuing its examination of a private member's bill, Bill S-232, An Act to amend the Patent Act (drugs for international humanitarian purposes) and to make a consequential amendment to another Act.

As you will recall, this bill was introduced by our former colleague and the former deputy chair of this committee, the Honourable Yoine Goldstein, on March 31, 2009. According to the bill's summary, Bill S-232 would:

[*Translation*]

This enactment amends the Patent Act and the Food and Drugs Act to make it easier to manufacture and export pharmaceutical products to address public health problems afflicting many developing and least-developed countries, especially those resulting from HIV/AIDS, tuberculosis, malaria and other epidemics.

[*English*]

We will begin today's hearing with the Stephen Lewis Foundation's Grandmothers to Grandmothers Campaign, an organization that provides assistance to grandmothers in sub-Saharan Africa, many of whom have grandchildren orphaned by AIDS.

You have certainly been busy and your letter-writing campaign is bearing fruit. As of yesterday, the committee had received more than 1,500 letters in support of this bill.

From the Grandmothers to Grandmothers Campaign, we have with us today, three regional representatives on the Leadership Team of the National Advocacy Committee as well as the co-chair of the committee. Representing Ontario South-East is Ms. Gillian Sandeman; representing Atlantic Canada is Ms. Marilyn Coolen; and representing the Prairies is Ms. Linda Watson. Last, but certainly not least, we have the committee co-chair, Kathleen Wallace-Deering.

Welcome to you all. Thank you for being with us. I am sure we will have an interesting session. Please proceed with your introductory statements.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 4 novembre 2009

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le projet de loi S-232, Loi modifiant la Loi sur les brevets (drogues utilisées à des fins humanitaires internationales) et une autre loi en conséquence, se réunit aujourd'hui, à 16 heures, pour étudier ce projet de loi.

**Le sénateur Michael A. Meighen** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Honorables sénateurs, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce continue cet après-midi son étude d'un projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi S-232, Loi modifiant la Loi sur les brevets (drogues utilisées à des fins humanitaires internationales) et une autre loi en conséquence.

Ce projet de loi, vous vous en souviendrez, a été présenté le 31 mars 2009 par notre ancien collègue et l'ancien vice-président de ce comité, l'honorable Yoine Goldstein. D'après le sommaire du projet de loi S-232 :

[*Français*]

Le texte modifie la Loi sur les brevets et la Loi sur les aliments et drogues afin de faciliter la fabrication et l'exportation de produits pharmaceutiques pour remédier aux problèmes de santé publique touchant de nombreux pays en voie de développement et pays les moins avancés, en particulier les problèmes résultant du VIH/SIDA, de la tuberculose, du paludisme et d'autres épidémies.

[*Traduction*]

Nous commencerons aujourd'hui avec la Campagne des grands-mères de la Fondation Stephen Lewis, une organisation qui fournit un appui aux grands-mères de l'Afrique subsaharienne, qui sont nombreuses à élever leurs petits-enfants devenus orphelins en raison du sida.

Il ne fait pas de doute que vous êtes très occupées, et votre campagne épistolaire porte ses fruits. Le comité avait reçu hier plus de 1 500 lettres en appui à ce projet de loi.

Nous avons avec nous aujourd'hui, de la Campagne des grands-mères, trois représentantes régionales de l'Équipe de direction du Comité national de défense des intérêts, ainsi que la coprésidente du comité. Mme Gillian Sandeman représente le sud-est de l'Ontario, Mme Marilyn Coolen, l'Atlantique et Mme Linda Watson, les Prairies. Enfin, nous avons la coprésidente du comité, Kathleen Wallace-Deering.

Bienvenue à vous toutes. Merci d'être avec nous. Cette séance ne manquera certainement pas d'intérêt. Veuillez commencer avec vos déclarations préliminaires.

**Kathleen Wallace-Deering, Co-Chair, National Advocacy Committee, Grandmothers to Grandmothers Campaign:** Honourable senators, we are extremely grateful as volunteers giving leadership in a citizen's grassroots national movement. We could not be here without your invitation. We deeply appreciate that.

As you may be aware, the Grandmothers to Grandmothers Campaign is an extraordinary movement that has sprung up in only three and a half years. From coast to coast, there are more than 220 groups of grandmothers and "grand-others" coming together deeply concerned about the plight of African grandmothers. There are more than 5,000 grandmothers in our national movement and several thousand people we call "grand-others." We are raising awareness and funds to respond to the desperate needs of African grandmothers. Those 1,500 letters, postcards and emails are from people who share our deep concern.

I will now ask Ms. Sandeman, who has prepared our brief, to explain why this bill is of such great importance to us and our volunteer movement from coast to coast.

**Gillian Sandeman, Ontario South-East Representative, Leadership Team, National Advocacy Committee, Grandmothers to Grandmothers Campaign:** I would like to reiterate Ms. Wallace-Deering's thanks to you to make it possible for us to be here today. I would also like to ask you to thank your committee staff. We are neophytes at this, and we have been helped and supported enormously by them.

**The Chair:** Thank you very much.

**Ms. Sandeman:** Honourable senators, the bill currently before you for consideration is of paramount importance to the Grandmothers to Grandmothers Campaign because of its vital importance to the constituency on whose behalf we speak. The focus of the Grandmothers Campaign is on grandmothers in sub-Saharan Africa who have seen their adult children die of HIV/AIDS leaving orphaned grandchildren for whom they now care. UNICEF estimates that by next year there could be 15.7 million children in sub-Saharan Africa who are AIDS orphans. These children are cared for in orphanages, by neighbours or in child-headed households — brothers and sisters bringing up the younger brothers and sisters. The luckiest children live with adult relatives, most often with grandparents.

In the context of Bill S-232, we see these women and children as representatives of thousands of others whom you have the power to help. If Bill S-232 passes, we can hope to see lifesaving, affordable, generic medicines reaching people who otherwise would die.

**Kathleen Wallace-Deering, coprésidente, Comité national de défense des intérêts, Campagne des grands-mères :** Honorables sénateurs, nous sommes extrêmement heureuses, en tant que bénévoles, d'orienter les activités d'un mouvement national regroupant des citoyens ordinaires. Nous ne pourrions pas être ici sans votre invitation. Nous l'apprécions énormément.

Comme vous le savez peut-être, la Campagne des grands-mères est un mouvement extraordinaire qui est apparu en seulement trois ans et demi. Partout au pays, il y a plus de 220 groupes de grands-mères et de « grands-parents d'adoption » qui se rassemblent, vivement préoccupés par la situation critique des grands-mères africaines. Notre mouvement national compte plus de 5 000 grands-mères et plusieurs milliers de personnes que nous appelons des « grands-parents d'adoption ». Nous sensibilisons les gens et recueillons des fonds pour répondre aux besoins considérables des grands-mères africaines. Ces 1 500 lettres, cartes postales et courriels proviennent de gens qui partagent notre grande préoccupation.

Je demanderai maintenant à Mme Sandeman, qui a préparé notre mémoire, d'expliquer pourquoi ce projet de loi revêt une si grande importance pour nous et notre mouvement bénévole dans l'ensemble du pays.

**Gillian Sandeman, représentante du sud-est de l'Ontario, Équipe de direction, Comité national de défense des intérêts, Campagne des grands-mères :** Je voudrais, à l'instar de Mme Wallace-Deering, vous remercier de nous permettre d'être ici aujourd'hui. Je voudrais aussi vous demander de remercier le personnel de votre comité. Tout cela est nouveau pour nous, et votre personnel nous a fourni une aide et un appui considérables.

**Le président :** Merci beaucoup.

**Mme Sandeman :** Honorables sénateurs, le projet de loi que vous êtes en train d'examiner a une importance primordiale pour la Campagne des grands-mères, parce qu'il est essentiel pour les personnes au nom desquelles nous parlons. Notre organisation cherche à secourir les grands-mères d'Afrique subsaharienne dont les enfants d'âge adulte sont morts du VIH-sida, laissant orphelins leurs petits-enfants qu'elles doivent élever à présent. Selon les estimations de l'UNICEF, il pourrait y avoir l'an prochain jusqu'à 15,7 millions d'enfants devenus orphelins parce que leurs parents sont morts du sida dans cette région du globe. Ces enfants sont pris en charge par des orphelinats ou des voisins, ou vivent dans des familles qui ont à leur tête un enfant — les aînés élèvent leurs frères et sœurs plus jeunes. Les plus chanceux restent chez des membres de leur parenté, le plus souvent leurs grands-parents.

En ce qui concerne le projet de loi S-232, ces femmes et ces enfants représentent à notre avis des milliers d'autres personnes en détresse que vous êtes en mesure d'aider. Si ce projet de loi est adopté, cela permettra, espère-t-on, de sauver des vies et de fournir des médicaments génériques à prix abordable à des gens qui, autrement, seraient condamnés à mourir.

To us, this is first and foremost a humanitarian issue. The possibility — I would like to say the probability — that this bill will pass gives us great joy and hope. It will be one more positive solution among the many that are still needed to combat the AIDS pandemic.

In August 2006, Canadian and African grandmothers came together in Toronto for three days of meetings. They issued a joint statement at the close of these meetings. I would like to read to you some of the words of the African grandmothers. They said:

Each of our stories is different, each of our experiences is unique, and yet we are here as representatives of countless women who share in our tragedy: for every grandmother here today, there are fifty, sixty, seventy *thousand* at home. We have needs today, needs for the short-term and needs that will never go away. It is our solemn duty to the millions of grandmothers whose voices have never been heard that gives us the courage to raise those needs to demands — on their behalf, and on behalf of the children in their care.

They went on to say:

Today, we demand the ear of the powerful: these words are for the conference organizers and the 25,000 delegates assembled at the 16th International AIDS Conference [being held in Toronto at the time], for its host government, Canada; for the Global Fund to Fight AIDS, TB and Malaria; and for the United Nations. Grandmothers are worth listening to. We demand to be heard.

These are the words of the Canadian grandmothers in response to that demand to be heard:

. . . we are Canadian grandmothers . . . united with our African sisters. . . We recognize that our African friends are consumed each day with the business of surviving, and so we have offered — and they have accepted — the loan of our voices. We pledge to act as their ambassadors, raising the volume on their long-suppressed stories until they are heard, understood, and acted upon. We promise to apply pressure on governments . . . We will not rest until they can rest.

Since that gathering in Toronto, we in the Canadian Grandmothers Campaign have taken our obligation to speak to the powerful on behalf of our African sisters very seriously. From the beginning, we have known that one of their needs is for affordable antiretroviral drugs, ARVs. That means generic drugs must be widely available. These women cannot themselves afford expensive drugs. Governments and NGOs that may be able to directly provide or subsidize drugs for them can do more for less when lower-cost generics are available. The need is enormous, as you all know. I believe you have heard from other witnesses about the UNAIDS report issued on September 30, 2009, that highlights the substantial progress in treatment provision and

Pour nous, il s'agit d'abord et avant tout d'une question humanitaire. L'adoption possible — j'aimerais dire probable — de ce projet de loi nous comble de joie et d'espoir. Elle constituerait une solution concrète parmi la panoplie de mesures encore nécessaires pour combattre la pandémie de sida.

En août 2006, des grands-mères canadiennes et africaines se sont rencontrées à Toronto lors de réunions étalées sur trois jours. À la fin de ces rencontres, elles ont émis une déclaration commune. J'aimerais vous lire certains messages des grands-mères africaines. Elles ont dit :

Chacune de nos histoires est unique, différente des autres, et pourtant, nous représentons ici des femmes innombrables qui partagent le même drame : pour chaque grand-mère présente ici aujourd'hui, il y en a 50, 60, 70 000 dans son pays. Nous avons actuellement des besoins, des besoins à court terme et des besoins qui ne disparaîtront jamais. C'est notre devoir solennel de défendre les millions de grands-mères aux souffrances inexprimées, qui nous donnent le courage de réclamer la satisfaction de ces besoins, en leur nom et au nom des enfants à leur charge.

Elles ont ajouté :

Aujourd'hui, nous souhaitons livrer un message aux gens influents : nos doléances s'adressent aux organisateurs de la conférence et aux 25 000 délégués rassemblés à l'occasion de la 16<sup>e</sup> Conférence internationale sur le sida — qui se tenait à Toronto à ce moment —, au gouvernement hôte qui est celui du Canada, aux représentants du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi qu'aux Nations Unies. Les grands-mères méritent d'être écoutées. Nous voulons être entendues.

Voici ce qu'ont répondu les grands-mères canadiennes :

Nous, les grands-mères canadiennes, sommes en communion avec nos consœurs africaines... Sachant que nos consœurs africaines sont submergées quotidiennement par les problèmes de survie, nous leur avons offert de leur prêter nos voix, une offre qui a été acceptée. Nous allons leur servir d'ambassadrices, en élevant le ton jusqu'à ce que les gens entendent et comprennent leurs histoires longtemps étouffées, et qu'ils agissent en conséquence. Nous promettons d'exercer des pressions sur les gouvernements... Nous ne lâcherons pas prise tant que la situation ne se sera pas améliorée suffisamment pour que nous puissions nous reposer.

Depuis le colloque de Toronto, les militantes de la Campagne des grands-mères canadiennes ont pris très au sérieux leur engagement de défendre les intérêts de leurs consœurs africaines devant les puissants de ce monde. Nous savions dès le départ qu'elles avaient besoin d'antirétroviraux — ARV — à prix raisonnable, ce qui signifie qu'il faut rendre largement disponibles les médicaments génériques. Ces femmes n'ont pas les moyens de payer des médicaments coûteux. Les gouvernements et les ONG susceptibles de leur fournir ces médicaments ou de les subventionner pourraient faire plus avec moins si des médicaments génériques étaient disponibles. Les besoins sont énormes, comme vous le savez tous. Je crois que d'autres témoins vous ont dit que le rapport

care for people with HIV infection in the world's poorest countries. Two thirds of infections occur in sub-Saharan Africa — the worst-hit region in the world.

By the end of 2008, nearly 3 million people were on ARVs in sub-Saharan Africa. That is only 44 per cent of the people who need them, a percentage which is slowly increasing, but far too slowly. About 45 per cent of pregnant women with HIV receive drugs to protect their babies from infection. The good news is that it is up from 35 per cent last year.

The bad news is even more compelling: There are still millions of people living with HIV, at least 5 million around the world, including over 3 million in Africa, who still do not have access to life prolonging treatments and care. However, the G8, of which Canada is a leading member and host of the 2010 summit, has committed itself to universal access to care and treatment. This ranges from drugs to keep people alive to projects to stop them from getting infected.

Meeting this complex and challenging commitment demands a range of solutions, of which Bill S-232 can be an important one. Margaret Chan, Director General of the World Health Organization, who is a Canadian, says that governments and international partners must accelerate their efforts to achieve universal access to treatment. The Senate, as the senior partner in our Canadian government, has an opportunity with this bill to meet her challenge.

In 2008, we grandmothers prepared a petition to the government. As grandmothers talked to members of the public and sought signatures for the petition, they found strong support as people who realized the potential of getting more lifesaving generic drugs to Africa if CAMR were to be amended. The petition asked the government “to make the legislative changes necessary for Canada’s Access to Medicines Regime to facilitate the immediate and sustainable flow of lower-cost generic medicines to developing countries.”

We found that people naturally empathized with the sick who are prevented from accessing medicines because of their cost. It does not take a huge leap of the imagination to imagine oneself or a family member dying for lack of a medicine that is available but unaffordable. Many of the African grandmothers find themselves in this position and face it with great courage and dignity but with understandable frustration and sorrow. They told us that they have needs today for the short term.

At the time of the petition, over 32,000 people responded to this need and signed the petition. The petition was presented in the House of Commons by members from all parties in

d’ONUSIDA paru le 30 septembre 2009 soulignait les progrès considérables accomplis dans le traitement et le soin des personnes séropositives dans les pays les plus pauvres. Les deux tiers des nouveaux cas d’infection surviennent en Afrique subsaharienne, la région la plus touchée du globe.

Vers la fin de 2008, près de 3 millions de personnes étaient traitées avec des ARV en Afrique subsaharienne, ce qui représente seulement 44 p. 100 des gens qui en ont besoin, un pourcentage qui croît lentement, mais beaucoup trop lentement. Environ 45 p. 100 des femmes enceintes séropositives ont reçu des médicaments pour préserver leurs bébés de l’infection. La bonne nouvelle, c’est que ce pourcentage a augmenté puisqu’il était de 35 p. 100 l’an dernier.

La mauvaise nouvelle est cependant encore plus frappante : il reste des millions de personnes atteintes du VIH — au moins 5 millions dans le monde, dont plus de 3 millions en Afrique — qui n’ont toujours pas accès aux traitements et aux soins qui permettraient de prolonger leur vie. Cependant, les pays du G8 — dont le Canada est un membre actif, en plus d’être l’hôte du sommet du G8 en 2010 — se sont engagés à assurer un accès universel aux soins et aux traitements requis, ce qui comprend autant les médicaments permettant de maintenir les gens en vie que les campagnes de prévention.

Pour concrétiser cet engagement complexe et difficile à remplir, il faudra mettre en œuvre diverses solutions, et le projet de loi S-232 pourrait en être une de premier plan. Margaret Chan, directrice générale de l’Organisation mondiale de la santé — et Canadienne —, a affirmé que les gouvernements et les partenaires internationaux devaient accélérer leurs efforts pour rendre universel l’accès aux traitements. Le Sénat, en tant que principal partenaire du gouvernement canadien, peut contribuer à relever son défi en adoptant ce projet de loi.

En 2008, nous, les grands-mères canadiennes, avons présenté une pétition au gouvernement. En parlant avec des citoyens et en recueillant des signatures pour la pétition, nos militantes ont obtenu des appuis solides, surtout quant au fait qu’on pourrait éventuellement fournir plus de médicaments génériques salvateurs à l’Afrique si le RCAM était modifié. Cette pétition demandait au gouvernement d’apporter les modifications législatives nécessaires au Régime canadien d’accès aux médicaments pour faciliter l’approvisionnement immédiat et constant en médicaments génériques à bas prix aux pays en développement.

Nous avons découvert que les gens sympathisent tout naturellement avec les malades qui sont privés de médicaments en raison de leur coût exorbitant. Il est facile de s’imaginer ou d’imaginer un membre de sa famille en train d’agoniser, faute de pouvoir obtenir des médicaments qui sont disponibles, mais trop dispendieux. Beaucoup de grands-mères africaines se trouvent dans cette situation, et elles l’affrontent courageusement et dignement, mais avec une frustration et une douleur compréhensibles. Elles nous ont dit qu’elles avaient des besoins urgents, dans l’immédiat.

Plus de 32 000 personnes ont répondu positivement en signant la pétition. En mars 2009, des députés de chacun des partis en ont présenté les résultats à la Chambre des communes. Ces



March 2009. Those 32,000 people, thousands of grandmothers and grand-others, and the many people who have heard the grandmothers speak on this issue, are convinced that amending CAMR is a way to bring help and hope. We are encouraged by the knowledge that the only shipment of drugs to leave Canada under the current legislation was of ARVs for the treatment of HIV/AIDS. I hope that senators will pass the amendments to allow many more drugs to go.

There is a particular need for medicines targeted for young children. Ideally, paediatric formulations should be combined in a single pill in doses that are suitable for a child's size, and need no refrigeration. The knowledge that Apotex, the generic drug company, is prepared to manufacture just such a drug when the bill is passed, is also a source of hope for us and for the African grandmothers caring for HIV-positive children.

In Canada, we are proud of our health care system under which access to treatment does not rely on ability to pay. We tell our neighbours to the south constantly how proud we are of our system, but the situation is different in Africa. Too many African grandmothers, their children and grandchildren, do not have medical insurance or government-provided medical care or affordable access to antiretrovirals. For them, AIDS has become a terminal disease when they become too weak to walk, are ravaged by thrush, pneumonia, cryptococcal meningitis, chronic diarrhoea, kaposi sarcoma or any of the other opportunistic diseases that HIV makes way for. Their suffering is terrible. The tragic thing is that, not only is it terrible, but it is also unnecessary. Their deaths are preventable.

Consider Carol who lives in Meru, Kenya. She is a bright, grade 9 high school student who dreams of becoming a doctor. This dream is based on her childhood experiences. When she was seven years old, she tended to her mother as she died of AIDS. Then Carol went to live with her grandmother. Carol was HIV positive and already experiencing painful sores and persistent infections. It occurs to me that that little girl must have been terrified, having seen what had happened to her mother and knowing that it was beginning to happen to her. Her grandmother sold off pieces of land to pay the medical bills, but treatment was neither readily available nor affordable. Carol's condition deteriorated and at age 11 she was sent home from a small hospital to die. Then she experienced her personal miracle. A small NGO was able to provide ARVs and treatment for the tuberculosis that she also had. At 14, she was in grade 5. She excelled at school. Her fees were paid to go to a prestigious high school.

I ask myself and I ask you: What difference could Bill S-232 and the provision of affordable generic drugs have made to Carol? Well, to start with, her mother could be alive today. As well, her own illness was preventable. If her mother had received treatment at the time of Carol's birth, the likelihood of transmission from mother to child would have been very small. Her grandmother's life could

32 000 personnes, les milliers de grands-mères et de grands-parents d'adoption, ainsi qu'une foule d'autres personnes ayant entendu les grands-mères parler de ce problème sont convaincus que la modification du RCAM serait une bonne façon d'aider les victimes et de leur redonner espoir. Il est encourageant de constater que les seuls médicaments ayant été autorisés à quitter le Canada en vertu de la loi actuelle étaient des antirétroviraux utilisés dans le traitement du VIH-sida, et j'ai bon espoir que vous adopterez les modifications proposées afin d'aller plus loin en ce sens.

Il faudrait en particulier fournir des médicaments destinés aux jeunes enfants. On devrait idéalement mettre au point une formule médicamenteuse à usage pédiatrique combinant en un seul comprimé des doses adaptées aux enfants et ne nécessitant aucune réfrigération. L'annonce qu'Apotex, le fabricant de médicaments génériques, est en train de concevoir un tel médicament au moment même de l'adoption du projet de loi donne aussi beaucoup d'espoir aux grands-mères canadiennes ainsi qu'aux grands-mères africaines qui prennent soin d'enfants séropositifs.

Les Canadiens sont fiers de leur système de santé grâce auquel l'accès aux traitements ne dépend pas de la capacité de payer. Nous répétons constamment à nos voisins du Sud à quel point nous sommes fiers de notre système, mais la situation est très différente en Afrique. Une multitude de grands-mères africaines — ainsi que leurs enfants et petits-enfants — n'ont pas d'assurances médicales ou de soins de santé fournis par le gouvernement, et ne peuvent pas non plus obtenir d'antirétroviraux à prix abordable. Pour eux, le sida devient une maladie terminale lorsqu'ils deviennent trop faibles pour marcher, sont ravagés par une candidose buccale, une pneumonie, une méningite cryptococciale, une diarrhée chronique, un sarcome de Kaposi ou toute autre maladie opportuniste à laquelle le VIH ouvre la voie. Leurs souffrances sont terribles. Ce qui est tragique dans cette histoire, c'est que non seulement c'est terrible, mais c'est aussi inutile; leurs décès sont évitables.

Prenons le cas de Carol, qui habite à Meru, au Kenya. C'est une élève brillante de neuvième année qui rêve de devenir médecin. Son rêve est inspiré de ses expériences d'enfant : à l'âge de sept ans, elle a dû prendre soin de sa mère qui se mourait du sida, après quoi elle est allée habiter avec sa grand-mère. Carol était séropositive et souffrait déjà de douleurs et d'infections persistantes. Il me semble que cette petite fille doit avoir été terrifiée, ayant vu ce qui s'était passé avec sa mère et sachant que c'était ce qui lui arrivait. Sa grand-mère a dû vendre sa terre par lots pour payer les factures médicales, mais les traitements étaient difficiles à obtenir et très coûteux. L'état de Carol s'est donc détérioré, et à l'âge de 11 ans, un petit hôpital l'a renvoyée chez elle pour y mourir. C'est alors qu'elle a été sauvée miraculeusement. Une petite ONG a pu lui fournir des ARV et soigner la tuberculose dont elle souffrait également. À 14 ans, elle est retournée à l'école, en cinquième année. C'était une excellente élève, et ses frais de scolarité ont été payés afin qu'elle étudie dans une école secondaire prestigieuse.

Je me demande et je vous demande : quelle différence l'adoption du projet de loi S-232 et la fourniture de médicaments génériques à prix abordable auraient-elles faite pour Carol? Pour commencer, sa mère serait peut-être en vie aujourd'hui. Aussi, la maladie de Carol était évitable. Si sa mère avait été soignée avant l'accouchement, le risque de transmission de la mère à l'enfant aurait été infime. Et

have been transformed. There would have been no need to care for a terribly ill grandchild; no need to see her daughter die; and no need to sell off her land. This would have given her opportunities to use that land productively and have a very different life. Bill S-232 is for Carol, her mother and her grandmother.

I ask senators to consider the situation in Uganda, which has the greatest population of young people under the age of 18 — 50 per cent — in the world. Remember that the middle generation is gone in a country like Uganda. It has among the highest rates of HIV/AIDS in sub-Saharan Africa. Conflict, illness and death mean that the numbers of orphans has reached crisis proportions. One in five of the under-18s is an orphan. There are 1.7 million of them in that relatively small country, many living in orphan-headed households. Grandparents are living with daily stress and trauma.

The problems in this war-torn country are complex and monumental. Clearly, solutions are not always easy to find or to apply, but that should not be an excuse for refusing to make small changes in the absence of a panacea. The provision of affordable drugs to treat HIV/AIDS could mean that more of the adult population survive to rebuild that ravaged country. Bill S-232 is a relatively small contribution to survival for countries like Uganda, which need so many kinds of practical help, but it would be an enormously helpful contribution.

Consider Mama Zadwa, who cared for her daughters until they all died of AIDS. She had one remaining child, a boy. Recently, she returned home to find the burned body of her only son, who was HIV positive. He had poured kerosene over himself and had lit a match. He was 18 years old. He left her a note: “Dear mother, I am sparing you the pain of nursing me to my death.” Bill S-232 is for Mama Zadwa, for her daughters and for her brave and caring son.

I supplied to the clerk of the committee some photographs that I hope you received. The first one is of a chubby, healthy little girl aged 18 months sitting in a little armchair.

We have a picture we can hold up.

**Ms. Wallace-Deering:** We can pass it around.

**Ms. Sandeman:** She looks very serious and worried, I suspect she was a little nervous of the camera. We know that she was deeply loved in the orphanage where she lived. She was born HIV positive and orphaned as a tiny infant, which means that her mother transmitted the virus to her. Any grandparent would be proud of that chubby, healthy-looking child. Under the care of the nurses in the orphanage, she gained health, weight and strength. Still, she died before she was two from the complications of AIDS.

It is known that 50 per cent of all HIV-infected babies die before their second birthdays. In sub-Saharan Africa, HIV has become one of the major killers of young children. In the world, more than 2.3 million children under the age of 15 are infected

l'existence de sa grand-mère aurait pu être bien meilleure : elle n'aurait pas été obligée de prendre soin de sa petite-fille gravement malade, de voir sa fille mourir et de vendre sa terre. Elle aurait ainsi pu cultiver sa terre de façon rentable et avoir une vie très différente. Le projet de loi S-232 est pour Carol, sa mère et sa grand-mère.

Examinons la situation en Ouganda. Ce pays compte le plus fort pourcentage au monde de jeunes âgés de moins de 18 ans, soit 50 p. 100. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de génération intermédiaire dans un pays comme l'Ouganda. Il présente aussi l'un des taux les plus élevés de VIH-sida de l'Afrique subsaharienne. Le nombre d'orphelins y a atteint des proportions critiques en raison des conflits, des maladies et de la mortalité élevée. Le cinquième des jeunes âgés de moins de 18 ans sont orphelins — ils sont 1,7 million dans ce pays relativement petit —, et nombre d'entre eux vivent au sein de familles dirigées par un enfant lui-même orphelin. Les grands-parents doivent composer quotidiennement avec le stress et les traumatismes.

Les problèmes de ce pays ravagé par la guerre sont complexes et démesurés. Il n'est pas toujours facile de trouver ou d'appliquer des solutions efficaces, mais l'absence de panacée ne justifie pas qu'on refuse d'apporter de petits changements. La fourniture de médicaments à prix abordable pour traiter le VIH-sida permettrait d'assurer la survie d'un plus grand nombre d'adultes qui pourraient rebâtir le pays. Le projet de loi S-232 est une contribution relativement modeste à la survie de pays comme l'Ouganda, qui ont besoin d'une foule de moyens d'assistance pratique, mais cette contribution serait considérablement utile.

Prenons le cas de Mama Zadwa, qui a pris soin de ses filles sidéennes jusqu'à leur décès. Il lui restait un enfant, un garçon. Elle est récemment rentrée chez elle pour découvrir le corps calciné de son unique fils, qui était séropositif. Il s'était aspergé de kérosène, puis avait frotté une allumette. Il était âgé de 18 ans. Il lui avait laissé une note : « Chère maman, je t'épargne la peine d'avoir à me soigner jusqu'à ma mort. » Le projet de loi S-232 est pour Mama Zadwa, ses filles et son fils courageux et aimant.

J'ai fourni au greffier du comité certaines photographies. J'espère que vous les avez reçues. La première est celle d'une petite fille potelée de 18 mois qui respire la santé et est assise dans un petit fauteuil.

Nous avons une photo que nous pouvons vous montrer.

**Mme Wallace-Deering :** Nous pouvons la faire passer.

**Mme Sandeman :** Elle a l'air sérieuse et préoccupée, je crois que la caméra la rendait un peu nerveuse. Nous savons que les infirmières de son orphelinat l'adoraient. Orpheline dès son plus jeune âge, elle était née séropositive, ce qui signifie que sa mère lui avait transmis le virus. Tous les grands-parents auraient été fiers de cette enfant potelée d'allure saine. Les soins attentionnés des infirmières lui avaient permis de prendre du poids et de la vigueur, mais elle est tout de même décédée avant l'âge de deux ans de complications dues à sa maladie.

Nous savons que la moitié des bébés séropositifs meurent avant leur deuxième anniversaire. En Afrique subsaharienne, le VIH est devenu l'une des principales causes de mortalité chez les bambins. Partout dans le monde, plus de 2,3 millions d'enfants âgés de

with HIV, and 90 per cent of them are in sub-Saharan Africa. It is estimated that 780,000 need ARV treatment. World-wide, only 15 per cent are on treatment, and in sub-Saharan Africa, this number falls to 6 per cent. The statistic I quoted earlier that 44 per cent of people are receiving antiretroviral treatment refers to adults only. The child population with HIV infections is very undertreated. Early treatment in the first few months of life can improve dramatically the survival rates of children with HIV. A recent study in South Africa found that mortality was reduced by as much as 75 per cent in HIV-infected infants who were treated before they reached 12 weeks of age.

With the photograph of Amanda, there is a photograph of her coffin in the cemetery. That serves as a symbol to remind us of the current realities and needs that could be alleviated if the amendments to CAMR allow lifesaving paediatric drugs to reach young children. Bill S-232 is for Amanda and for the millions of other HIV-infected children.

We grandmothers are not naive. We know that Bill S-232 and the companion Bill C-393 in the House of Commons cannot fix all of the problems of improving access to medicines in developing countries. However, they can go some way toward addressing one key part of the problem: the need for medicines that are more affordable. The one-licence solution proposed in the bill will make it simple to get a single compulsory license to export lower-cost generic medicine to the developing countries already covered by the law. The current law requires a separate negotiation and licensing process for every single drug order from every single country, with all the associated transaction costs and delays. The one-licence solution would clear the way for generic suppliers and developing countries to navigate the bidding and procuring process without multiple hurdles and uncertainty along the way. One-license would make CAMR the rapid solution that was promised to developing countries years ago but that never materialized.

The lives of the grandmothers and children whose stories you have read in our brief could have been very different had the promises been kept. How much longer will we ask them to wait? How much longer can we go on pretending that legislation that has delivered only one shipment of drugs in five years is working well and needs no changes?

We have heard other arguments against amending CAMR that seem to put up straw men and still ignore the needs of people dying for drugs. There is the argument that the proposed changes will hurt the pharmaceutical companies that developed the formulas and will jeopardize further research and development. However, the formula in the amendments for royalties for use of patented drugs remains unchanged. Canadian and WTO rules on intellectual property authorize the export of the generics only to

moins de 15 ans sont séropositifs, et là-dessus, 90 p. 100 se trouvent en Afrique subsaharienne. Selon les estimations, 780 000 enfants séropositifs ont besoin d'antirétroviraux, mais seulement 15 p. 100 d'entre eux bénéficient d'un tel traitement, et en Afrique subsaharienne, ce taux dégringole à 6 p. 100. Les statistiques que j'ai mentionnées plus tôt — à savoir que 44 p. 100 des gens reçoivent des antirétroviraux — ne se rapportaient qu'aux adultes. Les enfants séropositifs manquent cruellement de traitements. Or, ceux qui reçoivent des traitements dès les premiers mois de leur vie voient leurs chances de survie augmenter de façon remarquable. Une étude récente réalisée en Afrique du Sud a démontré que le taux de mortalité diminue de 75 p. 100 si les bébés infectés par le VIH sont traités dans les 12 semaines suivant leur naissance.

Avec la photographie d'Amanda se trouve une photographie de son cercueil au cimetière, qui nous rappelle ces cruelles réalités et ces besoins qui pourraient être allégés si le RCAM était modifié de manière à ce que les médicaments pédiatriques indispensables à la survie des jeunes enfants puissent leur être fournis. Le projet de loi S-232 est destiné à Amanda et aux millions d'autres enfants séropositifs.

Nous, les grands-mères, ne sommes pas naïves. Nous savons que le projet de loi S-232 et le projet de loi complémentaire C-393 de la Chambre des communes ne suffiront pas à résoudre tous les problèmes liés à l'accès aux médicaments dans les pays en développement. Cependant, ils peuvent contribuer à régler un aspect important du problème, à savoir la nécessité d'obtenir des médicaments plus abordables. Le permis unique proposé dans le projet de loi simplifierait l'obtention des permis obligatoires pour exporter les médicaments génériques dans les pays en développement auxquels la loi s'applique déjà. La loi actuelle exige des négociations et un processus de délivrance de permis distincts pour chaque commande de médicaments et pour chaque pays, ce qui implique des transactions coûteuses et des retards. Le permis unique libérerait le passage de façon à ce que les fournisseurs de médicaments génériques et les autorités des pays en développement puissent remplir les formalités des appels d'offres et d'achats requises sans se heurter aux multiples incertitudes et obstacles actuels. Le permis unique ferait du RCAM la solution rapide promise il y a quelques années aux pays en développement, un engagement qui tarde à se matérialiser.

L'existence des grands-mères et des enfants dont vous avez lu l'histoire dans notre mémoire aurait pu être très différente si ces promesses avaient été tenues. Combien de temps encore leur demanderons-nous d'attendre? Combien de temps encore continuera-t-on à prétendre qu'une loi ayant donné lieu à l'expédition d'un seul lot de médicaments en l'espace de cinq ans est efficace et n'a pas besoin d'être modifiée?

D'autres arguments ont été invoqués contre la modification du RCAM, des arguments qui, à notre avis, sont fallacieux et ignorent les besoins des gens qui meurent faute de médicaments. Citons entre autres l'affirmation selon laquelle les changements proposés léseraient les entreprises pharmaceutiques qui ont mis au point les formules et freineraient les travaux de recherche et de développement futurs. Cependant, la formule de redevance s'appliquant à l'utilisation des médicaments brevetés demeurerait

developing countries. In fact, sales of the patented medicines in rich countries account for the vast majority of profits and drive decisions about investment and research and development.

We have heard other arguments, which you have heard too, that the answer is a voluntary program of donations by drug companies and that the proposed legislation is not WTO-compliant. We have read all of the witness statements delivered to this committee and we have heard from others. We are convinced that the bill meets all the legal necessary requirements of the WTO.

For us, the major argument in favour of Bill S-232 is to be found in the answer to this simple question: What makes the experience of a Canadian woman with HIV/AIDS different from that of the grandmothers and children whose stories you have heard? It is not the cause of her infection. HIV is here in Canada, sadly, still circulating, as it is in Africa. It is not the progress to severe illnesses, AIDS, that happens sometimes quickly or sometimes after many years to everyone infected with HIV.

The difference is in the treatment she receives. Some of the women that we know and care about have received treatment and lifesaving drugs, but many of them have died and many will continue to die because affordable drugs are not available for them. Canadians live; our African sisters are under a death sentence.

Now grandmothers and grand-others across this country want Canada to do the right thing for them. We are upset, even outraged, that Canada has not been able to follow through with the original promise of CAMR — drugs for international humanitarian purposes. That legislation passed unanimously with all-party support five years ago. We know that the Canadian public, a large constituency agree with us. We are grateful that the Canadian Senate has shown leadership in asking for the changes through Bill S-232 that will help us keep our promise to Africa and the rest of the developing world. We expect that Canadian senators will do the right thing. We would be happy to answer questions.

**The Chair:** Thank you, Ms. Sandeman, for the eloquent presentation.

**Senator Massicotte:** Thank you for presenting today. The greater our sense and understanding of the issue become, the more we can be of help and support the proposed legislation. All of us here today appreciate the need to find a solution to the problem. There is no debate about that. We are all sympathetic. We all live in the same world, and we have to help each other where we can. At the same time, we want to make sure that what

inchangée. Les règles canadiennes et celles de l'OMC en matière de propriété intellectuelle autorisent n'autorisent l'exportation de médicaments génériques qu'aux pays en développement. En fait, c'est la vente de médicaments brevetés dans les pays riches qui rapporte la grande majorité des profits réalisés et qui motive la décision des entreprises d'investir en recherche et développement.

Nous avons aussi entendu d'autres arguments — que vous avez aussi entendus — selon lesquels la solution repose sur un programme volontaire de dons par les entreprises pharmaceutiques et comme quoi la loi proposée ne serait pas conforme aux règles de l'OMC. Nous avons lu les déclarations de tous les témoins qui ont comparu devant ce comité, et nous avons aussi entendu l'avis d'autres personnes. Nous sommes convaincues que ce projet de loi respecte toutes les exigences légales nécessaires en ce qui a trait à l'OMC.

Selon nous, le principal argument en faveur du projet de loi S-232 se trouve dans la réponse à cette simple question : en quoi l'expérience d'une Canadienne atteinte du VIH-sida est-elle différente de celle des grands-mères et des enfants dont vous venez d'entendre le récit? Ce n'est pas la cause de son infection : le VIH existe malheureusement au Canada, et il se propage toujours, comme en Afrique. Ce n'est pas la progression de sa maladie, le sida, puisque cette maladie se développe parfois rapidement et parfois au bout de plusieurs années chez toute personne infectée par le VIH.

La différence vient du traitement qu'elle reçoit. Certaines des femmes que nous connaissons et dont le sort nous tient à cœur ont obtenu des soins et des médicaments qui leur ont sauvé la vie, mais beaucoup d'entre elles sont mortes ou vont bientôt mourir faute de médicaments à coût abordable. Les Canadiens survivent; nos sœurs africaines sont condamnées à mort.

Maintenant, les grands-mères et les grands-parents d'adoption de l'ensemble du pays veulent que le Canada fasse ce qui convient le mieux pour eux. Nous sommes bouleversés, voire indignés, que le Canada n'ait pas été en mesure d'aller de l'avant avec la promesse initiale du RCAM — des drogues utilisées à des fins humanitaires internationales. Cette loi a été appuyée par tous les partis et adoptée à l'unanimité il y a cinq ans. Nous savons que la grande majorité de la population canadienne est d'accord avec nous. Nous sommes heureux que le Sénat du Canada ait pris l'initiative de demander que soient apportées, par le biais du projet de loi S-232, les modifications qui nous aideront à tenir la promesse que nous avons faite à l'Afrique et au reste du monde en développement. Nous espérons que les sénateurs canadiens prendront la bonne décision. C'est avec plaisir que nous répondrons aux questions.

**Le président :** Merci, madame Sandeman, pour votre exposé éloquent.

**Le sénateur Massicotte :** Merci de votre exposé aujourd'hui. Meilleure est notre compréhension du problème, meilleures sont nos chances de vous aider et d'appuyer la loi proposée. Nous sommes tous conscients ici aujourd'hui du besoin de trouver une solution au problème. Il n'y a aucun débat à ce sujet. Nous sommes tous compréhensifs. Nous habitons tous dans le même monde, et nous devons, dans la mesure du possible, nous aider les

we do is a solution to the problem and that we do not find ourselves thinking five years from now: We thought we solved it but we have not helped.

We are trying to understand the issue. We know there is proposed legislation and that some people feel strongly that it is the solution. We need to have more details. Some people have wondered when two shipments from Canada went out, why 20 or 30 shipments have not gone out. There must be at least 50 countries in the world that produce generic drugs and have the capacity to come through on this problem. The WTO passed a resolution that, with international understanding, generic drugs are to be made available to countries in Africa.

Why is it that none of the countries have come to any significant aid to those countries? Brazil seems to have done a little bit under old legislation, I understand, but not under new legislation. Obviously, these other countries do not have the same problems that we have with existing legislation, which we are trying to amend. There must be something else that is inhibiting a solution to their problem. What is it and how do we get there to find the right solution to really fix the problem?

**Ms. Sandeman:** I think you have heard some expert answers on that. Our understanding is that, yes, there are generic drugs available. CAMR deals with drugs that are currently under patent. The WTO decisions made it possible to supply drugs that are currently under patent through special licences, making them into generic drugs, if you like. However, many countries are still grappling with trying to write legislation that meets that decision. Canada was the first, I understand, and we are being watched by other countries.

We have not quite got it right yet; they are still grappling with it. Some of the reason for lack of uptake, as has been suggested to you by other witnesses, is that it is complex legislation. When Médecins Sans Frontières and Apotex, working together on the Apo TriAvir, which is a combined dosage, tried to encourage countries to take an interest in it, they found that, finally, Rwanda would. However, seven other countries, including Tanzania and Ghana, said, "No. We cannot get into that." I believe a Tanzanian official was in Canada and made a speech to that effect, by saying, "We cannot use your legislation." I think the Canadian legislation is definitely a barrier to the lack of uptake.

Another facet of that is that there have been generic drugs available, say, from India. However, with the introduction of the patent legislation that they had to introduce under the WTO rules in 2005, the supply of generics from India will dry up. Consequently, it is more important that we have facilitating legislation to make generics available for drugs currently patented. I am not sure that answers your question.

uns les autres. Parallèlement, nous voulons nous assurer d'apporter une solution au problème et de ne pas revenir cinq ans en arrière : Nous pensions l'avoir résolu, mais nous n'avons été d'aucune aide.

Nous essayons de comprendre le problème. Nous savons qu'il y a un projet de loi et que certaines personnes sont intimement persuadées qu'il s'agit de la solution. Nous avons besoin de plus amples détails. Certaines personnes se demandent, lorsque deux envois quittent le Canada, pourquoi n'y en a-t-il pas 20 ou 30 autres qui sont effectués ailleurs. Il doit exister au moins 50 pays dans le monde qui produisent des médicaments génériques et qui ont la capacité de s'attaquer à ce problème. L'OMC a adopté une résolution, à l'effet que, avec la compréhension de la communauté internationale, les médicaments génériques doivent être rendus disponibles pour les pays d'Afrique.

Pourquoi aucun pays n'a fourni une aide appréciable à ces pays? Le Brésil semble avoir agi quelque peu en vertu de son ancienne loi, à ma connaissance, mais en vertu des nouvelles. De toute évidence, ces autres pays n'ont pas les mêmes problèmes que nous avec la loi existante, que nous essayons de modifier. Il doit exister quelque chose d'autre lié à la résolution de leurs problèmes. De quoi s'agit-il et que devons-nous faire pour trouver la bonne solution pour réellement régler le problème?

**Mme Sandeman :** Je crois que vous avez entendu la réponse de certains experts à cet égard. Nous comprenons que, oui, il y a des médicaments génériques disponibles. Le RCAM touche les médicaments qui font actuellement l'objet d'un brevet. Les décisions de l'OMC ont rendu possible l'approvisionnement en médicaments qui font actuellement l'objet d'un brevet en permettant qu'on en fasse des médicaments génériques. Cependant, de nombreux pays tentent toujours de rédiger des lois qui respectent cette décision. Le Canada était le premier, à ma connaissance, et les autres pays nous regardent.

Nous n'avons pas encore atteint notre objectif; ils luttent toujours avec cela. Certaines des raisons qui expliquent le peu d'utilisation, comme vous l'ont laissé entendre d'autres témoins, c'est qu'il s'agit d'une loi complexe. Lorsque Médecins Sans Frontières et Apotex, travaillant de concert sur l'Apo TriAvir, qui est un médicament combiné, ont tenté d'encourager les pays à s'y intéresser, ils ont finalement réussi avec le Rwanda. Cependant, sept autres pays, incluant la Tanzanie et le Ghana, ont répondu qu'ils ne pouvaient pas se lancer là-dedans. Je crois qu'un représentant de la Tanzanie était au Canada et a prononcé un discours à cet effet, en disant qu'il ne pouvait utiliser notre loi. Je crois que la loi canadienne est définitivement un obstacle.

Une autre facette de ce problème c'est qu'il y avait des médicaments génériques disponibles de l'Inde. Cependant, avec l'adoption de la Loi sur les brevets rendue obligatoire par les règles de l'OMC en 2005, l'approvisionnement en médicaments génériques à partir de l'Inde est appelé à tarir. Par conséquent, il est encore plus important que nous ayons une loi qui facilite l'accès aux médicaments génériques pour les médicaments qui font actuellement l'objet d'un brevet. Je ne suis pas certaine que ça répond à votre question.

**Senator Massicotte:** If there are 50 countries that make generics, I suppose nearly 50 are sympathetic to the problem. Why is it that the other 49 countries did not get there? It cannot all be due to legislative hurdles. There must be something more fundamental on the demand side; maybe it is the country side. I am trying to grapple with the issue.

**Linda Watson, Prairies Representative, Leadership Team, National Advocacy Committee, Grandmothers to Grandmothers Campaign:** I understand that there have been repercussions on developing countries that have made use of the compulsory licensing provisions in the past. In Thailand, Abbott Pharmaceuticals and the U.S. government imposed sanctions, and other things, when they tried to make use of these kinds of alternatives. That is probably part of the reason that, of the eight countries that were contemplating dealing with Canada and working through this, in the end, seven declined.

That kind of story is disturbing — that is, that this might be going on at all. I do not have documentation for it here and now, although we could provide that to you if you do not have it elsewhere. I believe that is an ingredient.

Additionally, in the developed world there is resistance from the brand-name pharmaceuticals to let this roll. I believe that is a factor in some of these other countries. Consequently, nothing has sprung forward. We had the landmark legislation. We have had the first order and the first application of this, and the first opportunity to see where there is, perhaps, need for modifications.

**The Chair:** Before I turn to the deputy chair, Senator Hervieux-Payette, I am interested in knowing whether you have had the opportunity to make representations to similar committees. In 2007, there was a House of Commons examination of CAMR.

**Ms. Watson:** We were not part of that.

**Ms. Wallace-Deering:** We were aware of it and we applied, but I think our movement was too new to be granted that opportunity.

**The Chair:** We are glad that you made our list.

**Senator Hervieux-Payette:** Since I am the official grandmother of the committee — I qualified several times — my question is pragmatic. We are dealing with humanitarian problems. Why would generic drugs be the way rather than the official drug, if it is not a matter of price? I want you to say what your opinion would be if the price was accessible, whether it was from the drug company or from a generic company.

In this committee, I have learned that drugs are more expensive and that the generics in Canada are less expensive, but there are generics from other countries that are less expensive still. How can we use the dollars we want to spend? As a country, should we create jobs or save people's lives?

**Le sénateur Massicotte :** Si 50 pays produisent des médicaments génériques, je suppose qu'ils sont près de 50 à vouloir régler le problème. Pourquoi les 49 autres pays n'en sont-ils pas au même point que nous? Ça ne peut pas seulement être attribuable aux obstacles législatifs. Il doit y avoir quelque chose encore plus important du côté de la demande; peut-être est-ce du côté du pays. J'essaie de comprendre le problème.

**Linda Watson, représentante des Prairies, Équipe de direction, Comité national de défense des intérêts, Campagne des grands-mères :** Je crois qu'il y a eu des répercussions sur les pays en développement qui ont utilisé les dispositions de la loi par le passé. En Thaïlande, Abbott Pharmaceuticals et le gouvernement américain ont imposé des sanctions, et d'autres choses, lorsqu'ils ont essayé de se prévaloir de ces alternatives. C'est probablement une partie de la raison pour laquelle, des huit pays qui étudiaient la possibilité de faire affaires avec le Canada, sept ont décliné l'invitation.

Ces histoires sont inquiétantes — c'est-à-dire le fait que cette pratique pourrait avoir lieu tout court. Je n'ai pas en ma possession la documentation à ce sujet, mais nous pourrions vous la fournir si vous ne l'avez pas. Je crois que c'est là un élément.

De plus, dans les pays développés, les fabricants de médicaments de marque se montrent réticents à laisser aller la situation. Je crois que c'est un facteur dans certains de ces autres pays. En conséquence, rien ne s'est produit. Nous avons vu l'adoption d'une loi historique. Nous avons vu la première commande, la première application de cette loi et la première occasion de voir où il y aurait lieu, peut-être, d'apporter des modifications.

**Le président :** Avant de donner la parole à la vice-présidente, le sénateur Hervieux-Payette, j'aimerais savoir si vous avez eu l'occasion de faire valoir votre point de vue devant des comités similaires. En 2007, la Chambre des communes a examiné le RCAM.

**Mme Watson :** Nous n'y avons pas pris part.

**Mme Wallace-Deering :** Nous étions au courant de l'examen et nous avons fait une demande, mais je crois que notre mouvement était trop récent pour qu'on nous invite.

**Le président :** Nous sommes heureux de vous avoir invitées.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Comme je suis la grand-mère officielle du comité — je me suis qualifiée à plusieurs reprises —, ma question est pragmatique. Nous sommes aux prises avec des problèmes humanitaires. Pourquoi les médicaments génériques seraient-ils la solution plutôt que les médicaments officiels, si ce n'est pas une question de prix? J'aimerais que vous me disiez quelle serait votre opinion si le prix était abordable, que le médicament vienne d'une entreprise pharmaceutique ou d'un fabricant de produits génériques.

Au cours de cette séance, j'ai appris que les médicaments sont plus coûteux et que les génériques au Canada le sont moins, mais qu'il existe des génériques dans d'autres pays qui sont encore moins coûteux. Comment pouvons-nous utiliser l'argent que nous voulons dépenser? En tant que pays, devons-nous créer des emplois ou sauver la vie des gens?

**Ms. Watson:** I do not believe that is the choice. First, firms that make generics in this country employ 11,000 people here. They do research and development; they donate drugs; they are very active. If Canadian generics flourish as a result of some of this, that benefits Canadians. Of course, it benefits the brand-name pharmaceuticals as well if things go through generic, because they gain the royalties.

We must keep an eye on the goal. Originally, this legislation went through both houses with unanimous support, on the humanitarian premise that there were lives being lost in our world due to a want of proper treatment medicines. We have the capacity to produce the drugs through the brand names; through generics. Let us do it. It is the right thing to do. We can do it.

I have been impressed by some of the results of studies, and so on, in various parts of the world. For instance, the United Kingdom published an all-party parliamentary report on AIDS in September of this year. They say that the most important factor in reducing prices has been generic production. Competition increases incentives for suppliers to find ways of driving cost reductions.

The first issue around treatment access must be coverage and affordability. Generic competition has made the cost per person per year to be on antiretrovirals in the developing world drop from \$10,400 per person per year in 2001 to \$88 in 2008. That is for first-line medicines.

The issue that is being encountered already, and will surface more and build a second layer of problems, is that there are people developing resistance to the first-line medications. The cheapest that second-line treatment medication is available at the present time, through generic companies, is \$597 per person per year. That is seven times the cost of the first-line medications. The brand-name products — the same basic bio-chemical products through the brand name companies — would be 17 times the cost of what the generic manufacturers are able to provide currently.

It is a basic principle of a market economy that competition drives prices down. In this case, this competition does not simply mean that you get patent leather shoes cheaper, it means lives are saved. We would appeal to you to keep that objective or goal first and foremost in your minds as you go through the process that still awaits you — the question is one of saving lives.

If we could blanket sub-Saharan Africa in antiretrovirals, we would do it. We would carry it in our tote bags. We would get it there whatever way we could.

**Mme Watson :** Je ne crois pas que c'est le choix qui s'impose. D'abord, les compagnies qui fabriquent des génériques au pays emploient 11 000 personnes. Elles font de la recherche et du développement; elles font don de médicaments; elles sont très actives. De ce fait, si les fabricants de produits génériques canadiens sont prospères, cela profite aux Canadiens. Évidemment, cela profite également aux fabricants de produits de marque si les choses passent par les génériques, parce qu'ils obtiennent des redevances.

Ne perdons pas de vue l'objectif. À l'origine, cette loi a reçu le soutien unanime des deux chambres, en partant du principe humanitaire que des vies étaient perdues dans notre monde en raison d'un manque de médicaments adéquats. Nous avons la capacité de produire les médicaments par l'entremise des fabricants de produits de marque, par l'entremise des fabricants de produits génériques. Faisons-le. C'est la bonne chose à faire. Nous pouvons le faire.

J'ai été impressionnée par certains des résultats des études menées dans diverses régions du monde. Par exemple, en septembre dernier le Royaume-Uni a publié un rapport parlementaire sur le sida signé par tous les partis. Selon eux, le facteur le plus important qui a permis de réduire les coûts a été la production générique. La concurrence accroît les mesures d'incitation pour que les fournisseurs trouvent des façons de réduire les coûts.

La première question concernant l'accès au traitement doit concerner le service offert et l'accessibilité économique. En raison de la concurrence des génériques, le coût des antirétroviraux par personne par année dans les pays en développement est passé de 10 400 \$ par personne par année en 2001 à 88 \$ en 2008. On parle de médicaments de première ligne.

Le problème qui se pose déjà, et qui réapparaîtra et qui entraînera une seconde série de problèmes, c'est que des personnes développent une résistance aux médicaments de première ligne. Les médicaments de seconde ligne les moins chers qui sont offerts actuellement, par l'entremise des fabricants de produits génériques, coûtent 597 \$ par personne par année, soit sept fois le coût des médicaments de première ligne. Les produits de marque — les mêmes produits biochimiques de base offerts par les fabricants de produits de marque — coûteraient 17 fois plus que ce que les fabricants de produits génériques sont en mesure de fournir en ce moment.

C'est un principe de base d'une économie de marché : la concurrence fait baisser les prix. Dans ce cas, cette concurrence ne signifie pas simplement qu'on obtient des chaussures en cuir breveté moins chères, mais que des vies sont sauvées. Nous vous demandons de garder à l'esprit cet objectif ou ce but à mesure que vous suivez le processus qui vous attend encore — la question consiste à sauver des vies.

Si nous pouvions recouvrir l'Afrique subsaharienne d'antirétroviraux, nous le ferions. Nous en transporterions dans nos fourre-tout. Nous les apporterions là-bas par tous les moyens possibles.

Generics will help it happen. It will mean that many more people get treatment; that many more people will have a chance to live; that many more people could raise their own children; that many more children could have a chance to live past the age of five.

**Senator Hervieux-Payette:** Drug companies are afraid that there will be a black market and smuggling. They believe the system would be abused and that drugs, in fact, would not go to the clientele. They say some people would trade the product for their own benefit.

What would be a safer channel of distribution to guarantee that the initial low price will go to the right person in the right way?

**Ms. Sandeman:** It is clear more and more the major NGOs — Médecins sans frontières, UNICEF and so on — are the driving forces for purchase of drugs in developing countries. They work with the governments of those countries. Their checks and balances are quite stringent.

Countries are desperate to save their populations. Those countries themselves, whatever the difficulties — the word “corruption” is hovering in the air around us — have such strong incentives to improve the health of their people, in all possible senses, that antiretroviral drugs are less likely to be sold back to the developed world than almost anything else.

The protections in the legislation for the generics are clearly spelled out. There is no change in the bill before you from the original legislation. There are clear protections against diversion of the medications. One cannot promise, you never can, in this world that no criminal activity will take place. Many drugs are already going to the developing world and diversion does not seem to be a problem with this kind of drug.

My sense, and I think that of the people here, is that there may be a small risk. We are realistic. There is always a risk of criminal activity. Step out on the street and someone may snatch your purse. It does not stop you from going out on the street.

Some risks, when compared with the benefits, are so small that we must say that life is a risky business. We must be prepared to take some of these very small risks for the sake of a huge humanitarian benefit.

**Senator Hervieux-Payette:** Do the grandmothers of Africa as well as the grandmothers of Canada promote different means of prevention? We need to educate people to reduce the rate of infection so the number of cases will diminish and put less pressure on these countries. Once we have provided medication to those infected, we do not want to see the number of patients increase exponentially over the years.

Les génériques contribueront à ce que ça arrive. Il en résultera que beaucoup d'autres personnes seront traitées; que beaucoup d'autres personnes auront la chance de vivre; que beaucoup d'autres personnes pourront élever leurs propres enfants; que beaucoup d'autres enfants auront la chance de vivre au-delà de l'âge de cinq ans.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Les entreprises pharmaceutiques craignent qu'il y ait un marché noir et de la contrebande. Elles croient que les gens profiteraient du système et que les médicaments, en fait, n'iraient pas à la clientèle. Elles disent que certaines personnes échangeraient les produits pour leur propre bénéfice.

Quel serait un réseau de distribution sécuritaire qui pourrait garantir que le bas prix initial ira à la bonne personne de la bonne manière?

**Mme Sandeman :** Il est de plus en plus clair que les ONG — Médecins Sans frontières, UNICEF, et cetera — sont les moteurs de l'achat de médicaments dans les pays en développement. Elles travaillent avec les gouvernements de ces pays. Leurs systèmes de contrôle sont très sévères.

Les pays cherchent désespérément à sauver leur population. Ces pays eux-mêmes, peu importe les difficultés — le terme « corruption » flotte dans l'air autour de nous —, ont des mesures d'incitation si fortes pour améliorer la santé de leur peuple, dans tous les sens possibles, que les médicaments antirétroviraux sont moins susceptibles d'être revendus aux pays développés que pratiquement n'importe quoi d'autre.

Les protections qui existent dans la loi pour les génériques sont clairement énoncées. Aucun changement à la loi initiale n'a été apporté dans le projet de loi que vous avez entre les mains. Il y a des protections claires contre le détournement de médicaments. Dans ce monde, personne ne peut promettre — on ne le peut jamais — qu'aucune activité criminelle aura lieu. Bon nombre de médicaments sont déjà distribués dans les pays en développement, et le détournement ne semble pas être un problème avec ce genre de médicaments.

Selon moi, et je le pense des personnes ici présentes, il y a peut-être un petit risque. Nous sommes réalistes. Il y a toujours un risque d'activités criminelles. Marchez dans la rue et quelqu'un peut voler votre sac à main. Cela ne vous empêche pas de marcher dans la rue.

Certains risques, lorsqu'on les compare aux avantages, sont si petits que nous sommes obligés de reconnaître que la vie est une affaire risquée. Nous devons être prêts à prendre certains de ces très petits risques pour un avantage humanitaire considérable.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Les grands-mères d'Afrique et les grands-mères du Canada font-elles la promotion de moyens de prévention différents? Nous devons éduquer les gens afin qu'ils réduisent les taux d'infection, de façon que le nombre de cas diminue et que moins de pression soit mise sur ces pays. Une fois que nous avons fourni les médicaments aux personnes infectées, nous ne voulons pas voir le nombre de patients augmenter de manière exponentielle au fil des années.



**Marilyn Coolen, Atlantic Representative, Leadership Team, National Advocacy Committee, Grandmothers to Grandmothers Campaign:** Nor do the grandmothers of Africa want to see that. One of their greatest goals is to have their grandchildren educated. That is a very difficult process for them in itself. They are certainly trying to educate and to stop this pandemic at its roots by working with a lot of the projects, clinics and so forth.

Unfortunately, the problem is widespread. It is a pandemic. It will take another generation even to begin to make a dent in the numbers. That is why this is a humanitarian issue. It is important to realize that small risk is worth it because of the huge benefit that is possible. As someone suggested earlier, why is the life of an African child worth any less than the life of a Canadian child?

**Senator Harb:** Thank you for your excellent presentation. We heard two things from you today.

First, Canada has let down Africa because we made a promise and we did not deliver on that. We introduced a law and put it before industry, but it did not work. I think, by and large, you will find many of us in agreement with you on that. I will not ask you any questions on that.

Second, with regard to the obligations of the bill, some of you are knowledgeable in the area. I presume you have had a chance to read the bill. When we write bills and pass them, we have to ensure those bills pass the test in terms of our obligations both internationally at the WTO and domestically in regard to our laws such as the Patent Act. Canada has obligations.

You already said you support the bill and we understand that. Are there aspects of the bill that you think may not pass the test at the WTO or with the Patent Act?

**Ms. Watson:** We are not lawyers, let alone intellectual property lawyers. You have had intellectual property lawyers before you in this committee. There has not yet been an exception to them telling you that this bill, as it stands, is WTO-compliant.

We know that the Canadian HIV/AIDS Legal Network presented a 45-page brief which constitutes a legal opinion. In it, they break down every detail of the proposed amendments and compared them to the Doha Declaration, to TRIPS (trade related aspects of intellectual property rights), the August 13 decision and so on. In every case, they made it clear that the amendments are WTO-compliant. I think the executive director of the Legal Network was here earlier and dropped off something else for your consideration. He has created a table that identifies each select issue and shows how it fits into these various clauses and paragraphs, et cetera.

**Marilyn Coolen, représentante de l'Atlantique, Équipe de direction, Comité national de défense des intérêts, Campagne des grands-mères :** Les grands-mères d'Afrique ne veulent pas le voir non plus. L'un de leurs plus grands objectifs, c'est que leurs petits-enfants soient éduqués. C'est un processus très difficile en soi pour elles. Elles essaient certainement de faire de l'éducation et de mettre fin à cette pandémie à sa base en collaborant à de nombreux projets, en travaillant dans des cliniques, et cetera.

Malheureusement, le problème est répandu. C'est une pandémie. Il faudra une autre génération pour commencer à réduire les chiffres. C'est pourquoi il s'agit d'une question humanitaire. Il est important de prendre conscience qu'un petit risque en vaut la peine en raison de l'énorme avantage qu'il est possible d'en retirer. Comme quelqu'un l'a suggéré plus tôt, pourquoi la vie d'un enfant africain vaudrait moins que la vie d'un enfant canadien?

**Le sénateur Harb :** Merci de votre excellent exposé. Nous avons entendu deux choses de votre part aujourd'hui.

La première, c'est que le Canada a abandonné l'Afrique parce que nous avons fait une promesse que nous n'avons pas tenue. Nous avons présenté une loi et l'avons soumise à l'industrie, mais cela n'a pas fonctionné. Je crois, dans l'ensemble, que beaucoup d'entre nous sont d'accord avec vous à ce sujet. Je ne vais pas vous poser de questions là-dessus.

La seconde, c'est que certains d'entre vous ont des connaissances dans le domaine des obligations découlant du projet de loi. Je suppose que vous avez eu l'occasion de lire le projet de loi. Lorsque nous rédigeons des projets de loi et que nous les adoptons, nous devons nous assurer qu'ils réussissent le test sur le plan de nos obligations tant à l'international au sein de l'OMC qu'au pays pour ce qui est nos lois, comme la Loi sur les brevets. Le Canada a des obligations.

Vous avez déjà dit que vous appuyez le projet de loi et nous comprenons cela. Selon vous, y a-t-il des aspects du projet de loi qui ne réussissent peut-être pas le test au sein de l'OMC ou par rapport à la Loi sur les brevets?

**Mme Watson :** Nous ne sommes pas avocates, encore moins avocates spécialisées en propriété intellectuelle. Vous avez déjà accueilli des avocats spécialisés en propriété intellectuelle à votre comité. Aucun d'entre eux ne vous a encore dit que le projet de loi, tel qu'il est rédigé, n'est pas conforme à l'OMC.

Nous savons que le Réseau juridique canadien VIH-sida a présenté un document de 45 pages qui constitue un avis juridique. Dans le document, on décompose chaque détail des amendements proposés et on les compare à la déclaration de Doha, à l'ADPIC (aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce), à la décision du 13 août, et cetera. Dans tous les cas, on a été clair : les amendements sont conformes à l'OMC. Je crois que le directeur exécutif du réseau juridique a comparu plus tôt et vous a laissé quelque chose d'autre à examiner. Il a créé un tableau dans lequel figure les questions choisies et qui montre comment chacune s'intègre dans les diverses clauses, les différents paragraphes, et cetera.

Everything we have seen persuades us that there is no question about compliance.

I understand there is a possibility that before this week is out, that an opinion will be directed to this committee from a legal expert within the WTO to confirm that. That question is settled, as far as we are concerned. You have the documentation, which is very persuasive.

**Senator Harb:** That is very important. We hope that the opinion will be made available to the committee members.

You said that you really do not care whether the drugs are generic or non-generic just so long as the product is delivered into the hands of those who need it so lives can be saved. I did not hear you say that there is a shortage of money. There are foundations, governments and commitments. Canada made the financial commitment but cannot spend the money because there is no mechanism for us to do so. We could encourage Canadian companies to make the product and ship it to Africa, but the system does not work. Money is not the issue but the will and the mechanism to do it are the problem. You said that other countries are looking at Canada to introduce a law that works so they can replicate the same system.

In the event that a name brand drug company, which has spent billions on R&D to develop a product, were to say that it had a problem with the bill, what would you tell that company? Would you be prepared to discuss suggestions to amend the bill to make it work or would you tell them, notwithstanding your concerns about the Patent Act, you wanted it anyway.

**Ms. Watson:** The latter, emphatically.

**Ms. Sandeman:** I would tell them that I would be more convinced by their arguments if they were able to produce and would produce the drugs that are needed, in particular the paediatric formulations, at the same price that generic companies are producing them.

I guess the bottom line is the cost. I do not believe it is entirely true to say that there is money floating around that cannot be spent. The Global Fund for AIDS, Tuberculosis and Malaria is grossly underfunded. This is usually the time of year when commitments are made to that fund. The fund is now scrambling to determine which of the desperate needs being put forward by countries they will have to turn down. There simply is not enough money available for the generics, let alone the expensive brand name drugs.

Another advantage of getting affordable generics to them is that the money, which I as a taxpayer through the Canadian government am contributing to the Global Fund, can go further. If it has to be spent on an expensive brand name drug it might save the life of one person but if that same money were spent on affordable multi-formula generics, it could be spread so much further.

Tout ce que nous avons vu nous convainc qu'il n'y a aucun doute au sujet de la conformité.

Je comprends qu'il est possible qu'avant la fin de la semaine, un expert juridique de l'OMC donne un avis au comité pour confirmer cela. Cette question est réglée, en ce qui nous concerne. Nous avons la documentation, laquelle est très convaincante.

**Le sénateur Harb :** C'est très important. Nous espérons que l'avis sera communiqué aux membres du comité.

Vous avez dit qu'il vous importait peu que les médicaments soient génériques ou non génériques, pour autant que le produit soit livré entre les mains de ceux qui en ont besoin, afin que des vies puissent être sauvées. Je ne vous ai pas entendu dire qu'on manquait d'argent. Il y a des fondations, des gouvernements et des engagements. Le Canada a pris un engagement financier, mais il ne peut pas dépenser l'argent parce qu'il n'y a aucun mécanisme en place lui permettant de le faire. Nous pourrions encourager les entreprises canadiennes à fabriquer les produits et à les envoyer en Afrique, mais le système ne fonctionne pas ainsi. L'argent n'est pas la question; ce sont la volonté et le mécanisme pour le faire qui posent problèmes. Vous avez dit que d'autres pays surveillent l'adoption d'une loi canadienne qui portera ses fruits, afin qu'ils puissent reproduire le même système.

Si jamais un fabricant de produits de marque, qui a investi des milliards de dollars en recherche et développement pour fabriquer un produit, affirmait que le projet de loi le dérangeait, que diriez-vous à ce fabricant? Seriez-vous prêtes à discuter de propositions visant à amender le projet de loi pour qu'il fonctionne, ou lui diriez-vous, en dépit de vos préoccupations concernant la Loi sur les brevets, que vous voudriez qu'il soit adopté de toute façon?

**Mme Watson :** La dernière réponse, sans hésiter.

**Mme Sandeman :** Je lui dirais que ses arguments me convaincraient davantage s'il pouvait produire et s'il produisait les médicaments dont on a besoin, en particulier les formulations pédiatriques, au même prix que les fabricants de produits génériques les produisent.

Je crois que le facteur décisif, c'est le coût. Je ne crois pas que ce soit tout à fait vrai qu'il y a de l'argent disponible qui ne peut être dépensé. Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est nettement sous-financé. C'est généralement à ce moment de l'année que les engagements à l'égard de ce fonds sont pris. Le fonds peine présentement à déterminer lesquels des besoins criants mis en avant par les pays devront être négligés. Il n'y a tout simplement pas assez d'argent disponible pour les médicaments génériques, encore moins pour les médicaments de marque déposée.

Un autre avantage de leur fournir des médicaments génériques abordables est que l'argent — que je donne, en tant que contribuable, au fonds mondial par l'entremise du gouvernement du Canada — permet de faire plus. Si de l'argent était dépensé pour l'achat d'un médicament de marque coûteux, il pourrait sauver la vie d'une personne, mais si le même argent servait à acheter un médicament générique multiformule abordable, il pourrait faire bien davantage.

Perhaps I am a bit naïve, but I am not clear about why the brand name companies are producing so many arguments that certain clauses in the bill are not compliant with various other pieces of legislation.

**Senator Harb:** We have not heard from them; I am merely speculating. I am an engineer. If I work 18 hours to devise and produce a product, I will be protective of that product. As you can appreciate, the brand name companies invest a great deal of money and expect the same thing.

**The Chair:** Did we not hear evidence that the royalties were agreed upon, for the most part, and that no one had a great problem on either side of the argument? As you said earlier, it is the delivery system that is the problem. We know that for the many reasons that we have heard, so maybe we should try to attack that problem.

**Senator Harb:** As the chair has said, that was an issue in the past. Should government and the generic companies discuss this problem? Otherwise, from what I hear, you will do it anyway. Should it be found that there is non-compliance in the bill in terms of the WTO, they have the right to sue the government under international law, which will delay further the transfer of drugs to those who need it.

**Ms. Coolen:** It is highly unlikely that the government would be sued. We have not seen anything that would indicate such an extreme. Certainly, our point is: Whatever it takes to get the drugs to sub-Saharan Africa, do it. It is the right thing to do. We have to go back to the initial spirit of CAMR when it passed both Houses and just do it.

**The Chair:** It is frustrating because we had such a large measure of agreement among political parties in both Houses. Yet, with all the best intentions, it has not succeeded.

Obviously, you are passionate about this. Who have you been talking to? I am not asking for trade secrets but have you talked to people from the brand name and generic companies?

**Ms. Sandeman:** They are on our list.

**The Chair:** We are the first target.

**Ms. Sandeman:** We have been talking widely, and some of the senators around this table have been gracious in their welcome into their offices. We have been talking to MPs, the AIDS legal network, and we heard from MSF. You probably know there are networks of people concerned about the problem of AIDS around the world. We are part of those networks and talk to all of those people.

Je suis peut-être un peu naïve, mais je ne sais pas pourquoi les fabricants de médicaments de marque avancent un si grand nombre d'arguments voulant que certaines dispositions du projet de loi ne soient pas conformes à divers autres textes législatifs.

**Le sénateur Harb :** Nous n'avons pas entendu parler d'eux. Je ne fais qu'émettre des hypothèses. Je suis ingénieur de formation. Si je travaille 18 heures pour concevoir un produit et le fabriquer, je voudrai protéger ce produit. Comme vous le savez sans doute, les fabricants de médicaments de marque investissent beaucoup d'argent dans leur réalisation et ils espèrent la même chose en retour.

**Le président :** N'avons-nous pas entendu des témoignages voulant que l'on se soit mis d'accord, dans une large mesure, sur les redevances, et que personne n'y voyait d'inconvénient majeur d'un côté comme de l'autre? Comme vous l'avez dit plus tôt, c'est le système de distribution qui est le problème. Nous le savons parce qu'on nous a présenté un grand nombre de raisons qui l'expliquent. Peut-être devrions-nous nous attaquer au problème.

**Le sénateur Harb :** Comme l'a dit le président, c'était un problème dans le passé. Le gouvernement et les fabricants de médicaments génériques devraient-ils en discuter? Autrement, d'après ce que j'entends, vous le ferez de toute façon. Si on devait déterminer que le projet de loi n'est pas conforme aux règles de l'OMC, les compagnies auraient le droit de poursuivre le gouvernement en vertu des lois internationales, ce qui retarderait encore davantage la distribution des médicaments à ceux qui en ont besoin.

**Mme Coolen :** Il est fort peu probable que le gouvernement serait poursuivi en justice. Nous n'avons rien vu qui donnerait à penser qu'on en viendrait à cette solution extrême. En tout cas, notre point de vue est le suivant : peu importe ce qu'il faut faire pour que les médicaments soient envoyés en Afrique subsaharienne, faites-le. C'est la bonne chose à faire. Nous devons revenir à l'intention initiale derrière le RCAM qui a été voté par les deux Chambres et nous y tenir.

**Le président :** C'est décourageant parce que nous étions parvenus à un bel accord entre les divers partis politiques dans les deux Chambres. Mais même avec les meilleures intentions du monde, cela n'a pas marché.

De toute évidence, cela vous tient vraiment à cœur. À qui avez-vous parlé? Je ne veux pas que vous me révéliez des secrets commerciaux, mais avez-vous parlé à des représentants des fabricants de médicaments de marque et de médicaments génériques?

**Mme Sandeman :** C'est sur notre liste.

**Le président :** Nous sommes les premiers.

**Mme Sandeman :** Nous avons parlé à beaucoup de personnes, et certains des sénateurs ici présents ont eu la gentillesse de nous accueillir dans leur bureau. Nous avons parlé à des députés, à des membres du Réseau juridique canadien VIH-sida et nous avons entendu des représentants de MSF. Vous savez sans doute qu'il y a des réseaux de personnes concernées par le problème du sida dans le monde. Nous faisons partie de ces réseaux et nous parlons à tous ces gens.

The brand pharmaceutical companies do not seem to be part of the network. We need to expand. We will talk to them, if they would like to meet with us.

**The Chair:** Fine. Do not go away too quickly. Thank you very much indeed for being here today. You have been most helpful to the committee's study.

We have now had a change of witnesses. We welcome the next group of witnesses to our session. Obviously, you have stirred up quite a bit of interest. We appreciate your presence.

[Translation]

We are now ready to hear from the representatives from GlaxoSmithKline, Boehringer Ingelheim (Canada) Ltd. and Canada's Research-Based Pharmaceutical Companies on the topic of Bill S-232.

[English]

In 2007, the Commissioner of Patents issued a compulsory licence under CAMR for patents held by GlaxoSmithKline and Boehringer Ingelheim. This licence allowed Apotex to export Apo TriAvir to Rwanda. Both firms have experience with the regime from the perspective of patent holders and can, therefore, inform us about the strengths and weaknesses of and possible improvements that can be made to CAMR.

Canada's Research-Based Pharmaceuticals Companies members hold a number of pharmaceutical patents which could potentially be impacted by Bill S-232. We are therefore pleased to be hearing their views on the bill and its implications for them, if enacted.

Today, we have with us Mr. Russell Williams, President of Canada's Research-Based Pharmaceuticals Companies, the grouping; Mr. Richard Dearden, Partner at Gowling, Lafleur, Henderson; Mr. Paul Lucas, President and CEO of GlaxoSmithKline; and Mr. Uwe Looper, Manager, Patents at Boehringer Ingelheim (Canada) Ltd.

Gentlemen, thank you for being with us. Mr. Williams will make a statement. Please proceed.

[Translation]

**Russell Williams, President, Canada's Research-Based Pharmaceutical Companies:** Mr. Chair, my colleagues and I are pleased to be here today to discuss Bill S-232.

Let me first make it clear that our association and our companies support Canada's Access to Medicines Regime.

[English]

We believe it is a useful response to the challenge of providing much-needed medicines to people in developing countries. CAMR must be placed in the proper context in light of the many other partnerships, innovations and initiatives of increasing access to medicines in the developing world. Furthermore, we welcome the opportunity to engage in this discussion because it is

Les sociétés pharmaceutiques fabriquant des produits de marque ne semblent pas faire partie du réseau. Il nous faut l'élargir. Nous parlerons à ces gens s'ils veulent nous rencontrer.

**Le président :** Parfait. Ne partez pas trop vite. Je vous remercie grandement d'avoir été ici aujourd'hui. Vous avez été des plus utiles pour les travaux du comité.

Nous allons maintenant accueillir le groupe de témoins suivants pour notre séance. De toute évidence, vous avez soulevé beaucoup d'intérêt. Votre présence ici est appréciée.

[Français]

Nous sommes maintenant prêts à écouter les représentants de GlaxoSmithKline, de Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée et des Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada sur le projet de loi S-232.

[Traduction]

En 2007, le commissaire aux brevets a émis une licence obligatoire en vertu du RCAM pour les brevets détenus par GlaxoSmithKline et Boehringer Ingelheim. Cette licence a permis à Apotex d'exporter le médicament Apo TriAvir au Rwanda. Les deux entreprises ont l'expérience du régime du point de vue de détenteurs de brevets et elles peuvent donc nous informer des points forts et des points faibles du RCAM et des améliorations qu'il est possible d'y apporter.

Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada détiennent un certain nombre de brevets pharmaceutiques qui pourraient avoir une incidence sur le projet de loi S-232. Nous sommes donc heureux d'entendre leur point de vue sur le projet de loi et sur ses répercussions possibles pour elles s'il était promulgué.

Nous avons avec nous aujourd'hui M. Russell Williams, président des Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada; M. Richard Dearden, associé de la société d'avocats Gowling, Lafleur, Henderson; M. Paul Lucas, président et chef de la direction de GlaxoSmithKline; et M. Uwe Looper, directeur des brevets à la société Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée.

Messieurs, je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui. M. Williams va faire une déclaration. Veuillez commencer.

[Français]

**Russell Williams, président, Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada :** Monsieur le président, mes collègues et moi sommes heureux d'être ici aujourd'hui pour discuter du projet de loi S-232.

Permettez-moi d'abord de préciser que notre association et nos compagnies appuient le Régime canadien d'accès aux médicaments.

[Traduction]

Nous croyons que c'est là une réponse utile au défi de fournir des médicaments indispensables aux habitants des pays en développement. Le RCAM doit être placé dans le contexte approprié, compte tenu des nombreux autres partenariats, innovations et initiatives visant l'accès accru aux médicaments dans les pays en développement. De plus, nous accueillons avec

about helping those in need. We firmly believe that by engaging in debate, we can have progress and innovation when it comes to getting medicines to those people who need it.

[*Translation*]

I mean that the regime is useless in combating disease in developing countries.

[*English*]

Over the last 17 years, our member companies in Canada have been participating in Health Partners International. We have voluntarily donated over \$225 million of product. Health Partners International ensures the product gets to the right people in the right way. Internationally, since 2000 — and we are global companies — our innovative pharmaceutical companies have donated well over \$9.2 billion U.S. to provide better health care to over two billion people.

I am giving those figures because we are proud of the work that we have done, though much more needs to be done. Some of this work is beginning to pay off. A recent report by the WHO found that more than four million adults and children were receiving antiretroviral therapy in low- and middle-income countries in 2008, which is a tenfold increase in just five years. The greatest increase was in sub-Saharan Africa, where the need is greatest. Similar gains have been made in providing medication to pregnant women to prevent the spread of AIDS to their children.

Turning now to the CAMR process and the changes to it proposed in Bill S-232, I would like to begin by addressing the issue of patents, both generally and specifically, when it comes to the Rwanda case. The case is a very important one, as you will hear, because it is the only time the rules of CAMR have been followed. Indeed, it represents the only example of any of the WTO nations who have implemented a similar piece of legislation.

You probably heard that the CAMR process is excessively complex. You have probably heard that the only way out of the complexity is to collapse the current CAMR process in favour of the so-called one-licence solution. That would provide open-ended access to patents: Unlimited length of time; unlimited volume of product; and no acknowledgment of whether or not a country has requested a particular medicine. These claims and these solutions are not borne out by the facts.

Within approximately two months following Rwanda's request for assistance in the summer of 2007, the federal government granted Apotex authorizations covering the intellectual property of our three member companies: GSK, Boehringer Ingelheim and Shire. The exact elapsed time of the entire process from start to finish was 68 days. As we moved forward to this fall, Apotex

plaisir l'occasion qui nous est donnée de participer à la discussion parce qu'il s'agit d'aider les personnes qui en ont besoin. Nous croyons fermement qu'en nous engageant dans ce débat, nous pourrions contribuer au progrès et à l'innovation pour ce qui est de procurer des médicaments aux personnes qui en ont besoin.

[*Français*]

Je voudrais dire que le régime est inutile pour combattre la maladie dans les pays en développement.

[*Traduction*]

Au cours des 17 dernières années, nos compagnies membres au Canada ont participé à Partenaires pour la santé internationale. Nous avons volontairement donné pour plus de 225 millions de dollars de produits. Partenaires pour la santé internationale s'assure que les produits vont aux bonnes personnes et de la bonne façon. À l'échelle mondiale depuis 2000 — et nous sommes des compagnies internationales —, nos sociétés pharmaceutiques innovatrices ont donné plus de 9,2 milliards de dollars américains pour procurer de meilleurs services de santé à plus de deux milliards de personnes.

Je vous donne ces chiffres parce que nous sommes fiers de ce que nous avons fait, bien que beaucoup plus reste à faire. Une certaine partie de ce travail commence à donner des résultats. Un rapport récent de l'Organisation mondiale de la santé a permis de constater que plus de quatre millions d'adultes et d'enfants ont reçu la thérapie antirétrovirale dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire en 2008, ce qui représente un chiffre dix fois plus élevé qu'il y a cinq ans. L'augmentation la plus forte a été constatée dans l'Afrique subsaharienne, où les besoins sont les plus grands. Des gains similaires ont été réalisés en ce qui a trait à la fourniture de médicaments à des femmes enceintes pour prévenir la transmission du sida à leurs enfants.

Pour ce qui est du processus du RCAM et des changements proposés à ce régime dans le projet de loi S-232, j'aimerais d'abord parler de la question des brevets, de façon générale et de façon spécifique, dans le cas du Rwanda. Ce cas est très important, comme vous pourrez le constater ici, parce que c'est la seule fois que les règles du RCAM ont été suivies. De fait, il s'agit du seul exemple d'un pays membre de l'OMC qui a mis en œuvre un texte législatif semblable.

Vous avez probablement entendu dire que le RCAM est un processus extrêmement complexe. Vous avez probablement entendu aussi que le seul moyen de s'en sortir est de renverser le processus du RCAM d'adopter la prétendue solution de la licence unique. Cela permettrait un accès ouvert aux brevets : durée illimitée, volume illimité de produits et aucune information à savoir si un pays a demandé ou non un médicament en particulier. Ces prétentions et ces solutions ne sont pas corroborées par les faits.

Deux mois environ après la demande d'aide du Rwanda durant l'été 2007, le gouvernement fédéral a accordé à Apotex des autorisations visant la propriété intellectuelle de nos trois compagnies membres : GSK, Boehringer Ingelheim et Shire. Le temps qu'il a fallu pour le déroulement du processus complet, du début à la fin, a été de 68 jours. À l'approche de l'automne,

requested the federal government for a two-year extension of the original two-year authorization. That was on September 10. The extension was granted on September 17. It took seven days to get that extension.

Over the 27 months since the request came in, approximately 2.5 months were related to CAMR. Based on these facts, we respectfully disagree that CAMR mechanisms were difficult to use and resulted in significant delays.

Notwithstanding these facts, the three R&D members involved have taken another important step to continue our commitment and important work. On October 19, our members announced a commitment going forward to allow Apotex a further authorization of another two years of this royalty-free status. I believe this is a clear statement showing that we support the principles of CAMR.

When it comes to patents, patents play an important but a certain role when it comes to making medicines available. Without patents, you do not discover new medicines. The WHO has designated 319 medicines as being essential for human health in developing countries. More than 90 per cent of those are not under patents and, therefore, could be produced by generics.

The other 10 per cent, through the leadership of our companies, have been made available throughout the network. We increase the flow of medicines by differential pricing, donations and open licensing agreements.

As you know, CAMR implemented the WTO's 2003 General Council decision to create a compulsory licensing regime for pharmaceutical products to be exported to eligible countries subject to mandatory conditions.

Bill S-232 eliminates all reference to the TRIPS Agreement and General Council decision. It renders the proposed compulsory licensing regime at direct odds with Canada's international treaty obligations.

[*Translation*]

I would like to discuss the four main provisions that the legislation deals with.

[*English*]

First, the current obligation to seek voluntary license within CAMR would be repealed. Second, the existing country notification and limits on product quantities would be repealed. Third, the bill contains no provision permitting the termination of a licence when the circumstances that led to it in the first place no longer exist. Fourth, the bill before you will unilaterally abrogate Canada's international trade law obligations and call into question this country's compliance with treaty obligations that Mr. Dearden will talk about later.

Apotex a demandé au gouvernement fédéral de prolonger de deux ans l'autorisation initiale d'une durée de deux ans. La demande a été faite le 10 septembre. La prolongation a été accordée le 17 septembre. Il a fallu sept jours pour l'obtenir.

Il s'est écoulé 27 mois depuis la demande du Rwanda. Pendant cette période, environ 2,5 mois concernaient le RCAM. En nous fondant sur ces données, nous nous permettons respectueusement de contredire l'affirmation voulant que les mécanismes du RCAM sont difficiles à utiliser et donnent lieu à des retards significatifs.

Outre ces faits, les trois membres de R-D concernés ont pris une autre mesure importante pour poursuivre notre engagement et le travail important que nous accomplissons. Le 19 octobre, ils ont annoncé qu'ils s'engageaient à aller de l'avant afin de permettre à Apotex d'obtenir l'autorisation de poursuivre pour deux ans encore ses activités sans devoir payer de redevances. Je crois qu'il s'agit là d'une prise de position claire qui montre notre appui des principes du RCAM.

Quant aux brevets, ils jouent un rôle important et indubitable quand il s'agit de rendre les médicaments disponibles. Sans brevets, on ne peut pas découvrir de nouveaux médicaments. L'OMS a désigné 319 médicaments comme étant essentiels à la santé humaine dans les pays en développement. Plus de 90 p. 100 de ces médicaments ne sont pas couverts par des brevets et, par conséquent, peuvent être produits sous forme de génériques.

Les 10 p. 100 restants, grâce au leadership de nos compagnies, ont été rendus disponibles dans tout le réseau. Nous améliorons la circulation des médicaments par l'application de prix différenciés, de dons et d'accords de licence générale.

Comme vous le savez, le RCAM a mis en œuvre la décision de 2003 du Conseil général de l'OMC de créer un régime de licence obligatoire pour les produits pharmaceutiques destinés à l'exportation vers les pays admissibles, sous réserve de conditions obligatoires.

Le projet de loi S-232 élimine toute référence à l'accord sur les ADPIC et à la décision du Conseil général. Selon les dispositions du projet de loi, le régime de licence obligatoire proposé est en contradiction directe avec les obligations du Canada en vertu des traités internationaux qu'il a signés.

[*Français*]

Je voudrais discuter de quatre dispositions majeures dont il est question dans la loi.

[*Traduction*]

Premièrement, l'obligation actuelle de demander une licence volontaire en vertu du RCAM serait révoquée. Deuxièmement, la notification des pays et les limites sur les quantités de produits existant actuellement seraient supprimées. Troisièmement, le projet de loi ne contient aucune disposition permettant l'annulation d'une licence quand les circonstances de sa délivrance n'existent plus. Quatrièmement, le projet de loi dont vous êtes saisi abrogerait unilatéralement les obligations du Canada en matière de droit commercial international et mettrait en question la conformité aux obligations découlant des traités signés par le pays, ce dont M. Dearden parlera plus tard.

[Translation]

I would also like to mention three other matters. These are product safety, price limits and diversion.

[English]

Safety of products, price limits and potential are some of the checks and balances that you see in the current CAMR. They have been conscientiously placed there by Parliament and would not be dealt with appropriately by this bill.

One of my greatest concerns is that Bill S-232 would allow medicines to be exported from Canada to developing countries without Health Canada safety approval. In effect, it would create double standards. We would have standards for medicines available for Canadians and a different standard for those medicines being shipped to developing countries. On that point, the generic manufacturers agree and oppose this aspect of the bill.

Our next concern relates to the potential for diversion. Some witnesses have asserted that diversion is a non-issue. It clearly is a serious concern. The WHO has said that one out of four medicines in developing countries is counterfeit.

[Translation]

The whole area of counterfeiting is a concern for our companies and the representatives from those companies can discuss that later.

[English]

We have to ensure, as the United Nations Secretary-General urged, collective action to protect people from falling victim to this insidious and illicit trade of counterfeit medicines. Bill S-232 would render unclear the current CAMR safeguards that prevent diversion to the black market. In particular, we would ask what purpose is served by removing the ability to seek termination of a licence if a humanitarian product were found to be re-exported from the country to which it was originally sent. It is a fundamental question.

We want to work collaboratively. Our companies want to develop the various partnerships and initiatives I mentioned. We are actively developing and participating in projects around the world. We believe that CAMR is one tool. We are proud of our commitment. There is more to do. We do not believe, at this point, that Bill S-232 responds to the concerns that we have been hearing from the developing world.

**Paul Lucas, President and CEO, GlaxoSmithKline Canada:** Thank you for the opportunity to appear today to express GlaxoSmithKline's experience with Canada's Access to Medicines

[Français]

Je voudrais également mentionner trois autres sujets, soit les questions de l'innocuité, des limites de prix et de détournement.

[Traduction]

La sûreté des produits, les limites de prix et la capacité sont quelques-uns des éléments qui contribuent à l'équilibre que l'on trouve dans le RCAM actuel. Ces éléments ont été placés là expressément par le Parlement et le projet de loi à l'étude n'en tiendrait pas compte de manière appropriée.

L'une de mes plus grandes préoccupations est que le projet de loi S-232 permettrait que des médicaments canadiens soient exportés vers les pays en développement sans le sceau d'approbation de Santé Canada. Concrètement, cela créerait une situation où il y a deux poids, deux mesures. Nous aurions des normes pour les médicaments offerts aux Canadiens et une norme différente pour ceux qui sont envoyés dans les pays en développement. Les fabricants de médicaments génériques sont d'accord avec nous sur ce point et ils s'opposent également à cet aspect du projet de loi.

Notre autre préoccupation a trait au potentiel de détournement. Certains témoins ont affirmé que le détournement est un faux problème, mais c'est évident qu'il s'agit d'un problème grave. L'OMS a fait savoir qu'un médicament sur quatre dans les pays en développement est contrefait.

[Français]

Toutes les questions de contrefaçon sont de plus en plus une préoccupation de nos compagnies et, les membres de nos compagnies pourront en discuter plus tard.

[Traduction]

Nous devons nous assurer que, comme l'a demandé instamment le secrétaire général des Nations Unies, des mesures soient prises collectivement par les pays pour empêcher que des gens soient victimes de ce commerce insidieux et illicite des médicaments contrefaits. Le projet de loi S-232 rendrait nébuleux les dispositifs de protection actuels du RCAM qui empêchent les détournements vers le marché noir. Nous voudrions savoir, en particulier, dans quel but on retirerait la possibilité de mettre fin à une licence si un produit destiné à des fins humanitaires était réexporté par le pays auquel il avait été envoyé à l'origine. C'est là une question fondamentale.

Nous voulons travailler en collaboration. Nos entreprises veulent établir les partenariats et lancer les initiatives dont j'ai parlé. Nous travaillons activement pour mettre en place des projets partout dans le monde et participer à ceux qui existent déjà. Nous croyons que le RCAM est l'un des outils qui peuvent nous permettre d'y parvenir. Nous sommes fiers de notre engagement, mais nous croyons qu'il y a encore à faire. Nous ne pensons pas, à l'heure actuelle, que le projet de loi S-232 est la réponse aux préoccupations qui ont été soulevées par les pays en développement.

**Paul Lucas, président et chef de la direction, GlaxoSmithKline Canada :** Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui pour parler de l'expérience de GlaxoSmithKline en ce

Regime and our company's extensive efforts in improving access to health care in the developing world. I would also like to explain why the proposed amendments to this legislation should be of concern to all of us, both in Canada and in the international community.

I would like to make three points. First, CAMR has been efficient and effective at achieving its objectives, when used. Second, the provision of medicines is only one essential element in addressing health care issues in the developing world. Third, GSK is committed through action to addressing these issues.

[Translation]

In our experience, the regime allows Canada to reconcile two key objectives: fulfilling its international obligations and ensuring access to medicines in developing countries.

[English]

The following chronology of events is important. It demonstrates that only 68 days elapsed from the time Apotex made the request of GSK until they were granted authorization to begin exporting zidovudine and lamivudine. Please allow me to outline that for you.

You will recall that Bill C-9 came into effect in May 2005 creating the Jean Chrétien "Pledge to Africa Act," now CAMR. Almost a full year passed before GSK and two other patent owners were approached by Apotex requesting voluntary licences. GSK responded promptly. This indicated a willingness to discuss the granting of a licence. We sought clarification on key questions related to anti-diversion and patient safety — both very real issues. Apotex did not respond at that time to our request for further information.

Fourteen months later, GSK received another request from Apotex for a voluntary licence. Within 26 days, we provided our consent to the Commissioner of Patents to issue an authorization pursuant to CAMR. Ultimately, another year passed before the first shipment of a triple combination HIV/AIDS drug was shipped by Apotex from Toronto to Rwanda.

Apotex took more than one year to start shipping their generic drug to Rwanda. It was not because of red tape or a complex and lengthy process, but for reasons outside the administrative and legal process and not within the control of GSK.

[Translation]

Our experience proves that the regime can work when it is put to the test. Very recently, my company went even further by stating that we want to continue to work constructively towards the achievement of Canada's objectives.

qui a trait au Régime canadien d'accès aux médicaments, et des efforts soutenus déployés par notre entreprise pour améliorer l'accès aux soins de santé dans les pays en développement. J'aimerais également vous expliquer pourquoi les modifications proposées à la loi devraient tous nous préoccuper, tant au Canada que dans le reste de la communauté internationale.

J'aimerais soulever trois points. Premièrement, le RCAM, lorsqu'on l'utilise, est efficace et permet d'atteindre les objectifs prévus. Deuxièmement, l'envoi de médicaments n'est qu'un des éléments essentiels dont il faut tenir compte pour régler la question des soins de santé dans les pays en développement. Troisièmement, GSK s'est engagé à se pencher sur ces questions et a pris des mesures en conséquence.

[Français]

Selon notre expérience, le régime permet au Canada de concilier deux objectifs clés : remplir ses obligations internationales et améliorer l'accès aux médicaments pour les pays en voie de développement.

[Traduction]

La chronologie des événements que je veux vous présenter est importante. Elle démontre qu'il ne s'est écoulé que 68 jours entre le moment où Apotex a présenté la demande à GSK et celui où Apotex a obtenu l'autorisation de commencer à exporter la zidovudine et la lamivudine. Laissez-moi vous expliquer.

Vous vous rappellerez que le projet de loi C-9 est entré en vigueur en mai 2005, devenant la Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique, maintenant connue sous le nom de RCAM. Près d'une année complète s'est écoulée avant qu'Apotex s'adresse à GSK et à deux autres titulaires de brevets pour obtenir une licence volontaire. GSK a répondu rapidement, ce qui indique que nous étions prêts à discuter de l'octroi d'une licence. Nous avons demandé des précisions sur les mesures anti-détournement et la sécurité des patients — deux enjeux très concrets. À l'époque, Apotex n'a pas répondu à notre demande d'information.

Quatorze mois plus tard, GSK a reçu une autre demande d'Apotex pour l'octroi d'une licence volontaire. En l'espace de 26 jours, nous avons donné notre approbation au commissaire aux brevets pour qu'une autorisation soit accordée en vertu du RCAM. Finalement, il s'est écoulé une autre année avant le premier envoi par Apotex, de Toronto au Rwanda, de traitements de trithérapie contre le VIH-sida.

Apotex a attendu plus d'un an avant de commencer à envoyer son médicament générique au Rwanda. Ce n'était pas à cause de formalités administratives ou d'un processus long et complexe, mais bien pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le processus administratif et juridique et qui ne relèvent pas de GSK.

[Français]

Notre expérience prouve que le régime peut fonctionner lorsqu'il est mis à l'épreuve. Tout récemment, mon entreprise est même allée plus loin en affirmant qu'elle voulait continuer à travailler de manière constructive pour que les objectifs du Canada soient atteints.



[English]

We must not lose sight of the needs of patients in the developing world. We must refrain from using CAMR as a means to reopen the intellectual property debate in Canada. This would create further instability and drive away crucial investments our country needs.

With this in mind, I want to touch on one thing that CAMR has reinforced for GSK. Simply delivering medicines, whether brand name or generic, does not address the challenges developing countries face, such as poor sanitation and education, insufficient infrastructure and diversion of medicines from the intended patients.

GSK has long taken an innovative, responsible and sustainable approach to improving the health of patients in the developing world. Working in partnership with governments, NGOs and the private sector, GSK has, among other things: deliberately focused R&D efforts on diseases of the developing world, such as HIV, TB and malaria; sought to eliminate many diseases, including lymphatic filariasis, one of the world's most disabling diseases; and consistently offered preferential pricing on antiretrovirals and vaccines.

This legacy of commitment is not enough. We have stopped saying, "It is not our fault there is no infrastructure to deliver health care." We have started asking ourselves: "What can we do to ensure that the infrastructure does exist?"

Consequently, we have established several new initiatives that continue to address these broader issues and significantly advance GSK's leadership role. Specifically, we have: recently begun sharing our intellectual property on neglected tropical diseases by setting up a patent pool and inviting others to join us; opened the doors of our research centre dedicated to diseases of the developing world to other researchers; reduced the prices of patented medicines in the least developed countries to no higher than 25 per cent of the price in the developed world; and committed to reinvest 20 per cent of the profit made on medicines in these countries back into local healthcare infrastructure projects.

In closing, we have illustrated that CAMR is only one piece of a larger puzzle. That piece has proven to work effectively and efficiently to achieve its objectives when put to the test. GSK's belief is that our collective efforts and intentions are best served by focusing on the broader issue of improving health care in the developing world through leadership and action. Thank you for your time.

[Traduction]

Il ne faut pas oublier les besoins des patients dans les pays en développement. Mais il ne faut pas non plus utiliser le RCAM comme prétexte pour relancer le débat sur la propriété intellectuelle au Canada, car on ne ferait ainsi qu'augmenter l'instabilité et passer à côté d'investissements cruciaux dont notre pays a besoin.

Permettez-moi de mentionner une autre chose que le RCAM a permis à GSK de faire. C'est bien de fournir des médicaments, que ce soit des médicaments de marque ou des médicaments génériques, mais ça ne permet pas de régler les problèmes que connaissent les pays en développement, comme l'insalubrité, les lacunes dans le système d'éducation, les infrastructures insuffisantes et le détournement des médicaments, qui ne se rendent alors pas aux patients visés.

GSK a adopté depuis longtemps une approche innovatrice, responsable et durable pour améliorer la santé des patients dans les pays en développement. En collaboration avec les gouvernements, les ONG et le secteur privé, GSK a entre autres délibérément concentré ses efforts de recherche et de développement sur les maladies qui touchent les pays en développement, comme le VIH, la tuberculose et le paludisme, elle a cherché à éliminer de nombreuses maladies, comme la filariose lymphatique, l'une des maladies les plus invalidantes qui soient, et elle a toujours vendu à des prix préférentiels les antirétroviraux et les vaccins.

Mais ces gestes d'engagement ne sont pas suffisants. Nous avons cessé de nous dire : « Ce n'est pas notre faute s'il n'y a aucune infrastructure pour fournir des soins de santé », et nous avons commencé à nous demander : « Que pourrions-nous faire pour qu'il y ait une infrastructure? »

Nous avons donc lancé plusieurs initiatives pour continuer à nous attaquer à ces questions fondamentales et promouvoir de façon convaincante le rôle de leadership de GSK. Plus particulièrement, nous avons récemment commencé à lever l'exclusivité sur notre propriété intellectuelle dans le cas des maladies tropicales négligées en établissant une communauté de brevets et en invitant d'autres sociétés à se joindre à nous. Nous avons aussi accueilli d'autres chercheurs dans notre centre de recherche consacré aux maladies qui touchent les pays en développement. Enfin, nous avons réduit le prix des médicaments brevetés offerts dans les pays les moins développés afin qu'il ne leur en coûte pas plus de 25 p. 100 du prix que paient les pays développés, et nous nous sommes engagés à réinvestir dans des projets locaux d'infrastructure de soins de santé 20 p. 100 des profits générés par les médicaments dans ces pays.

Pour conclure, nous avons démontré que le RCAM n'était qu'un élément parmi tant d'autres. Mais il permet d'obtenir des résultats efficaces et d'atteindre les objectifs prévus, pour peu qu'on se donne la peine de l'appliquer. GSK croit que la meilleure façon de voir nos projets et nos efforts collectifs porter fruit est de se concentrer sur l'amélioration globale des soins de santé dans les pays en développement, grâce au leadership et à des mesures concrètes. Je vous remercie de votre attention.

**Richard Dearden, Partner, Gowling, Lafleur, Henderson LLP:** Thank you, honourable senators, for permitting me to testify about why Bill S-232 fails to comply with Canada's international treaty obligations under the TRIPS Agreement. I am a partner at Gowling, Lafleur, Henderson. I have practiced international trade law for over three decades. I was retained by the government of the United States in the implementation and negotiation of the Canada-U.S. Free Trade Agreement, as well as the government of Mexico on the implementation and negotiation of NAFTA. I also chaired the Chapter 19 panel that overturned the Department of Commerce's determination that Canadian softwood lumber exports were countervailable subsidies. I have given you my biography and you will see my expertise in international trade law is set out there. I am recognized by certain peer-reviewed publications.

I have filed with the committee written submissions that explain why Bill S-232 violates compulsory licence obligations that Canada agreed. These are in both article 31 of the TRIPS Agreement and in the very carefully negotiated international solution to the access to medicines problem that is embodied in the General Council Decision of 2003. I wish to address three points for the committee's consideration.

First, Bill S-232's one-l licence regime is not authorized by flexibilities that are found in the TRIPS Agreement. Second, TRIPS Article 30's limited exceptions provision does not authorize Canada to abrogate its compulsory licence obligations. Third, if Bill S-232's regime were implemented, it would be a unilateral renegotiation of Canada's current compulsory licence obligations.

On my first point, the committee has heard several witnesses claim that Bill S-232 can replace CAMR through flexibilities available under the TRIPS Agreement. There are no such flexibilities that authorize the one-l licence regime. The only compulsory licence flexibility that existed at the time of the Doha Declaration in 2001 was for domestic consumption. There were no flexibilities in the TRIPS Agreement that allowed for the issuance of compulsory licences for export. I will read why the ministers gave the following instructions to the General Council for TRIPS in paragraph 6 of the Doha Declaration adopted on November 14, 2001:

We recognize that WTO members with insufficient or no manufacturing capacities in the pharmaceutical sector could face difficulties in making effective use of compulsory licensing under the TRIPS Agreement. We instruct the Council for TRIPS to find an expeditious solution to this problem and to report to the General Council before the end of 2002.

**Richard Dearden, associé, Gowling, Lafleur, Henderson LLP :** Je vous remercie, honorables sénateurs, de me donner l'occasion de comparaître pour expliquer pourquoi le projet de loi S-232 n'est pas conforme aux obligations internationales du Canada qui sont énoncées dans l'Accord sur les ADPIC. Je suis associé au cabinet Gowling, Lafleur, Henderson, où je pratique le droit commercial international depuis plus de 30 ans. J'ai travaillé pour le gouvernement des États-Unis à la mise en œuvre et à la négociation de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, et pour le gouvernement du Mexique à la mise en œuvre et à la négociation de l'ALENA. J'ai également présidé le groupe spécial prévu par le chapitre 19 de l'ALENA qui a réussi à annuler la décision du département du Commerce des États-Unis selon laquelle les exportations canadiennes de bois d'œuvre pouvaient être assujetties aux droits compensatoires. Je vous ai fourni ma biographie, qui fait état de mon expertise dans le domaine du droit commercial international. Ma contribution a aussi été reconnue dans des publications évaluées par des pairs.

J'ai présenté au comité des observations écrites dans lesquelles j'explique pourquoi le projet de loi S-232 viole les obligations en matière de licence obligatoire dont le Canada a convenu. Ces obligations sont décrites dans l'article 31 de l'Accord sur les ADPIC et dans une solution internationale négociée avec soin concernant le problème d'accès aux médicaments que renferme une décision du Conseil général datant de 2003. J'aurais trois points à porter à l'attention du comité.

Premièrement, le régime de licence unique prévu par le projet de loi S-232 n'est pas autorisé par les mesures d'assouplissement contenues dans l'Accord sur les ADPIC. Deuxièmement, les exceptions limitées énoncées dans l'article 30 de l'Accord sur les ADPIC n'autorisent pas le Canada à abroger ses obligations en matière de licence obligatoire. Troisièmement, si le régime prévu par le projet de loi S-232 était adopté, il s'agirait d'une renégociation unilatérale des obligations actuelles du Canada en matière de licence obligatoire.

Concernant mon premier point, le comité a entendu plusieurs témoins qui prétendent que le projet de loi S-232 peut remplacer le RCAM grâce à la marge de manœuvre que prévoit l'Accord sur les ADPIC. Cependant, aucune marge de manœuvre n'autorise l'établissement d'un régime de licence unique. Les seules mesures d'assouplissement relatives à la licence obligatoire qui existaient à l'époque de la Déclaration de Doha en 2001 concernaient la consommation intérieure. Aucune mesure contenue dans l'Accord sur les ADPIC ne permet l'octroi de licences obligatoires pour l'exportation. Je vais lire le paragraphe 6 de la Déclaration de Doha, adoptée le 14 novembre 2001, qui explique pourquoi les ministres ont donné des instructions au Conseil général relativement à l'Accord sur les ADPIC :

Nous reconnaissons que les membres de l'OMC ayant des capacités de fabrication insuffisantes ou n'en disposant pas dans le secteur pharmaceutique pourraient avoir des difficultés à recourir de manière effective aux licences obligatoires dans le cadre de l'Accord sur les ADPIC. Nous donnons pour instruction au Conseil des ADPIC de trouver une solution rapide à ce problème et de faire rapport au Conseil général avant la fin de 2002.

That expeditious solution was the General Council Decision of August 2003. Canada can rely only on that decision to issue compulsory licenses for export if it complies with the conditions that are set out in that decision. CAMR does that and Bill S-232 does not do that.

As an aside, my written submissions deal only with the TRIPS Agreement. If this bill were to be enacted, it would violate NAFTA article 1709, paragraph 10, which contains essentially the same compulsory licence obligations as found in the TRIPS Agreement. Canada and the United States entered a Memorandum of Understanding consenting to the suspension of NAFTA article 1709, Paragraph 10(f) as between themselves with respect to compulsory licences "issued in accordance with the terms of the WTO General Council Decision." Bill S-232 abrogates the terms of the General Council Decision.

On my second point, some witnesses have told this committee that Bill S-232's regime is authorized by Article 30 of the TRIPS Agreement. It is not so authorized. Let us not forget that WTO members rejected TRIPS Article 30 as the solution to the access to medicines problem. Even if Article 30 were available to Canada to defend a WTO panel regarding the measures in Bill S-232, it has to comply with the three conditions that are laid down in that article, and it does not.

Canada lost a WTO case that involved a provision in the Patent Act that allowed generic manufacturers to use a pharmaceutical patent during only the last six months of the 20-year term of that patent. The provision that allowed generic manufacturers to stockpile a patented drug and have it ready for sale as soon as that patent expired was found to have violated Article 30. It did not meet the conditions in Article 30, and the Panel on Canada agreed with the European Communities that:

... six months was a commercially significant period of time, especially since there were no limits at all on the volume of production allowed, or the market destination of such production.

Bill S-232 is a far more egregious violation than the stockpiling provision that the WTO panel struck down. Bill S-232 is not a limited exception but an unlimited exception that authorizes a compulsory licence to be issued for any drug, not just drugs that are necessary to combat diseases such as HIV or malaria. It authorises export in unlimited quantities; for an unlimited duration of time; and to over 140 countries. In essence, the regime that Bill S-232 advocates, bestows patent ownership rights

La solution rapide dont il est question dans cet extrait a été la décision du Conseil général d'août 2003. Le Canada ne peut se fonder que sur cette décision pour délivrer des licences obligatoires aux fins d'exportation s'il veut se conformer aux conditions qui y sont énoncées. Le RCAM respecte ces conditions, contrairement au projet de loi S-232.

Je tiens à préciser que mes observations écrites ne concernent que l'Accord sur les ADPIC. Si ce projet de loi était adopté, il violerait le paragraphe 10 de l'article 1709 de l'ALENA, qui comprend essentiellement les mêmes obligations relatives aux licences obligatoires que celles que l'on retrouve dans l'Accord sur les ADPIC. Le Canada et les États-Unis ont conclu un protocole d'entente dans lequel ils consentent à la suspension de l'application, entre eux, de l'alinéa 1709(10)f de l'ALENA, dans le contexte de l'octroi de licences obligatoires aux termes de la décision du Conseil général de l'OMC. Le projet de loi S-232 abroge les conditions énoncées dans la décision du Conseil général.

Concernant mon deuxième point, certains témoins ont affirmé devant ce comité que le régime prévu par le projet de loi S-232 était autorisé par l'article 30 de l'Accord sur les ADPIC, ce qui est faux. N'oublions pas que les membres de l'OMC ont estimé que l'article 30 de l'Accord sur les ADPIC n'était pas la bonne solution pour régler le problème de l'accès aux médicaments. Même si le Canada pouvait s'appuyer sur l'article 30 pour défendre les mesures énoncées dans le projet de loi S-232 devant un groupe spécial de l'OMC, le projet de loi en question devrait tout de même respecter les trois conditions qui sont énoncées dans cet article, ce qui n'est pas le cas.

Le Canada a perdu une cause soumise à l'OMC qui portait sur une disposition de la Loi sur les brevets permettant aux fabricants de médicaments génériques d'utiliser un brevet pharmaceutique seulement au cours des six derniers mois de la période de validité du brevet, qui était de 20 ans. On a jugé que cette disposition, qui permettait aux fabricants de médicaments génériques d'accumuler des médicaments brevetés et de les mettre en vente dès l'expiration du brevet, violait l'article 30, car elle ne respectait pas les conditions qui y sont énoncées. Le groupe chargé de l'affaire s'est entendu avec la Communauté européenne pour dire que :

Six mois représentaient une période significative du point de vue commercial, d'autant qu'il n'y avait absolument aucune limite quant au volume de production autorisé ou quant à la destination commerciale de cette production.

Le projet de loi S-232 est une violation encore plus grave que la disposition sur l'accumulation des médicaments que l'OMC a annulée, puisqu'il permet non pas une exception limitée, mais bien une exception illimitée qui autorise l'octroi d'une licence obligatoire pour tout médicament, pas seulement pour les médicaments qui sont nécessaires pour contrer des maladies comme le VIH ou le paludisme. Le projet de loi autorise l'exportation en quantité illimitée, pour une durée illimitée, et

on generic manufacturers and does not take into account the legitimate interests of patients who benefit from the incentives that patent protection provides for research and development of new medicines that save lives.

On my third point, Bill S-232 would be a unilateral renegotiation of Canada's compulsory licence obligations. The representative for Doctors Without Borders, Ms. Kiddell-Monroe, testified before this committee on October 21. She said that CAMR has failed because the 2003 WTO General Council Decision is fundamentally flawed and the General Council Decision is the root of the problem. She said that Bill S-232 seeks to deal with these flaws. In other words, the alleged problem lies with the General Council Decision solution that Canada and the other WTO members negotiated to deal with this problem. The Doctors Without Borders representatives also told this committee that the General Council Decision is a real problem and that we need to revisit it and tell the WTO that it does not work. In other words, the proper forum to address any alleged problems with the General Council Decision is the WTO in Geneva. The proponents of Bill S-232 are asking you to bypass the WTO in Geneva and unilaterally renegotiate Canada's current compulsory licence obligations through this one-licence regime.

In conclusion, I ask in terms of Canada's compliance with its international treaty obligations: What has changed since the issuance of the Minister of Industry's 2007 report on the statutory review of CAMR, which found there was no need to amend it? The only change since that report occurred in June 2009 when Canada accepted the protocol amending the TRIPS Agreement that makes the General Council Decision a permanent amendment to the TRIPS Agreement. Canada has not retreated from CAMR but has further entrenched its commitment to CAMR by adopting the protocol that will make a permanent amendment to the TRIPS Agreement by incorporating the General Council decision.

Thank you for your time.

**The Chair:** Thank you, Mr. Dearden. It is not always easy to present legal views in a concise way but you have done very well in that regard.

**Mr. Dearden:** Thank you, sir.

**The Chair:** Mr. Looper, please proceed.

**Ywe Looper, Director of Patents, Legal Affairs, Boehringer Ingelheim (Canada) Ltd.:** My role in the process for Boehringer Ingelheim was to be involved substantially in the drafting of two voluntary licenses that were provided to Apotex with a non-assert declaration in the context of what Boehringer Ingelheim has in a European access policy. During our question and answer period, I

dans plus de 140 pays. Essentiellement, le régime prôné par le projet de loi S-232 confère des droits de propriété de brevet à des fabricants de médicaments génériques sans tenir compte des intérêts légitimes des patients. En effet, les patients bénéficient des avantages découlant des mesures de protection des brevets sur le plan de la recherche et du développement, car elles permettent la fabrication de nouveaux médicaments qui peuvent sauver des vies.

Concernant mon troisième point, le projet de loi S-232 constituerait une renégociation unilatérale des obligations du Canada en matière de licence obligatoire. La représentante de Médecins Sans Frontières, Mme Kiddell-Monroe, a témoigné devant ce comité le 21 octobre. Elle a dit que le RCAM n'avait pas réussi à atteindre ses objectifs parce que la décision du Conseil général de l'OMC de 2003 était fondamentalement erronée et qu'elle était à l'origine du problème. Elle a affirmé que le projet de loi S-232 visait à combler ces lacunes. En d'autres mots, le problème résiderait dans la solution proposée dans la décision du Conseil général que le Canada et les autres membres de l'OMC ont négociée pour régler le problème. Les représentants de Médecins Sans Frontières ont également affirmé que la décision du Conseil général était réellement problématique, qu'il fallait l'examiner de nouveau et dire à l'OMC que la solution ne fonctionnait tout simplement pas. Autrement dit, l'instance appropriée pour régler tout problème lié à la décision du Conseil général est l'OMC à Genève. Les partisans du projet de loi S-232 vous demandent de contourner l'OMC à Genève et de renégocier unilatéralement les obligations actuelles du Canada en matière de licence obligatoire en adoptant ce régime de licence unique.

En conclusion, j'aimerais poser la question suivante au sujet du respect des obligations du Canada dans le cadre de traités internationaux : Qu'est-ce qui a changé depuis la publication du rapport du ministre de l'Industrie en 2007 sur l'examen législatif du RCAM, selon lequel aucune modification n'était requise? Le seul changement depuis la publication du rapport s'est produit en juin 2009, lorsque le Canada a accepté le protocole modifiant l'Accord sur les ADPIC, qui prévoit l'enchâssement de la décision du Conseil général dans l'Accord sur les ADPIC. Le Canada ne s'est pas retiré du RCAM; il a plutôt réitéré son engagement envers le régime en adoptant le protocole qui enchâsse la décision du Conseil général dans l'Accord sur les ADPIC, en faisant ainsi une modification permanente.

Merci de votre attention.

**Le président :** Merci, monsieur Dearden. Il n'est pas toujours facile de présenter une opinion juridique de façon concise, mais vous y êtes très bien parvenu.

**M. Dearden :** Merci, monsieur le président.

**Le président :** Monsieur Looper, c'est maintenant à vous.

**Ywe Looper, directeur des brevets, Affaires juridiques, Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée :** Le rôle que j'ai joué pour Boehringer Ingelheim a été de rédiger en grande partie les deux licences volontaires qui ont été accordées à Apotex, en plus d'une déclaration de renonciation, conformément à une politique d'accès européenne qui s'applique aux activités de Boehringer

would like to go into greater detail but, in a number of respects, that approach allowed us to have superior terms to what would be imposed by the CAMR.

I work at the research site of BI, which chose to establish its global research site for virology in Laval, Quebec. Everybody has a role to play in furthering the humanitarian objectives of the CAMR. A very important one is that a steady supply of second-line anti-HIV medicines be brought to the market so that we have drugs, such as nevirapine, for export. If those drugs did not exist, we would not be discussing the CAMR regime.

At Laval, 165 scientists work at discovering and optimizing the best-in-class and next-in-class compounds that are not only antiretrovirals. Today we are also looking at medicines for drug-free remission, which is a big step forward.

I think that we can envision the day where we would have a CAMR system that exports for humanitarian purposes not only Canadian-made antiretroviral products but also Canadian-discovered and made antiretroviral products.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Looper.

I have quite a list of questioners and there may not be time for the chair to ask questions at the end, so I will abuse my position and ask one now.

Mr. Dearden, this is a complex area for those of us who have had little or no experience in the pharmaceutical industry and the export of products. You may have covered this in your remarks, but Senator Fox, who is not with us this evening, at one point in one of our sessions, raised the possibility of tweaking Bill S-232. Let us suppose that a tweak here or there would make it much more acceptable to all parties. Is there any mechanism in the WTO to apply for what in another context one might call an advance ruling?

**Mr. Dearden:** None that I am aware of. When I said that we have to go back to the WTO if these alleged flaws are indeed flaws, you have to do the negotiation in Geneva.

**The Chair:** That is a negotiation between the party asking for it, namely Canada, and all members?

**Mr. Dearden:** It would be all members. When they negotiated this solution, they took everyone's legitimate interests into account. You are absolutely correct, it is a complex area. However, patent rights were also part of the interest that had to be taken into account. Patent rights were guaranteed in article 31 of TRIPS before this problem arose and the Doha declaration dealt with it. It did not deal with it in the flexibilities that existed; they had to create a brand new solution. That is why I quoted paragraph 6. The council was told, "Come up with an expeditious solution." Like it or not, for those who think there are flaws and for those who do not, that is the international solution that

Ingelheim. Pendant la période de questions et réponses, j'aimerais fournir plus de détails, mais, à plusieurs égards, l'approche que nous avons adoptée nous a permis d'avoir une portée plus vaste que le RCAM.

Je travaille au centre de recherche de BI, qui a choisi d'établir son centre principal de recherche en virologie à Laval, au Québec. Tout le monde a un rôle à jouer pour l'atteinte des objectifs d'aide humanitaire du RCAM. L'un de ces objectifs est très important : il faut obtenir un approvisionnement constant de médicaments de deuxième ligne contre le VIH, comme la névirapine, afin de pouvoir les exporter. Si ces médicaments n'existaient pas, nous ne serions pas en train de discuter du RCAM.

À Laval, 165 scientifiques travaillent pour découvrir et optimiser les meilleurs composés pour la fabrication de médicaments, qui ne sont pas seulement des antirétroviraux. Aujourd'hui, on essaie également de mettre au point des traitements permettant une rémission sans médicaments. Il s'agit là d'un grand pas en avant.

Je pense que nous pouvons entrevoir le jour où le RCAM nous permettra d'exporter à des fins humanitaires non seulement des produits antirétroviraux fabriqués au Canada, mais également des antirétroviraux fabriqués et découverts au Canada.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Looper.

Puisqu'il y a beaucoup d'intervenants, il se peut que je manque de temps pour poser des questions à la fin. Si vous le permettez, je profiterais donc de ma position pour en poser une tout de suite.

Monsieur Dearden, il s'agit d'un domaine complexe pour ceux qui connaissent peu, voire pas du tout, l'industrie pharmaceutique et l'exportation. Vous en avez peut-être parlé dans votre déclaration, mais le sénateur Fox, qui n'est pas avec nous ce soir, a déjà soulevé la possibilité d'une modification du projet de loi S-232 au cours de nos délibérations. Supposons que l'on apporte quelques petites modifications au projet de loi et qu'il devienne ainsi beaucoup plus acceptable pour toutes les parties. Existe-t-il un mécanisme à l'OMC qui permettrait ce qu'on pourrait appeler une décision anticipée?

**M. Dearden :** Pas que je sache. Quand j'ai dit qu'il fallait s'adresser à l'OMC si les lacunes qui ont été soulevées sont effectivement des lacunes, je voulais dire qu'il faudrait aller négocier à Genève.

**Le président :** Ce qui signifierait une négociation entre la partie qui demande la modification, c'est-à-dire le Canada, et tous les membres?

**M. Dearden :** Oui, ce serait effectivement une négociation avec tous les membres. Lorsqu'ils ont négocié la solution qui a été adoptée, ils ont tenu compte des intérêts légitimes de toutes les parties. Mais vous avez raison de dire qu'il s'agit d'un domaine complexe. Il faut se rappeler que les droits de brevet faisaient également partie des intérêts dont on a tenu compte. Les droits de brevet étaient garantis par l'article 31 de l'Accord sur les ADPIC avant que ce problème soit soulevé, et la Déclaration de Doha a réglé cette question. Et ce n'est pas grâce aux mesures d'assouplissement qui existaient déjà que le problème a pu être réglé; il a fallu créer une toute nouvelle solution. C'est pourquoi

Canada signed on to. In June 2009, it was accepted as a permanent amendment. If anyone wants to change those obligations, it must be done in Geneva with the whole membership.

**Senator Harb:** Thank you for your presentations.

I was interested in what I heard. First, there is a patent. You do not want to see anything in terms of laws being introduced that could create a mechanism for infringement on the patent. Second, there was the issue of diversion. I heard you had great concerns about the difficulties that people have in terms of diseases. Mr. Lucas mentioned that you put in about \$9.2 billion that benefited close to two billion people around the world in fighting diseases. Mr. Dearden raised an interesting point by saying that you can do all you want, but, in the end, any law that does not meet international obligations can be challenged and struck down.

Along the lines of the questions that the chair was asking, an earlier witness said that there is an opinion coming to the committee from WTO on the compliance of the bill with the provisions as set out at the negotiation at the WTO. If that is the case and that opinion is to arrive, I suspect that Mr. Dearden, who is extremely knowledgeable in the field, will grab it, look at it and re-evaluate it. Am I correct?

**Mr. Dearden:** You are correct that I would do that, but I am also most intrigued to read that opinion. I would love to see an opinion that explains how the elimination of the voluntary licence requirement is compliant with TRIPS. I would say that it is impossible for anyone to say that a regime that would eliminate the compulsory licence obligation that is point blank in TRIPS article 31 is compliant. I do not know if there is a WTO official who will give an opinion that Bill S-232's regime is WTO compliant. I am intrigued with the possibility that there would be a person that would say that. There is one example where I cannot see it.

**Mr. Lucas:** You mentioned the issue of diversion and that we did not seem to be concerned about that. I wanted to address that.

Speaking on behalf of my company, I am very much aware of a number of cases of diversion, in Africa particularly. What goes on in Africa with respect to diversion is pretty egregious.

I can give you one concrete example. My colleague in Africa has stood on a runway and seen an airplane land. An envelope changes hands and the plane takes off and goes back to Europe. This happens frequently and it is a serious concern. We have had to take extraordinary security measures to ensure that this does not happen. We will continue to be concerned as we see these things happen.

**Senator Harb:** When the generics appeared before us, they seemed to be quite eager. They did not say anything negative about name brands. In fact, they are interested in working with name brand companies and research-based pharmaceuticals. Is

j'ai cité le paragraphe 6 de la déclaration. On a dit au conseil de « trouver une solution rapide à ce problème ». Que l'on soit d'accord ou non et que l'on estime qu'il y a des lacunes ou non, il reste que c'est la solution internationale à laquelle le Canada a adhéré. En juin 2009, elle a été acceptée comme une modification permanente. Si l'on veut modifier ces obligations, il faut le faire à Genève en présence de tous les membres.

**Le sénateur Harb :** Merci pour votre présentation.

J'ai trouvé les témoignages intéressants. D'abord, il y a un brevet. On ne veut évidemment pas que des lois permettant la violation d'un brevet soient adoptées. Ensuite, il y a la question du détournement. Je comprends que vous avez beaucoup de préoccupations au sujet des difficultés qu'ont les gens qui souffrent de maladies. M. Lucas a mentionné que vous versiez environ 9,2 milliards de dollars pour aider les quelque 2 milliards de personnes partout dans le monde qui combattent la maladie. M. Dearden a également soulevé un point intéressant lorsqu'il a dit qu'on peut bien prendre toutes les mesures possibles, au bout du compte, il faut quand même songer que toute loi qui n'est pas conforme aux obligations internationales peut être contestée et annulée.

Pour poursuivre dans la même voie que le président, un témoin a dit déjà que nous recevions bientôt un avis provenant de l'OMC sur la conformité du projet de loi avec les dispositions qui ont été négociées à l'OMC. Si c'est bien le cas et que nous recevons cet avis, j'ai bien l'impression que M. Dearden, qui est extrêmement bien renseigné en la matière, se penchera sur cet avis pour l'examiner attentivement. Est-ce que j'ai raison?

**M. Dearden :** Vous avez tout à fait raison. Je serais d'ailleurs fort intéressé à entendre une opinion qui expliquerait en quoi l'élimination de la licence volontaire serait conforme à l'Accord sur les ADPIC. J'ajouterais qu'il est impossible d'affirmer qu'un régime qui éliminerait la licence obligatoire, qui est clairement établie dans l'article 31 de l'Accord sur les ADPIC, est conforme. Je ne sais pas si un responsable de l'OMC émettrait une opinion selon laquelle le projet de loi S-232 est conforme à l'OMC. Je me demande vraiment qui pourrait émettre une telle opinion. Je peux songer à un exemple où ce ne serait pas le cas.

**M. Lucas :** Vous avez mentionné la question du détournement et notre manque d'intérêt à cet égard. Je voudrais y répondre.

Pour ce qui est de mon entreprise, je sais qu'il y a de très nombreux cas de détournement, tout particulièrement en Afrique. Ce qui s'y passe est tout à fait flagrant.

Je peux vous donner un exemple bien concret. Mon collègue en Afrique se trouvait sur une piste d'aérodrome et a vu un avion atterrir. Il a vu une enveloppe changer de mains et l'avion repartir pour l'Europe. C'est une situation fréquente, et une grande préoccupation. Nous avons dû prendre des mesures de sécurité extraordinaires pour empêcher que cela n'arrive. Ces situations ne cessent de nous préoccuper.

**Le sénateur Harb :** Lorsque les fabricants de médicaments génériques ont comparu devant nous, ils semblaient très enthousiastes. Ils n'ont rien dit de négatif à propos des fabricants de médicaments d'origine. De fait, ils sont intéressés

there a possibility, for example, for you to sit with them and strike a memorandum of understanding so that we can use Canada as a model of cooperation between generics and name brands to do the good that you are doing and that the generics want to do? Is there any possibility of that taking place?

**Mr. Williams:** There are a number of possibilities. We went through examples quickly. Over the last 16 years, with Health Partners International Canada, we have donated products for distribution in developing countries; the generics and the medical devices group do as well. This is one way in which we can collaboratively work together.

As Mr. Lucas has said, we must ensure that the product is delivered safely and correctly and that there is not diversion of the products. The example of CAMR, the example of GSK, Shire and Boehringer Ingelheim (Canada) Ltd., shows that all three companies are willing to move forward voluntarily and cooperatively. Instead of focusing on this debate that may have to be settled elsewhere, we could get together in a creative way we can up our game for Canada, and not just in pharmaceuticals, brand names and generics. Then Canada as a whole could play a more active role in aiding this humanitarian crisis.

**Senator Harb:** Would it be fair for the chair to circulate the letter to both your association and the generically based association to get a meeting of minds?

**Mr. Williams:** We are always open to try to move forward and come up with creative solutions.

The attention that has been focused on this one tool has been surprising. It is a massive situation across the world. This is one tool but there are so many others with which we can be quite creative. I just listed a couple. We have a substantial documentation that we can send to the Senate committee to show the other examples that we do in collaboration.

**Senator Harb:** Thank you. I hope you do that.

**Mr. Looper:** On the idea of having a concerted approach and the ability for the legislation to contemplate that, under the current CAMR, there is an obligation of a 30-day period within which the generics approach the patent holders. That can be useful.

The experience that I had during the past Apotex application was that the 30-day provision enabled us to recognize that we at Boehringer Ingelheim had a pre-existing program, which we call the Nevirapine access policy. I tabled documents that set out exactly the generous way in which Boehringer Ingelheim does not assert patents in Rwanda, in all of Africa and in all the least-developed countries. This is a greater territorial scope than

à travailler avec eux et avec les compagnies de recherche pharmaceutique. Y aurait-il, disons, une possibilité que les parties s'entendent afin que le Canada devienne un modèle de collaboration entre les fabricants de médicaments génériques et les fabricants de médicaments d'origine pour faire toutes les bonnes choses que vous faites déjà et que les fabricants de médicaments génériques veulent faire aussi? Est-ce une possibilité?

**M. Williams :** Il y a plusieurs possibilités. Nous en avons rapidement mentionné quelques-unes. Au cours des 16 dernières années, nous avons, avec Partenaires Canadiens pour la Santé Internationale, donné des produits aux pays en développement; les fabricants de médicaments génériques et les fabricants d'appareils médicaux le font aussi. Voilà un exemple de collaboration.

Comme l'a dit M. Lucas, nous devons nous assurer que le produit arrive à bon port, sans détournement. L'exemple du RCAM, celui de GSK ou encore celui de Shire et Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée, démontrent que ces entreprises sont prêtes à travailler de concert, de façon volontaire. Au lieu de porter toute notre attention sur ce débat qui devrait peut-être se régler ailleurs, nous pourrions ensemble faire preuve de créativité afin de placer le Canada à l'avant-plan, mais pas juste dans le domaine des produits pharmaceutiques, des médicaments d'origine et des médicaments génériques. Le Canada dans son ensemble pourrait alors jouer un rôle plus actif dans l'apaisement de la crise humanitaire.

**Le sénateur Harb :** Serait-ce une bonne chose que le président du comité diffuse la lettre auprès de votre association et de celle des fabricants de médicaments génériques pour en arriver à une entente?

**M. Williams :** Nous sommes toujours disposés à aller de l'avant et à proposer des solutions créatives.

Il est surprenant de constater la grande attention que cet outil a suscitée. C'est une situation d'envergure partout dans le monde. Il s'agit là d'un outil, mais il y en a bien d'autres, à part ceux que j'ai mentionnés, qui nous permettent d'être très créatifs. Nous avons de nombreux documents attestant d'autres exemples de collaboration que nous pouvons transmettre au comité.

**Le sénateur Harb :** Merci. J'espère que vous le ferez.

**M. Looper :** À propos de la démarche concertée et de la capacité de l'envisager dans les textes de loi — en vertu du RCAM actuel — les fabricants de médicaments génériques doivent avoir tenté d'obtenir une licence du breveté dans les 30 jours précédant le dépôt de la demande. Cela peut être utile.

Lorsque Apotex a présenté sa plus récente demande, j'ai constaté que la disposition relative au délai de 30 jours nous a permis de nous rendre compte que — à Boehringer Ingelheim — nous avions déjà un programme, que nous appelons la politique d'accès à la névirapine. J'ai déposé des documents qui font état précisément de la générosité avec laquelle Boehringer Ingelheim ne revendique pas les brevets au Rwanda, ni dans le reste de

anything that could be available under CAMR. Were it not for that 30-day period, it would not have been possible to forward that non-assert declaration together with an offer of a voluntary licence.

I was involved in the drafting of the terms of the voluntary licence. They did not have to follow the CAMR requirements because it was outside CAMR's scope. That illustrates the importance of a concerted effort within TRIPS in order to dovetail with other programs that pre-exist.

There were specific ways in which the BI voluntary licences were superior to the terms and conditions provided by CAMR. In regard to the territory, the voluntary licence offered to Apotex, and in fact two proposals were made during the short time that we were in discussions, extended to any country covered by the non-assert declaration. A copy of that non-assert declaration has been tabled and is available for anyone's review. It included any country on the continent of Africa, any least-developed country, according to the UN's definition, and any low-income country according to World Bank definition.

The voluntary licence that was offered, that was not accepted, also was not restricted to the 15,600,000 tablets that were on the notification filed by Rwanda.

In fact, it was a voluntary licence that contemplated a mechanism by which, when any country filed a notification and was added to that voluntary licence, it would automatically continue until the full amount was fulfilled.

This voluntary licence exceeded the conditions set by CAMR with respect to its term. The CAMR statute regime is a two-year term with a two-year renewal. The voluntary licence was for the life of the patent.

Last, it was royalty-free.

I bring this forward because it was only because of the requirement that patentees were approached in advance that we were able to say, "We have something in place already outside the scope of the CAMR by way of a company policy that would allow full production, a licence for production of Nevirapine, for humanitarian goals."

The non-assert declaration has now been made available. It was followed up by a first offer of voluntary licence and that was done all within 12 days of the Apotex request to the patentees. I know that much has been made of the delays that were involved, but this is a case where in 12 days from the date of the Apotex request on July 13, 2007, a non-assert declaration was provided that was broader in scope, and then 19 days from the date of the request a voluntary licence was offered.

**The Chair:** Thank you, Mr. Looper. Other senators may wish to pursue that.

l'Afrique, ni dans les pays les moins développés. Il s'agit d'un territoire bien plus vaste que celui qui est couvert par le RCAM. Sans le délai de 30 jours, il aurait été impossible d'envoyer la déclaration de non-revendication en même temps que l'offre de licence volontaire.

J'ai participé à la rédaction des modalités de la licence volontaire. Il n'était pas nécessaire qu'elles répondent au RCAM, parce qu'elles n'en relèvent pas. Voilà qui illustre l'importance d'un effort concerté parmi les signataires de l'Accord sur les ADPIC afin d'arrimer des programmes qui existent déjà.

Les licences volontaires de BI étaient bien supérieures aux modalités proposées par le RCAM, de plusieurs façons. En ce qui concerne le territoire, la licence volontaire offerte à Apotex — d'ailleurs, nous avons fait deux propositions pendant le court laps de temps qu'ont duré les discussions — s'étendait à tous les pays couverts par la déclaration de non-revendication. Nous avons déposé un exemplaire de cette déclaration, que tous peuvent consulter. Elle vise tout pays d'Afrique, tout pays faisant partie des pays les moins développés, selon la définition des Nations Unies, et tout pays à faible revenu, selon la définition de la Banque mondiale.

La licence volontaire que nous avons offerte, et qui n'a pas été acceptée, ne se limitait pas aux 15 600 000 comprimés demandés dans l'avis déposé par le Rwanda.

En fait, la licence volontaire envisageait un mécanisme selon lequel, lorsqu'un pays déposait un avis, et qu'il était ajouté à la licence volontaire, elle se poursuivrait automatiquement jusqu'à ce que le total soit atteint.

Cette licence volontaire dépasse donc les conditions établies par le RCAM. En effet, le RCAM prescrit une période de deux ans, renouvelable pour deux ans, tandis que la licence volontaire était valable pour toute la durée de vie du brevet.

Pour finir, elle ne comportait aucune redevance.

Je mentionne ce point simplement parce que sans l'exigence selon laquelle il faut s'adresser au breveté à l'avance, nous n'aurions pas pu dire que nous disposions déjà, en dehors du RCAM, d'une politique qui permet l'octroi d'une licence pour la pleine production de la névirapine à des fins humanitaires.

La déclaration de non-revendication est maintenant publiée. Elle a été suivie d'une première offre de licence volontaire dans les 12 jours suivant la demande d'Apotex. Je sais qu'on a fait beaucoup de cas des délais. Mais en l'occurrence, dans les 12 jours suivant le 13 juillet 2007, date à laquelle Apotex a présenté sa demande aux brevetés, on a fourni une déclaration de non-revendication à portée élargie. Dix-neuf jours se sont écoulés à partir de la date de la demande jusqu'à la présentation de l'offre de licence volontaire.

**Le président :** Merci, monsieur Looper. D'autres sénateurs voudront peut-être examiner la question.



It is interesting that the versions of the negotiations surrounding the voluntary licence are, not to put too fine a point on it, diametrically opposed.

My recollection is that the generic drug representative suggested it would have been better to be obliged to go straight to compulsory licence because it served no purpose whatsoever.

It was interesting to have your side of it.

**Mr. Lucas:** If I may comment: It was back in 2006 that Jack Kay called me and asked me what I thought of this and would we be prepared to go ahead. I told him we would be perfectly happy to go ahead and let us move forward.

Frankly speaking, I seemed more anxious to make this go ahead than he did because he did not call me back for a year. Two months after I spoke to him we wrote him a letter, asking whether he was interested in pursuing this, and we heard back from him a year later. It seems a little strange.

**Senator Ringuette:** You have been donating medicine for the last 19 years. What is your distribution system?

**Mr. Williams:** The example that I used is through Health Partners International Canada. They do the distribution and they have set it up through the appropriate channels.

**Senator Ringuette:** What are the appropriate channels?

**Mr. Williams:** I think Health Partners International Canada has applied to come here and they can give you the specifics. On November 18 they are scheduled to come to the Senate. It would be more appropriate that they go to the specifics of that.

I also mentioned that over the last nine years, the global companies have donated over \$9 billion of product, and that is through the global community.

**Senator Ringuette:** I understand that in Canada there were \$228 million in the last 19 years, which is \$11.8 million a year, divided by your 50 partner companies, which is \$236,000 a year.

Coming back to the issue of distribution, do you have any evidence that the two shipments of generic drugs that were sent to Africa have entered into the black market?

**Mr. Williams:** I do not. I do not know anything of the shipments, no.

**Mr. Lucas:** Because CAMR has that safety net in it, hopefully, it has not happened.

**Mr. Williams:** There are protections built in to stop that. We are worried about losing those protections.

**Senator Ringuette:** Exactly. That is the unchanged in this bill. I was intrigued that you had brought forward the black market issue. When you are distributing medical supplies, I would like to know what your mechanism of distribution is and how you ensure that it does not go into the black market. What is the evidence? If

Il est intéressant de constater que les versions concernant les négociations sur la licence volontaire sont pour le moins diamétralement opposées.

Je me rappelle que le représentant du fabricant de médicaments génériques a laissé entendre qu'il aurait été plus approprié d'avoir directement recours à la licence obligatoire, car l'autre ne sert à rien.

C'était intéressant d'entendre votre point de vue.

**M. Lucas :** Si je peux me permettre : c'est en 2006 que Jack Kay m'a appelé pour me demander ce que j'en pensais et si nous étions prêts à aller de l'avant. Je lui ai répondu que nous en serions très heureux.

Pour être honnête, il semble que j'étais plus enthousiaste que lui, parce qu'il lui a fallu un an pour me rappeler. Deux mois après que je lui aie parlé, nous lui avons envoyé une lettre pour lui demander s'il était intéressé à aller de l'avant, mais c'est juste un an plus tard qu'il a répondu. C'est un peu étrange.

**Le sénateur Ringuette :** Vous donnez des médicaments depuis 19 ans. Quels sont vos canaux de distribution?

**M. Williams :** L'exemple que je donne habituellement est celui de Partenaires Canadiens pour la Santé Internationale. C'est cet organisme qui s'occupe de la distribution, et il le fait par les voies appropriées.

**Le sénateur Ringuette :** Quelles sont ces voies?

**M. Williams :** Je crois que Partenaires Canadiens pour la Santé Internationale a demandé à comparaître devant vous. Ses représentants pourront vous donner des précisions. La date prévue est le 18 novembre. Il serait préférable que ce soit eux qui vous donnent les explications.

J'ai également mentionné qu'au cours des neuf dernières années, les multinationales ont donné pour plus de 9 milliards de dollars de produits, par l'entremise de la collectivité internationale.

**Le sénateur Ringuette :** Si je comprends bien, le Canada a donné pour 228 millions de dollars au cours des 19 dernières années, ce qui représente 11,8 millions de dollars par an, montant qui, si on le répartit également entre les 50 entreprises partenaires, revient à 236 000 \$ par année pour chacune.

Pour en revenir à la distribution, avez-vous la preuve que les deux cargaisons de médicaments génériques qui ont été envoyées en Afrique sont passées au marché noir?

**M. Williams :** Non. Je ne sais rien à ce sujet.

**M. Lucas :** Espérons que le filet de sécurité prévu par le RCAM aura permis d'empêcher que ça arrive.

**M. Williams :** Il y a des mesures de protection qui sont prévues pour l'empêcher, mais nous craignons de les perdre.

**Le sénateur Ringuette :** Exactement. Elles figurent toujours dans le projet de loi. Je suis étonnée que vous ayez introduit la question du marché noir. Lorsque vous distribuez des produits médicaux, quel est votre mécanisme de distribution? Comment vous assurez-vous qu'ils ne passent pas au marché noir? Quelle est

you raised the issue, do you have evidence that the two shipments that were sent to Africa have entered the black market? Those are fair questions.

**Mr. Williams:** It is an excellent question. Because of CAMR protections, they have not, as far as I know — I have no evidence to that effect. We are worried about losing those.

**Mr. Dearden:** There are some concerns, senator, on the anti-diversion measures in Bill S-232.

There is no pre-export notification to help Canada to inspect. For some reason, that has been repealed under Bill S-232.

As previously mentioned, the ability to terminate a compulsory licence for export, if it turns out it was not used for the purpose for which it was supposed to be used, has been also taken out under Bill S-232. I cannot speak on the factual situation, whether there is a black market. There are concerns whether the anti-diversion measures in the bill are what will be required to prevent diversion.

**Senator Ringuette:** I am not a lawyer, and you are certainly quite a scholar in the field. However, as I read the bill, I was under the impression that we are not trashing CAMR; that we are adding to it. Therefore, how did we manage to repeal what you are saying?

**Mr. Dearden:** With the example I gave you, it absolutely is repealed. I did not say that you were trashing the anti-diversion measures currently in CAMR completely with what is in Bill S-232. There are some measures that you are trashing.

**Mr. Loper:** I would like to comment on one aspect of CAMR that would be repealed and that is directly related to diversion and the potential for diversion. That is the requirement regarding labelling and packaging of medicines. That is seen as being a very important part of the mechanism in order to identify products as being manufactured in Canada for humanitarian purposes.

I would also like to comment on why there is always a potential for diversion. It is because there is always a demand for the products, particularly with regard to countries that apply the theory of international exhaustion of patent rights on products that are sold. That is to say, where a sale is made in bulk of medicines from Apotex to Rwanda, many countries under their legal doctrine apply what is called the exhaustion upon sale. This means it can be imported and is no longer subject to the patent. The patent rights have been exhausted on that sale. That is what drives a market for parallel import and re-exportation of articles after sale.

The packaging and labelling requirements identifying this as being for humanitarian purposes was an aspect that we considered very important to be included in our voluntary licence approach outside of CAMR.

la preuve? Puisque vous avez soulevé la question, avez-vous la preuve que les deux cargaisons qui ont été envoyées en Afrique sont passées au marché noir? Ce sont des questions légitimes.

**M. Williams :** C'est une excellente question. Grâce aux mesures de protection prévues par le RCAM, la réponse est non, pour autant que je sache — je n'ai aucune preuve en ce sens. Nous avons peur de les perdre.

**M. Dearden :** Nous avons quelques préoccupations, madame le sénateur, à propos des mesures antidétournement prévues dans le projet de loi S-232.

Il n'y a notamment aucun avis préalable à l'exportation permettant au Canada de faire des inspections. Pour une raison inconnue, cette exigence est éliminée du projet de loi S-232.

Comme je l'ai déjà mentionné, la possibilité de mettre fin à une licence obligatoire d'exportation, si elle n'est pas utilisée aux fins prévues, ne figure pas non plus dans le projet de loi S-232. Je ne peux rien dire au sujet des faits ni de l'existence d'un marché noir. Mais on se demande si les mesures antidétournement prévues dans le projet de loi correspondent bien à ce dont nous avons besoin pour empêcher un éventuel détournement.

**Le sénateur Ringuette :** Je ne suis pas avocate, et vous êtes très certainement un expert en la matière. Pourtant, en lisant le projet de loi, je n'avais pas l'impression que nous dénaturons le RCAM, mais plutôt que nous le bonifions. Alors, comment avons-nous fait pour retirer les éléments dont vous venez de parler?

**M. Dearden :** Dans l'exemple que je vous ai donné, il s'agit bel et bien d'une élimination. Je n'ai pas dit qu'avec le projet de loi S-232, vous sabotez complètement les mesures antidétournement qui sont actuellement prévues au RCAM. Mais c'est bien le cas pour certaines d'entre elles.

**M. Loper :** Je voudrais intervenir au sujet d'une disposition du RCAM qui serait éliminée et qui se rapporte directement au détournement ou au risque d'un détournement. Il s'agit de la disposition concernant l'étiquetage et l'emballage des médicaments. C'est un élément très important du mécanisme permettant de déterminer que les produits sont fabriqués au Canada à des fins humanitaires.

Je voudrais également expliquer pourquoi il y a toujours un risque de détournement. C'est parce les produits sont toujours en demande, particulièrement dans les pays qui appliquent la théorie de l'expiration des droits de brevet à l'international sur les produits vendus. C'est-à-dire que lorsque Apotex vend de grandes quantités de médicaments au Rwanda, de nombreux pays appliquent, en vertu de leur doctrine, la notion de l'expiration dès la vente conclue. Cela signifie que le médicament peut être importé et qu'il n'est plus assujéti à un brevet. Les droits de brevet ont expiré une fois la vente conclue. C'est le moteur d'un marché parallèle de l'importation et de la réexportation d'articles après la vente.

L'emballage et l'étiquetage permettant de reconnaître que les produits servent à des fins humanitaires constituent un aspect que nous avons jugé très important d'intégrer dans notre démarche de licence volontaire parallèle au RCAM.

**Senator Ringuette:** Mr. Looper, do you see evidence of the black market in either the products that the 50 companies are sending on a yearly basis or in the two shipments that were sent to Africa?

**Mr. Looper:** I was not involved in the delivery. I do not have evidence —

**Senator Ringuette:** I am asking you the question.

**Mr. Looper:** I do not know if there was or was not.

**Senator Ringuette:** Thank you.

**Senator Massicotte:** Thank you for appearing. We are getting a lot of information. Obviously, we are having a difficult time reconciling and understanding the issue. I guess that is what we are trying to get at.

I would like to rewind a little bit. What I am hearing from you is that we all agree with the objectives of the bill that were passed some years ago in order to help the poor countries such as Africa to get generic drugs at an inexpensive price. You agree with that objective.

All of us thought — I was not at the table — when they passed this bill that it would be the solution and that Canada would be at the vanguard of a solution. However, we sit here many years later and we have sent two shipments, which in most people's definition is failure, or at least immense disappointment in the results of this program. Some people are saying it is a success, but I would strongly argue that two shipments is not good enough.

I am hearing all kinds of reasons as to why, such that maybe WTO is a problem, et cetera. Let us go back. We agree with the objective. You people have international experience. You have distribution systems. You know the territory very well. You know the issues; that is your job, your corporate life and mission in life.

What is the solution? How do we get there? If we forget the excuse of WTO, et cetera, what do we have to do to get there tomorrow? I do not want to hear about what else you are doing. How do we correct CAMR to get to the solution? What do we have to do in order to ensure that in the next two years we get 20, 30 or 40 shipments?

**Mr. Lucas:** It is important to recognize that the landscape has changed significantly in Africa within the last few years. For example, GSK with its licensed partners in Africa has shipped 350 million doses of HIV medications to Africa. Those are at preferential, low prices. CAMR has shipped 15 million doses. The availability of cheap medicines in Africa is widespread now.

**Senator Massicotte:** Has the problem disappeared?

**Mr. Lucas:** No, the problem has not disappeared. I think CAMR is another tool that can be used in certain circumstances. We as a company, and many of the other companies in the innovative industry, are selling their products at low prices in

**Le sénateur Ringuette :** Monsieur Looper, y a-t-il des preuves permettant de lier au marché noir les produits que les 50 entreprises envoient annuellement en Afrique ou les deux cargaisons?

**M. Looper :** Je n'ai pas participé à la livraison. Je n'ai aucune preuve...

**Le sénateur Ringuette :** Je vous pose la question.

**M. Looper :** Je ne sais pas.

**Le sénateur Ringuette :** Merci.

**Le sénateur Massicotte :** Merci d'être comparus devant nous. Nous recueillons beaucoup de renseignements. Manifestement, nous avons de la difficulté à rassembler les morceaux du casse-tête et à comprendre la situation. Mais c'est là notre but.

J'aimerais revenir un peu en arrière. Ce que j'entends, c'est que nous souscrivons tous aux objectifs du projet de loi qui a été adopté il y a quelques années afin d'aider les pays pauvres, comme ceux de l'Afrique, à obtenir des médicaments génériques à bon marché. Vous souscrivez à cet objectif.

Nous avons tous pensé — et je n'étais pas présent à ce moment-là — que ce projet de loi constituerait la solution et qu'il ferait du Canada un pays avant-gardiste. Cependant, nous voici de nombreuses années plus tard avec deux cargaisons, dont la plupart des gens dirait qu'il s'agit d'un échec, ou du moins d'une immense déception par rapport au programme. Certains disent que c'est une réussite, mais j'affirme avec véhémence que deux cargaisons, ce n'est pas assez.

J'entends toutes sortes de raisons qui sont invoquées pour expliquer la situation, comme l'OMC, qui serait un problème. Donc, revenons en arrière. Nous souscrivons à l'objectif. Vous avez de l'expérience à l'échelle internationale. Vous avez des voies de distribution. Vous connaissez très bien le territoire. Vous connaissez les problèmes : c'est votre travail, votre vie professionnelle et votre mission.

Quelle est la solution? Comment y arriver? Si nous mettons de côté l'excuse de l'OMC et tout le reste, que devons-nous faire pour atteindre notre but? Je ne veux pas que vous me parliez de ce que vous faites d'autre. Comment devons-nous modifier le RCAM pour parvenir à la solution? Que devons-nous faire pour nous assurer que dans les deux prochaines années, il y ait 20, 30 ou 40 cargaisons?

**M. Lucas :** Il est important de reconnaître que la situation a énormément changé en Afrique au cours des dernières années. Par exemple, GSK, et ses partenaires sous licence en Afrique, a envoyé 350 millions de doses de médicaments contre le VIH en Afrique, à bas prix, à prix préférentiel. Le RCAM a envoyé 15 millions de doses. Aujourd'hui, les médicaments bon marché sont facilement accessibles en Afrique.

**Le sénateur Massicotte :** Le problème a-t-il disparu?

**M. Lucas :** Non. Je pense que le RCAM est un outil utile dans certaines circonstances. Mon entreprise, tout comme de nombreuses entreprises dans le domaine de l'innovation, vend ses produits à bas prix en Afrique et dans les pays en

Africa and to the developing world. Low prices are available quite extensively for medicines for the developing world, and we are competing there.

**Senator Massicotte:** Is that why we only had two shipments because other products came to satisfy the demand?

**Mr. Lucas:** That must be one of the significant factors because these prices are available.

**Senator Massicotte:** The objective of the bill has been largely satisfied, so it has little relevance today. Should we spend the time to correct it or correct something else that is a problem?

**Mr. Lucas:** That is a great question. I do not think we should be spending the time fiddling with CAMR. We should be looking as a country at what else we can do in the developing world. It was mentioned earlier that a number of the funds are requiring money so they can buy these medicines at the lower prices and distribute them but can also address some of the infrastructure issues in Africa. That is a key component that needs to be addressed right now. Maybe that is where Canada should be focusing its efforts, to make a bigger impact than we probably ever can through CAMR.

**Senator Massicotte:** This is very important. You are saying that the nature of the problem has changed so dramatically because it has been largely satisfied — not fully satisfied but largely satisfied — so that even the old legislation does not have much merit and certainly our efforts do not have much merit to get there because there are better solutions available. Is that a good summary of what I heard?

**Mr. Lucas:** Yes, that is a good summary of what I said.

**Mr. Williams:** One of your points was when you passed it, you thought it was the solution. That is the way it was being portrayed. It was one of the solutions. That is part of it. We must do much more.

**Senator Massicotte:** It was obviously a failed solution.

**Mr. Williams:** I am perplexed because we are having this debate on the assumption that it does not work. I do not understand why Apotex has not made a second attempt. We are talking about this humanitarian crisis. We are all sitting around having this debate and wondering how we fix it, which is a fair question. Why would you not go back? If you had four or five examples when it did not work, then you might have a point.

**Senator Massicotte:** If it did not work, why do you think Apotex and those other generic companies are not pursuing this if there is no problem?

**Mr. Williams:** They have another agenda on that. So be it. When we look at it, the problem is not there. Why have they not tested the system more? If it worked in two months, let us do it again and let us do it properly.

développement. Il y a de nombreux médicaments bon marché qui sont destinés aux pays en développement, et nous sommes en concurrence.

**Le sénateur Massicotte :** Donc, la raison pour laquelle il n'y a eu que deux cargaisons, c'est que d'autres produits ont satisfait à la demande?

**M. Lucas :** C'est un des facteurs importants, parce que les prix sont abordables.

**Le sénateur Massicotte :** L'objectif du projet de loi est largement atteint; il a donc perdu sa pertinence aujourd'hui. Devrions-nous consacrer du temps à le corriger ou à corriger une partie du problème?

**M. Lucas :** C'est une très bonne question. Je ne crois pas que nous devrions passer du temps à retoucher le RCAM. Nous devrions plutôt songer à ce que, en tant que pays, nous pourrions faire dans les pays en développement. On a déjà mentionné que plusieurs fonds ont besoin d'argent pour acheter des médicaments à bas prix et les distribuer. Mais ils pourraient aussi régler certains problèmes d'infrastructure en Afrique. C'est une question clé dont il faut s'occuper dès maintenant. C'est peut-être sur ce point que le Canada devrait concentrer ses efforts pour obtenir les résultats que jamais le RCAM ne produira.

**Le sénateur Massicotte :** C'est très important. Si je résume bien vos propos, la nature du problème a changé radicalement parce qu'à défaut de le résoudre complètement, on l'a réglé en grande partie, à un point tel qu'on reconnaît peu les mérites de l'ancienne loi et de nos efforts, vu qu'il existe de meilleures solutions.

**M. Lucas :** Vous avez bien résumé ce que j'ai dit.

**M. Williams :** Lorsque le projet de loi a été adopté, vous pensiez qu'il constituait la solution. On a essayé de le vendre en disant qu'il constituait une des solutions. Le projet de loi règle une partie du problème, mais nous devons aller beaucoup plus loin.

**Le sénateur Massicotte :** C'était évidemment une solution inefficace.

**M. Williams :** Le fait de débattre du sujet en présumant que la solution est inefficace me laisse perplexe. Je ne comprends pas pourquoi Apotex n'a pas fait un deuxième essai. Il s'agit d'une crise humanitaire. Nous sommes tous assis ici à discuter et à chercher des solutions au problème. La question est juste. Pourquoi n'y retourneriez-vous pas? Si vous pouviez nous donner quatre ou cinq exemples de ce qui n'a pas fonctionné, vous marqueriez peut-être un point.

**Le sénateur Massicotte :** Si cela n'a pas fonctionné, pourquoi croyez-vous qu'Apotex et les autres fabricants de médicaments génériques ne vont pas de l'avant alors qu'il n'y avait pas de problème?

**M. Williams :** Ils ont d'autres plans à ce sujet. Tant mieux pour eux. Si on regarde attentivement, on constate que le problème n'est pas là. Pourquoi n'ont-ils pas davantage mis le système à l'épreuve? Si cela a fonctionné pendant deux mois, qu'on nous laisse recommencer et le faire correctement.

**Senator Massicotte:** Can I get copies of your correspondence with Apotex? You said Apotex made a demand and you responded. Can we get a copy of that correspondence?

**Mr. Lucas:** I think that is available.

**Mr. Looper:** I tabled that yesterday, and I see a copy on Senator Oliver's desk.

**Senator Massicotte:** We often ask the question: Why are companies not making them now? Why are they not following the process? There is written documentation about a problem with Abbott and Thailand. Companies like yours said if you go the generic and cheap route, even if it is not in your financial interests, we will be less cooperative in the rest of our relationship with you. You use your financial leverage or medication leverage to discourage companies from doing so.

Some people would say you scared those countries so much, those that are not strong enough, that they will not use this process because they are scared of retaliation. I call it blackmail, but that is probably too strong a word. Could you clarify the issue there and help us along? What are the facts? Of course you would not do that yourselves, but it looks like someone else did.

**Mr. Williams:** I am not aware of that situation. I think those allegations are unfounded.

We work in collaboration. You can look at the number of exercises we have done in trying to come up with different pricing, donations and other ways of making the product available.

I have heard the rumours, but I am not aware of that.

**Mr. Looper:** A moment ago, I was asked for evidence of diversion.

**Senator Massicotte:** I did not ask that.

**Mr. Looper:** I have not seen any evidence that there has been undue pressure from pharmaceuticals.

**Senator Massicotte:** Are you talking about diversion or Thailand now?

**Mr. Looper:** On diversion.

**Senator Massicotte:** What question are you trying to answer?

**Mr. Looper:** I was asked for evidence. I understand you are asking us to comment on allegations of —

**Senator Massicotte:** Discouragement. You are saying there is none?

**Mr. Looper:** That is right.

**Senator Massicotte:** That is the answer I heard.

**Le sénateur Massicotte :** Pourrais-je obtenir des copies de votre correspondance avec Apotex? Vous dites qu'Apotex avait fait une demande et que vous y aviez répondu. Pouvons-nous obtenir une copie de cette correspondance?

**M. Lucas :** Je crois qu'elle est disponible.

**M. Looper :** Je l'ai déposée hier, et je vois une copie sur le bureau du sénateur Oliver.

**Le sénateur Massicotte :** On se demande souvent pourquoi les entreprises ne produisent pas ces médicaments maintenant. Pourquoi ne suivent-elles pas le processus? Nous avons des documents relativement à un problème qui serait apparu entre Abbott et la Thaïlande. Des entreprises comme la vôtre ont dit que si vous empruntiez la voie des médicaments génériques à bon marché, même si ce n'était pas dans votre intérêt sur le plan financier, nous serions moins coopératifs en ce qui concerne les autres aspects de notre relation avec vous. Vous vous servez de votre poids financier, ou de vos avantages sur le plan des médicaments, pour décourager les entreprises d'aller de l'avant.

Certaines personnes diraient que vous avez tellement effrayé les pays les plus faibles qu'ils n'utiliseront pas le processus par peur de représailles. À mon avis, c'est du chantage, quoique le mot est peut-être un peu trop fort. Pourriez-vous nous éclaircir à ce sujet et nous aider à comprendre? Quels sont les faits? Bien entendu, vous ne feriez rien de tel vous-mêmes, mais on dirait que d'autres l'ont fait.

**M. Williams :** Je ne suis pas au courant de cette situation. Je crois que ces allégations sont sans fondement.

Nous travaillons en collaboration. Regardez combien d'exercices nous avons faits pour obtenir une nouvelle structure des prix, faire des dons et rendre le produit disponible par d'autres moyens.

J'ai entendu les rumeurs, mais je n'en sais pas plus.

**M. Looper :** Il y a un moment, on m'a demandé des preuves concernant des détournements.

**Le sénateur Massicotte :** Je n'ai rien demandé de tel.

**M. Looper :** Je n'ai rien vu qui permette de croire qu'il y a eu des pressions injustifiées de la part des entreprises pharmaceutiques.

**Le sénateur Massicotte :** Parlez-vous des détournements ou de la Thaïlande?

**M. Looper :** Des détournements.

**Le sénateur Massicotte :** À quelle question tentez-vous de répondre?

**M. Looper :** On m'a demandé des preuves. J'avais compris que vous nous demandiez de commenter au sujet des allégations de...

**Le sénateur Massicotte :** Découragement. Vous dites qu'il n'y a rien?

**M. Looper :** C'est exact.

**Le sénateur Massicotte :** C'est la réponse que j'ai entendue.

**The Chair:** Mr. Williams, I am sure you read Apotex's testimony. You know the answer to the question as to why they have not tried again. Am I correct? They said the bureaucracy, not including Health Canada, was too much. That is their answer.

**Mr. Williams:** It is two months.

**The Chair:** You can read their testimony and may or may not agree, but they say it was too much.

**Mr. Williams:** A lot of time has passed since CAMR was passed. There are many issues around generic pricing in this country. We talked to 25 African ambassadors to get a better understanding of their needs. They said it is important for them is to have resources to be able to deal with this issue versus a domestic intellectual property discussion. That was a very clear message.

**Senator Carstairs:** Clearly, I disagree with a great deal of what has been presented today. Not the least of which is because there is not availability of cheap medications. We know that most of the antiretroviral drugs are, in fact, provided by the generic manufacturers.

You raised the issue of diversion. We are talking about malaria, tuberculosis and HIV/AIDS medications, which are rarely diverted. You raised the issue that it does not meet the needs of Health Canada, but you do not raise the issue that it must be WHO-compliant. I would suggest we have heard rather selective evidence.

I have a great deal of respect for Mr. Dearden's legal opinion. Can you point to a specific provision in the August 2003 WTO decision that prevents Canada from issuing a compulsory licence before a specific country has been identified?

**Mr. Dearden:** It all follows from the total terms and conditions that you find in this decision. There are importing country obligations and exporting country obligations. The first obligation in the decision is need for notification. Notification triggers everything. It is not a matter of picking one or two of the obligations in this decision. It has to be all of them.

Paragraph 2(c) says that Canada as the exporting member has to notify the council for TRIPS of the grant of the licence including the conditions attached to it, the name and address of the licensees, the products, the countries they are going to, the quantities, et cetera.

You need notification from the importing eligible country as to the expected quantities they need, which is a number. It is not only a narrative saying "this licence was issued because of the expected quantities." You need a number and the name of a country before the compulsory licence is issued. That is the information Canada has to provide. The solution of August 30, 2003 is a holistic regime.

**Le président :** Monsieur Williams, je suis sûr que vous avez lu le témoignage d'Apotex. Vous savez pourquoi ils n'ont pas pris une nouvelle chance. Ai-je raison? Ils ont dit que la bureaucratie était trop lourde, sauf à Santé Canada. C'est ce qu'ils ont répondu.

**M. Williams :** C'est deux mois.

**Le président :** Vous pouvez lire leur témoignage et acquiescer ou non, mais ils disent que c'était trop.

**M. Williams :** Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis que le RCAM a été adopté. Il y a beaucoup de problèmes autour du prix des médicaments génériques dans ce pays. Nous avons parlé à 25 ambassadeurs africains pour mieux comprendre leurs besoins. Ils nous ont dit qu'il était plus important qu'ils aient des ressources pour s'attaquer au problème plutôt que des discussions sur la propriété intellectuelle à l'échelle locale. C'était un message très clair.

**Le sénateur Carstairs :** Il est clair que je ne partage pas un grand nombre d'opinions parmi celles qui ont été présentées aujourd'hui, surtout en ce qui concerne le manque d'accès à des médicaments abordables. Nous savons qu'en fait, la plupart des antirétroviraux sont fournis par les fabricants de médicaments génériques.

Vous avez parlé des détournements. Les médicaments contre la malaria, la tuberculose et le VIH-sida sont rarement détournés. Vous avez mentionné que ces médicaments ne répondent pas aux besoins de Santé Canada, mais vous n'avez pas soulevé le fait qu'ils devaient être conformes aux exigences de l'OMS. À mon avis, on a été sélectif sur le choix des preuves nous avons entendues.

Monsieur Dearden, j'ai beaucoup de respect pour vos avis juridiques. Pourriez-vous me renvoyer à la disposition précise de la décision de l'OMC d'août 2003 qui empêcherait le Canada de délivrer une licence obligatoire avant qu'on ait identifié un pays en particulier?

**M. Dearden :** C'est en vertu de l'ensemble des modalités de la décision. Les pays importateurs et exportateurs ont leurs obligations respectives. La première obligation, c'est la notification. Tout part de là. On ne peut pas simplement choisir une ou deux obligations établies par la décision. On doit toutes les appliquer.

Selon l'alinéa 2c), le Canada, à titre de membre exportateur, doit avertir le Conseil des ADPIC pour chaque licence accordée et divulguer les conditions de la licence, le nom et l'adresse des titulaires, les produits visés, les pays destinataires, les quantités, et cetera.

Une notification est également nécessaire de la part du pays importateur admissible, qui doit présenter ses besoins en matière de quantités. Ces besoins doivent être exprimés en chiffres. On ne doit pas seulement présenter un texte dans lequel on peut lire qu'une licence a été délivrée en raison des quantités prévues. Avant que la licence ne soit délivrée, on doit donner des chiffres et nommer le pays destinataire. Le Canada doit transmettre cette information. La solution du 30 août 2003 est une solution globale.

The solution in Bill S-232 is different. It does not meet the conditions that you see in this decision. You must have notification first.

**Senator Carstairs:** I would argue differently because I do not see anything different in the agreement that says that.

You used the term “expected quantity.” CAMR talks about “maximum.” Why has Canada been tougher than even the rules within TRIPS, the WTO and the decision of August 2003?

**Mr. Dearden:** TRIPS provides minimum standards. A WTO member can give stronger patent protection if they wish.

**Senator Carstairs:** Why?

**Mr. Dearden:** That is a minor issue.

My point on the quantities issue is that it is unlimited quantities. You must have a number in the compulsory licence to control what will be manufactured and how you use that patented pharmaceutical licence.

Bill S-232’s regime does not require any number. The quantity is unlimited. The duration of the licence is unlimited. It is like patent ownership being bestowed on a generic manufacturer. That is wrong.

**Senator Carstairs:** With the greatest respect, TRIPS says “expected quantity.” It does not say “maximum.” The present legislation says “maximum.”

Why do we, in Canada, feel we have to go that next step forward? We can now look back and decide it is not working. Maybe one of the difficulties — I picked only one very narrow area — is because Canada has gone even further than we were requested to by the WTO.

**Mr. Dearden:** My answer to that is a question back to you.

Why does Bill S-232 not require a quantity to be specified? The decision requires numbers and Bill S-232 does not. A generic manufacturer can use a pharmaceutical patent for completely unlimited quantities of any drug whatsoever for as long as they want to go into 140-plus countries. That is not TRIPS-compliant. That was my only point, senator.

**Senator Carstairs:** Mr. Lucas, I was very pleased to hear you say you were keen on granting licences to cover multiple countries. I cannot understand what your objection is to the bill.

**Mr. Lucas:** Basically, my position is that this has been tested once on a complex medication — a triple combination — that had never been made before. You would think that would take a long time. It did not take a long time. It has been tested once and it worked effectively and efficiently. The time frames were short. I do not know why we would change a law that has never failed. The one time it was tested, it worked.

La solution prévue par le projet de loi S-232 est différente. Elle ne respecte pas les conditions inscrites dans la décision. Il faut aviser au préalable.

**Le sénateur Carstairs :** Je ne suis pas d’accord avec vous parce que je ne vois pas où se situe la différence dans l’entente.

Vous avez utilisé le terme « quantités prévues ». Le RCAM parle de « quantités maximales ». Pourquoi les règles du Canada doivent-elles être plus strictes que celles de l’ADPIC, de l’OMC et de la décision d’août 2003?

**M. Dearden :** L’ADPIC établit des normes minimales. Un membre de l’OMC peut employer des mesures plus fortes pour protéger les brevets s’il le désire.

**Le sénateur Carstairs :** Pourquoi?

**M. Dearden :** Cela a peu d’importance.

Ce que je voulais dire au sujet du problème entourant les quantités, c’est qu’on parle de quantités illimitées. La licence obligatoire doit prévoir une quantité chiffrée pour qu’on puisse contrôler ce qui sera fabriqué ainsi que la manière dont sera utilisée cette licence liée à des produits pharmaceutiques brevetés.

Dans le projet de loi S-232, on n’exige aucun chiffre. Les quantités sont illimitées. La durée de la licence est illimitée. C’est comme si la propriété du brevet était transférée aux fabricants de médicaments génériques. Ce n’est pas correct.

**Le sénateur Carstairs :** Malgré tout le respect que je vous dois, l’ADPIC parle de « quantités prévues » et non de « quantités maximales ». Dans la loi actuelle, on parle de « quantités maximales ».

Pourquoi le Canada ressent-il le besoin d’aller plus loin? On peut regarder derrière nous et décider que cela ne marche pas. Peut-être que nos difficultés — je ne choisis qu’un domaine très restreint — viennent en partie du fait que les exigences du Canada sont beaucoup plus strictes que celles de l’OMC.

**M. Dearden :** Je vais répondre en vous posant une question.

Pourquoi le projet de loi S-232 ne requiert-il pas que l’on spécifie une quantité? Dans la décision, on exige des chiffres, ce qui n’est pas le cas dans le projet de loi S-232. Un fabricant de médicaments génériques peut utiliser un brevet pharmaceutique pour des quantités illimitées de n’importe quel médicament tant qu’il souhaite les revendre à un des quelque 140 pays visés. Ce n’est pas conforme à l’ADPIC. C’est tout ce que je voulais dire, madame.

**Le sénateur Carstairs :** Monsieur Lucas, j’étais très heureuse de vous entendre parler de votre enthousiasme relativement à l’octroi de licences couvrant plusieurs pays. Je ne comprends pas votre opposition envers le projet de loi.

**M. Lucas :** En somme, on a déjà essayé cette façon de faire pour un médicament complexe — une triple combinaison — qui n’a jamais été produit auparavant. On serait porté à croire que le processus a été long, mais au contraire, il n’a pas pris beaucoup de temps. Le médicament a été testé une fois et on a prouvé son efficacité et son efficience. Les délais étaient serrés. Je ne sais pas pourquoi on devrait modifier une loi qui a toujours répondu à nos besoins. Lorsqu’on a mis la loi à l’épreuve, elle a donné les résultats escomptés.

**Senator Carstairs:** My final comment — more than a question — is with respect to this disagreement between Apotex and what we have heard today. It would be very helpful if both parties filed all of their correspondence. We had one group that says it took 14 months to get a voluntary agreement and the other says it took 14 days. There is a big difference between those two numbers.

**Senator Massicotte:** Mr. Chair, will we follow up? I do not see what you referred to earlier.

**The Chair:** Yes.

**Senator Frum:** Apotex testified that one of the problems they had is that they did not make any money from this. Is the CAMR process not designed to be a market mechanism? One of the problems is that you are trying to do humanitarian work within the context of a market scheme that is not working.

Mr. Dearden, you said twice that this bill would open the gates to any drug. I understand that CAMR has a specific list of drugs for specific diseases. Can you clarify that for us?

**Mr. Dearden:** Yes. Schedule One in the Patent Act has a list of drugs. It has been amended twice to add two additional drugs since CAMR came into effect. The drugs are WHO-approved and recognized as drugs that serve the needs and purposes for which this solution was developed.

The problem I was expressing with respect to Bill S-232 is that the bill changes that to any drugs. There is no list of drugs anymore. Any drug known to mankind qualifies. It is not only the drugs needed in these developing and least developing countries that we were supposed to allow a compulsory licence for export. It includes all kinds of drugs that will not be needed. Yet that licence can be granted for any drug under the Food and Drug Act. That is a huge change. The product scope will never pass a WTO panel scrutiny.

**Senator Frum:** Does that amendment appear in this bill?

**Mr. Dearden:** Yes. They got rid of Schedule One. It defines a drug as any drug under the Food and Drugs Act. It broadens very widely the type of drugs that would be subject to a compulsory licence for export.

**The Chair:** Before we adjourn, I want to be sure we are all fairly clear in terms of documents. I would like to ask Dr. Gravel to tell us what documents we have that have not been distributed because they have not yet been translated.

**Le sénateur Carstairs :** Mon dernier commentaire — c'est plus qu'une question — porte sur les divergences entre les allégations des gens d'Apotex et ce que nous avons entendu ici aujourd'hui. Il serait très utile que les deux parties présentent toute leur correspondance. Un groupe dit que 14 mois ont été nécessaires pour arriver à s'entendre tandis que l'autre parle plutôt de 14 jours. La différence entre ces deux affirmations est très grande.

**Le sénateur Massicotte :** Monsieur le président, le suivi sera-t-il assuré? Je ne vois pas ce dont vous nous parliez tout à l'heure.

**Le président :** Oui.

**Le sénateur Frum :** Selon le témoignage d'Apotex, un des problèmes, c'était le fait que l'entreprise ne faisait pas d'argent. Le processus du RCAM n'est-il pas conçu comme un mécanisme du marché? Vous essayez de faire du travail humanitaire dans un contexte de marché qui ne fonctionne pas. C'est un des problèmes.

Monsieur Dearden, vous avez dit à deux reprises que ce projet de loi ouvrirait les portes à n'importe quel médicament. Je comprends que le RCAM établit une liste précise de médicaments pour des maladies données. Pouvez-vous nous donner des précisions à ce sujet?

**M. Dearden :** Oui. On trouve une liste de médicaments à l'annexe 1 de la Loi sur les brevets. On a ajouté de nouveaux médicaments à cette liste à deux reprises depuis que le RCAM est entré en vigueur. Les médicaments ont été approuvés par l'OMS, qui a reconnu qu'ils répondaient aux besoins et satisfaisaient aux objectifs établis pour les solutions qui ont été élaborées.

Le problème que j'ai soulevé concernant le projet de loi S-232, c'est que le projet de loi s'applique à tous les médicaments. Il n'y a plus de liste de médicaments. Tous les médicaments connus sont admissibles. Il ne s'agit plus seulement des médicaments essentiels aux pays en voie de développement et aux pays les moins développés, et pour lesquels nous devons délivrer des licences obligatoires pour l'exportation. On inclut également toute une gamme de médicaments dont on n'a pas besoin. Pourtant, on pourra délivrer une licence pour n'importe quel médicament régi par la Loi sur les aliments et drogues. Ce changement est énorme. Une gamme aussi étendue de produits ne résistera jamais à un examen par un groupe de l'OMC.

**Le sénateur Frum :** Est-ce que cette modification apparaît dans le projet de loi?

**M. Dearden :** Oui. On s'est débarrassé de l'annexe 1. Tout médicament régi par la Loi sur les aliments et drogues est un médicament au sens du projet de loi. On élargit grandement la gamme des médicaments qui pourraient être visés par une licence obligatoire pour exportation.

**Le président :** Avant de clore la séance, je veux m'assurer que tout est clair en ce qui concerne les documents. Madame Gravel, quels sont les documents qui n'ont pas été distribués parce qu'ils n'ont pas encore été traduits?



**Line Gravel, Clerk of the Committee:** This afternoon at two o'clock we received copies of the correspondence in English only. I think I have a letter here dated July 25, 2007. It was sent to translation immediately. You will have it as soon as it is translated. It is a letter to Mr. Radomski at Goodmans.

**Senator Massicotte:** I would like to see the request made to yourselves saying here is where we would like to get approval. I would like to see your letter saying, "Please give me this information." I hope it is not 22 pages. I want to get a sense of it, and then the correspondence. I want to find out what the facts are. If we could get that, it would be much appreciated.

**The Chair:** We clearly have not got to the bottom of the two different versions of the time it took, but I can assure you they are very different.

I have one other question. Mr. Dearden, is this what I was brought up in my practice to believe is a legal opinion? I do not see any signature on it.

**Mr. Dearden:** I will sign it right now if you want, sir.

**The Chair:** That would be great.

**Mr. Dearden:** Do you want me to sign it? It absolutely is an opinion.

**The Chair:** If you tell me that is your opinion and that it would be covered by your insurance and all the rest of it, that it is a proper legal opinion, then we can deal with it as such.

**Mr. Dearden:** Sure, it is.

**The Chair:** You refer to it as a submission, which I guess it is.

**Mr. Dearden:** I will sign yours personally, Senator Harb.

**The Chair:** I think Gowling's insurance is wider than your own. You have told me that it is your legal opinion. That is fine.

Thank you all very much. I appreciate your attendance. It has been edifying. It may have answered more questions than it raised, but we will have to study the evidence. If we need some further clarification from your point of view, may we go back to you? You can always give us a written submission.

**Mr. Williams:** Absolutely.  
(The committee adjourned.)

**Line Gravel, greffier du comité :** Cet après-midi, à 14 heures, nous avons reçu des copies de la correspondance en anglais seulement. Je crois que j'ai ici une lettre datée du 25 juillet 2007. Nous l'avons envoyée immédiatement aux traducteurs. Vous l'aurez dès qu'elle sera traduite. C'est une lettre adressée à M. Radomski, chez Goodmans.

**Le sénateur Massicotte :** J'aimerais voir la demande qui vous a été envoyée et dans laquelle on établissait les éléments pour lesquels on souhaitait une approbation. J'aimerais voir votre lettre dans laquelle on peut lire : « Veuillez me donner cette information. » J'espère qu'elle ne fait pas 22 pages. J'aimerais jeter un coup d'œil sur son contenu, ainsi que sur la correspondance. Je veux connaître les faits. Nous serions très reconnaissants si nous obtenions ces documents.

**Le président :** Il est clair que nous n'avons pas fait le tour de la question relativement aux écarts entre les délais allégués par les deux parties, mais je peux vous assurer que la différence est très grande.

J'ai une autre question. Monsieur Dearden, selon mon expérience, je crois comprendre que vous nous présentiez un avis juridique, mais je ne vois pas de signature sur le document.

**M. Dearden :** Je peux signer immédiatement si vous le désirez, monsieur.

**Le président :** Ce serait excellent.

**M. Dearden :** Désirez-vous que je signe? C'est absolument un avis juridique.

**Le président :** Si vous me dites que vous m'avez présenté un avis juridique couvert par vos assurances et tout le reste, nous le traiterons comme tel.

**M. Dearden :** C'est le cas, bien entendu.

**Le président :** Vous assimilez ce document à une présentation. Je ferai donc de même.

**M. Dearden :** Je peux signer votre copie de ma propre main, monsieur.

**Le président :** Je crois que les assurances de Gowling ratissent plus large que les vôtres. Si vous me dites que c'est un avis juridique, cela me suffit.

Merci beaucoup à tous. J'apprécie votre participation, qui était enrichissante. Vous avez probablement répondu à plus de questions que vous en avez soulevées. Nous devons examiner les documents. Pouvons-nous communiquer avec vous une fois de plus si nous avons besoin d'éclaircissements de votre part? Vous pouvez toujours nous envoyer une présentation par écrit.

**M. Williams :** Absolument.  
(La séance est levée.)

OTTAWA, Thursday, November 5, 2009

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, to which was referred Bill S-203, An Act to amend the Business Development Bank of Canada Act (municipal infrastructure bonds) and to make a consequential amendment to another Act, met this day at 10:34 a.m. to give consideration to the bill; and to study the present state of the domestic and international financial system (topic: global economic crisis).

**Senator Michael A. Meighen** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** I call this meeting of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce to order. Today, we are continuing our examination of a private member's bill, Bill S-203, An Act to amend the Business Development Bank of Canada Act (municipal infrastructure bonds) and to make consequential amendments to another Act.

This act was introduced in the Senate on January 27 by Senator Grafstein, a colleague and a former chair of this committee. According to the bill's summary, Bill S-203 would:

[*Translation*]

[...] amend the Business Development Bank of Canada Act in order to provide for income tax exemptions for municipal bonds to finance infrastructure projects.

[*English*]

Today, we are fortunate to be joined by Jack Mintz, Director and Palmer Chair in Public Policy at the University of Calgary, who is also the former president and CEO of the C.D. Howe Institute. Dr. Mintz has been invited to share his views about public finance-related aspects of the bill and about public financing of infrastructure more generally, if he so wishes.

As we all know, Dr. Mintz is a highly-respected economist and public intellectual. In our second hour — which will not be a full hour since Dr. Mintz has another commitment and must leave at 12:20 p.m. — we would welcome any thoughts he might have about the causes and consequences of the global financial and economic crisis, and about what actions Canadian policy-makers should take, as well as areas that could be usefully investigated by this committee as a result of the economic crisis.

Before asking you to proceed, Professor Mintz, I will tell you who is around the table. We have Senator Harb from Ontario, Senator Peterson from Saskatchewan, Senator Oliver from Nova Scotia, Senator Gerstein from Ontario, Senator Greene from Nova Scotia, and I am from Ontario. Our deputy chair, Senator Hervieux-Payette from Quebec, should arrive shortly.

That being said, do you have an opening statement and a few comments? Following that, would you be available for questions afterwards?

OTTAWA, le jeudi 5 novembre 2009

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le projet de loi S-203, Loi modifiant la Loi sur la Banque de développement du Canada (obligations municipales pour infrastructures) et une autre loi en conséquence, s'est réuni aujourd'hui, à 10 h 34, pour étudier ce projet de loi ainsi que la situation actuelle du système financier canadien et international (sujet : crise économique mondiale).

**Le sénateur Michael A. Meighen** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** La séance du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce est ouverte. Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude du projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi S-203, Loi modifiant la Loi sur la Banque de développement du Canada (obligations municipales pour infrastructures) et une autre loi en conséquence.

Ce projet de loi a été déposé au Sénat le 27 janvier par le sénateur Grafstein, un collègue et ancien président de ce comité. Selon le sommaire, le projet de loi S-203 viendrait :

[*Français*]

[...] modifie la Loi sur la Banque de développement du Canada afin de prévoir des exemptions d'impôt sur le revenu à l'égard des obligations émises par les municipalités pour financer des projets d'infrastructure.

[*Traduction*]

Nous accueillons aujourd'hui Jack Mintz, directeur et titulaire de la chaire Palmer en politique publique de l'Université de Calgary, et ancien président et directeur général du C.D. Howe Institute. M. Mintz a été invité à faire connaître son opinion sur les aspects de ce projet de loi liés au financement public, et sur le financement public des infrastructures en général, s'il le souhaite.

Comme nous le savons, M. Mintz est un économiste et un intellectuel respecté et bien en vue. Durant la deuxième heure — qui ne sera pas une heure entière puisque M. Mintz a un autre engagement et doit quitter à 12 h 20 —, nous écouterons les réflexions qu'il pourrait avoir au sujet des causes et conséquences de la crise financière et économique mondiale, au sujet des mesures que les décideurs canadiens devraient prendre ainsi que des domaines que notre comité devrait examiner par suite de la crise économique.

Avant de vous laisser commencer, monsieur Mintz, j'aimerais vous présenter les personnes présentes à cette table. Nous avons le sénateur Harb, de l'Ontario, le sénateur Peterson, de la Saskatchewan, le sénateur Oliver, de la Nouvelle-Écosse, le sénateur Gerstein de l'Ontario, le sénateur Greene, de la Nouvelle-Écosse et moi-même, de l'Ontario. Notre vice-présidente, le sénateur Hervieux-Payette, du Québec, devrait arriver sous peu.

Ceci étant dit, aimeriez-vous faire une déclaration d'ouverture et quelques remarques? Par la suite, seriez-vous disposé à répondre à des questions?

**Jack Mintz, Director and Palmer Chair in Public Policy, University of Calgary School of Public Policy:** Yes. Thank you very much, Mr. Chair. It is a pleasure to address this committee once again, as I have done a number of times in the past. I will specifically deal with the issue of tax-free municipal bonds, an issue which has been brought up in the past in Canada. One government even tried using it. I would like to reflect on the issues around it, and whether it is the best public policy that we could actually use in this country.

Bill S-203's proposal to commit municipal governments to issue tax-free municipal infrastructure bonds is following a road paved with good intentions but is the wrong road nonetheless.

Enabling municipal governments to issue tax-free municipal bonds is, in my mind, poor public policy for three reasons. First, governments should not encourage a particular form of financing or public expenditures at the municipal level. If the tax exemption allows municipal bonds to be priced lower, effectively the government is providing a subsidy for debt. This could encourage some municipalities to over-extend themselves, requiring the province to assume risks if municipalities become financially troubled. It is not sensible to subsidize municipal indebtedness and spending since other forms of finance, including taxation, are equally important.

Second, in an economy exposed to international capital markets, the benefits of the tax exemption would largely go to investors, typically in higher-income classes, who would seek to hold such bonds, rather than the municipalities. Foreign investors play an important role in determining bond prices, and international markets will not have the tax exemption since their country will tax the interest income received by their residents holding Canadian municipal bonds. The exemption would, therefore, not result in a remarkably lower bond cost since international investors will not benefit from the exemption. Taking comparable taxable bonds, a difficult task for sure, less than one-half of the tax exemption benefited municipalities, with respect to provincial tax-exempt municipal bonds issued in Ontario.

I would suggest that estimate could be generous since the provincial guarantee would have provided lower cost of funds, anyway, and some of the benefits are eroded by dealer transaction costs. In fact, the Province of Ontario now provides support to municipalities using its provincial credit worthiness, allowing for lower interest rates charged on taxable bonds.

Third, political accountability is a much-treasured concept in that the government's spending money should be responsible in levying taxes on existing and future taxpayers rather than depend

**Jack Mintz, directeur et titulaire de la chaire Palmer en politique publique, École de politique publique de l'Université de Calgary :** Oui. Je vous remercie, monsieur le président. C'est avec grand plaisir que je me présente à nouveau devant ce comité, comme je l'ai fait à quelques reprises par le passé. Je traiterai précisément de la question des obligations municipales exemptes d'impôt, une question qui a déjà été soulevée auparavant au Canada. Une administration a même tenté de les utiliser. J'aimerais aborder les incidences de ces obligations, et voir s'il s'agit de la meilleure politique publique à adopter présentement dans ce pays.

La proposition du projet de loi S-203, qui vise à engager les administrations municipales à émettre des obligations municipales exemptes d'impôt, emprunte une voie pavée de bonnes intentions, mais il n'en demeure pas moins que c'est la mauvaise voie.

Permettre aux administrations municipales d'émettre des obligations municipales exemptes d'impôt est, à mon avis, une mauvaise politique publique pour trois raisons. Premièrement, les gouvernements ne devraient pas encourager une forme plutôt qu'une autre de financement ou de dépenses publiques pour les municipalités. Si l'exemption d'impôt a pour résultat de faire baisser le coût des obligations municipales, c'est donc dire que le gouvernement subventionne une dette. Ainsi, certaines municipalités pourraient être tentées de dépasser leur capacité, ce qui obligerait les provinces à prendre en charge les risques si les municipalités se retrouvent en situation de difficultés financières. Il n'est pas judicieux de financer l'endettement et les dépenses des municipalités dans l'optique où d'autres formes de financement, y compris l'imposition, sont toutes aussi importantes.

Deuxièmement, dans une économie sensible aux fluctuations des marchés financiers internationaux, ce sont principalement les investisseurs, généralement parmi les plus nantis, qui seraient intéressés par la détention de ces obligations et qui en récolteraient les fruits, plutôt que les municipalités. Les investisseurs étrangers jouent un rôle important dans l'évaluation du coût des obligations, et les marchés internationaux ne profiteront pas de l'exemption d'impôt puisque les autres pays imposeront les intérêts gagnés par leurs résidents qui détiennent des obligations municipales canadiennes. L'exemption ne réduirait donc pas énormément le coût des obligations puisque les investisseurs internationaux ne pourraient s'en prévaloir. En étudiant des obligations imposables comparables, une tâche plutôt ardue j'en conviens, on constate que moins de la moitié de l'exemption d'impôt a été profitable pour les municipalités, dans le cas des obligations municipales exemptes d'impôt émises en Ontario.

Je crois que cette évaluation est sans doute généreuse, car la garantie provinciale aurait réduit les coûts de financement de toute manière et car certains des avantages sont érodés par le coût des transactions des courtiers. En fait, la province de l'Ontario aide dorénavant les municipalités grâce à sa propre cote de solvabilité, ce qui permet l'application de taux d'intérêt plus faibles sur les obligations imposables.

Troisièmement, la responsabilité politique est un concept tenu en haute estime en vertu duquel les administrations qui dépensent de l'argent devraient être chargées de percevoir des impôts auprès

on financial support from upper-level governments, which have to tax their voters instead. Why should residents in Halifax, for example, subsidize bonds issued by the City of Toronto?

The federal-provincial tax exemption for municipal bonds undermines political accountability. Even worse, by encouraging indebtedness, the risk is picked up by the province, which is ultimately responsible for municipal affairs.

What I wrote in June 2002, almost seven years ago, in a *National Post* article still applies today. I will quote what I wrote then:

Exempting interest paid on municipal bonds from income tax, a policy adopted in the United States, is also bad economics. Even Mel Lastman, Toronto's mayor, not afraid to ask provincial governments for handouts, criticized this approach and for good reasons. Why would we ever want to encourage debt finance so governments will leave our future working population with greater tax liabilities than they now face? After all, the same taxpayers will in two decades have a host of programs to pay for including public health care and pensions to support the elderly. Municipal debt shouldn't be another bill left to our children.

Further, economic evidence is pretty conclusive that tax-free municipal bonds are a highly inefficient means of delivering support to municipalities. Study after study in the United States have shown that a significant share of the tax benefits accrue to high-income investors, who pay no tax on interest, rather than to municipalities that have more favourable borrowing cost. In fact, over 40% of the benefits accrue to investors (never mind bond dealers through transaction costs) rather than to municipalities. Given that non-resident owners are not exempt from paying tax on these bonds, it is likely that the Ontario municipalities would benefit far less than what has been shown by U.S. experience. It would be a lot cheaper for the province to pay a subsidy for each dollar of debt issued by the municipality.

It is far better to consider two other ideas. The first would be to give municipalities access to low-cost debt ratings of the province, as has been recently done in Ontario. Provinces are already involved with municipal finance, and they have the mechanisms to minimize any risks arising from municipal indebtedness.

The second would be for municipalities to be given wider taxation powers, as in other countries. This, however, is an issue that would be left to the provinces to decide.

des contribuables actuels et futurs plutôt que de dépendre du soutien financier provenant d'ordres supérieurs de gouvernement, qui doivent, eux, imposer leurs électeurs. Pour quelle raison les résidents d'Halifax, par exemple, devraient-ils financer des obligations émises par la Ville de Toronto?

L'exemption d'impôt fédéral-provincial pour les obligations municipales amoindrit la responsabilité politique. Pire encore, en encourageant l'endettement, le risque est pris en charge par la province, à qui incombe la responsabilité ultime des affaires municipales.

Ce que j'écrivais en juin 2002 dans un article pour le *National Post*, il y a presque sept ans donc, est encore valide aujourd'hui. Je vous cite un extrait :

Le fait d'exempter d'impôt les intérêts sur les obligations municipales, une politique en vigueur aux États-Unis, est un mauvais concept économique. Même Mel Lastman, le maire de Toronto, qui n'avait pas peur de demander la charité aux gouvernements provinciaux, critiquait cette approche, avec raison. Pourquoi voudrions-nous encourager le financement de l'endettement qui ferait en sorte le gouvernement laisserait aux futurs travailleurs encore plus d'impôts à payer que maintenant? Après tout, dans deux décennies, ces mêmes contribuables auront déjà une foule de programmes à payer, y compris les soins de santé publique et les prestations de retraite. N'ajoutons pas les dettes municipales à la liste des factures que nos enfants devront payer.

De plus, les données économiques sont plutôt concluantes quant à l'inefficacité patente des obligations municipales exemptes d'impôt comme moyen d'offrir du soutien aux municipalités. Des études réalisées aux États unis ont prouvé, l'une après l'autre, qu'une partie importante des avantages fiscaux revient aux investisseurs bien nantis, qui ne paient pas d'impôt sur les intérêts, plutôt qu'aux municipalités pour qui les coûts d'emprunt sont plus favorables. En fait, plus de 40 p. 100 des avantages reviennent aux investisseurs (sans compter ceux des courtiers en obligations au moyen des coûts de transaction) plutôt qu'aux municipalités. Comme les titulaires non résidents ne profitent pas d'exemption d'impôt sur ces obligations, il est probable que les municipalités ontariennes obtiennent beaucoup moins d'avantages que ce qui a été démontré aux États-Unis. Il serait beaucoup plus économique pour les provinces de verser une subvention pour chaque dollar d'endettement des municipalités.

Il serait préférable de considérer deux autres idées. La première serait de permettre aux municipalités de profiter des faibles taux d'emprunt de la province, comme l'Ontario l'a fait dernièrement. Les provinces jouent déjà un rôle dans les finances municipales et disposent des mécanismes pour minimiser les risques découlant de l'endettement municipal.

La deuxième serait d'accorder aux municipalités des pouvoirs d'imposition plus importants comme c'est le cas dans d'autres pays. Il s'agit cependant d'une décision qui relèverait des provinces.

I believe expanding municipal taxation powers is the best option since it provides room for more creative taxation by municipalities. It does not reward indebtedness in an expensive way, and it ensures political accountability.

That concludes my remarks.

**The Chair:** Thank you very much. We have been joined during your presentation by Senator Ringuette from New Brunswick, Senator Hervieux-Payette from Quebec and Senator Frum from Ontario.

I know there will be a number of questions. After we have exhausted our questions on the issue of municipal bonds, I hope you will expand a bit on lessons to be learned or areas to be investigated pursuant to the financial crisis that we hopefully have lived through but may still be living through.

**Senator Harb:** Would it be possible for Professor Mintz to also make his presentation on the global economic crisis now? In that way, we can ask questions on both issues.

**The Chair:** I will let Dr. Mintz answer whether he is prepared to do that.

**Mr. Mintz:** I should leave it to the chair of the committee to determine how best to conduct the discussion. Sometimes mixing two issues can be a bit confusing. However, perhaps there are not many questions on tax-free municipal bonds. As you know, I do not mince words.

**The Chair:** Senator Harb, I do not see much correlation between the two issues.

**Senator Hervieux-Payette:** I agree with that. I think that we will deal with the issue of municipal bonds quickly because Dr. Mintz was quite explicit about the advantages and disadvantages.

I agree with you, Dr. Mintz, on the benefit to municipalities of having the credit ratings of their provinces. I do not know why they are not doing it.

If they were authorized to borrow money, what debt ratio would you recommend so that they will not endanger the future generation, will not go bankrupt and will not create big problems? People in Quebec now believe that all municipal debts are covered by the government. It is not that clear. They issue their debts, and the bigger cities are on the market. I believe that we must look at the administration before we buy municipal bonds.

There is probably a good balanced approach that could be taken if they were authorized to borrow, rather than always asking the provincial government. What would you consider to be a balanced approach in terms of their taxation power and debt ratio?

Je crois qu'accroître les pouvoirs d'imposition des municipalités est la meilleure option, car elle permet aux municipalités d'être un peu plus créatives dans leurs méthodes d'imposition. Elle ne récompense pas l'endettement de façon coûteuse, et elle assure la responsabilité politique.

Voici qui conclut mon exposé.

**Le président :** Je vous remercie. Pendant votre exposé, les sénateurs Ringuette du Nouveau-Brunswick, Hervieux-Payette du Québec et Frum de l'Ontario se sont joints à nous.

Je sais qu'il y aura des questions. Après avoir répondu aux questions sur les obligations municipales, j'aimerais que vous élaboriez sur les leçons à tirer ou sur les avenues à explorer relativement à la crise économique qui est derrière nous, du moins je l'espère mais pas nécessairement non plus.

**Le sénateur Harb :** Est-ce que le professeur Mintz pourrait faire sa présentation sur la crise économique dès maintenant? Ainsi, nous pourrions poser des questions sur ses deux exposés.

**Le président :** Je vais laisser M. Mintz nous dire s'il lui convient de procéder de la sorte.

**M. Mintz :** Je devrais laisser à la discrétion du président du comité le soin de déterminer la manière la plus appropriée de tenir cette discussion. Traiter de deux sujets à la fois peut parfois prêter à confusion. Cependant, il y a peut-être peu de questions sur les obligations municipales exemptes d'impôt. Comme vous le savez, je ne passe pas par quatre chemins.

**Le président :** Sénateur Harb, je vois très peu de corrélation entre ces deux sujets.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Je suis d'accord. Je crois qu'il y aura peu des questions sur les obligations municipales, car M. Mintz a été très explicite quant aux avantages et inconvénients.

Je suis d'accord avec vous, monsieur Mintz, en ce qui concerne l'avantage pour les municipalités de profiter du même taux d'emprunt que leur province. Je ne sais pas pourquoi ce n'est pas déjà le cas.

Si on les autorisait à emprunter, quel ratio d'endettement recommanderiez-vous pour éviter que les municipalités nuisent davantage aux générations futures, qu'elles ne déclarent faillite ou qu'elles n'engendrent de problèmes graves? Les Québécois croient que la responsabilité de toutes les dettes municipales revient au gouvernement. Ce n'est pas si simple. Elles émettent leurs obligations, et les grandes municipalités sont présentes sur le marché. Je crois qu'il faut évaluer l'administration avant d'acheter des obligations municipales.

Il existe sûrement une approche équilibrée qui pourrait être adoptée dans l'éventualité où les municipalités seraient autorisées à emprunter, plutôt que de toujours avoir à s'adresser aux administrations provinciales. Selon vous, quelle serait une approche équilibrée quant à leurs pouvoirs d'imposition et au ratio d'endettement?

**Mr. Mintz:** This is a subject I wrote about in a paper for the World Bank, and I would be happy to share it with you if the committee would like to have it. It was authored with Michael Smart at the University of Toronto a few years ago, and it deals specifically with these issues.

In my view, it is quite appropriate to use debt for infrastructure if it is done wisely, and it is an important issue. I am not talking about bridges to nowhere. I am talking about infrastructure spending that has an impact on the economy. If you spend money on infrastructure that helps grow the economy, it is not wrong for some of the burden to be shared with future taxpayers and not with the current taxpayers. The difficulty, of course, is that current taxpayers have voting powers now and future taxpayers do not get to vote at this point, and current taxpayers have all the incentive to push the costs off to the future. You need to put some constraint on that.

In fact, I argue that there may be some sort of constraint on the amount relative to infrastructure spending that one would like to put in place. In fact, that is the sort of issue that Michael Smart and I discussed in this paper.

Another important idea, which a number of provinces are now doing, is to have real capital budgets that identify infrastructure spending separately. Another idea would be to balance the operating budget, which would include a depreciation charge on infrastructure, and then use some debt, but not all debt, to finance infrastructure. It may be 60 per cent of the infrastructure spending, two thirds or some other number. However, one could reasonably approach the issue in that way.

**Senator Peterson:** Thank you for your presentation. On infrastructure debt, would you separate debt that had a return through a user fee from other debt for building a bridge for which there is no fee, or example?

In your solutions, you spoke of wider taxation powers. Could you give us some examples of what that would include?

**Mr. Mintz:** On the first question, you have a good point that some infrastructure projects could be funded with user fees over time, such as tolls on roads. If you are creating revenues specifically attached to the infrastructure projects, they can accrue to governments to help cover the ongoing costs, including interest expense on debt, and that could allow you a higher debt ratio for infrastructure spending. That judgment would have to be made project by project. I do not think there is any clear rule there.

You raise the important point that user fees could help cover some of the interest expense on that debt in the future. However, we must remember that it is future people who will be paying the user fees to cover the costs.

**M. Mintz :** Il s'agit d'un sujet dont j'ai traité dans un article pour la Banque mondiale, et je serais heureux d'en discuter avec vous si le comité est d'accord. Cet article, que j'avais rédigé il y a quelques années en collaboration avec Michael Smart, de l'Université de Toronto, traite précisément de ces questions.

À mon avis, il est tout à fait approprié d'utiliser les obligations pour financer les infrastructures, pourvu que ce soit fait intelligemment, et il s'agit d'un enjeu important. Je ne parle pas de ponts qui ne mènent nulle part. Je parle de dépenses en infrastructures ayant des répercussions sur l'économie. Si on investit des fonds dans des infrastructures qui contribuent à la croissance économique, ce n'est pas une mauvaise chose de réserver une part de ce fardeau aux futurs contribuables plutôt qu'aux contribuables actuels. La difficulté réside, bien entendu, dans le fait que ce sont les contribuables actuels qui votent et non pas les futurs contribuables, et que les contribuables actuels ont toutes les raisons de vouloir transférer les coûts aux futurs contribuables. Il faut restreindre l'ampleur de ce phénomène.

En fait, je crois qu'on voudrait peut-être instaurer une certaine limite quant au montant des travaux d'infrastructures pouvant être entrepris. Il s'agit du type de questions dont nous traitons, Michael Smart et moi, dans cet article.

Une autre idée clé, que nombre de provinces ont déjà mise en œuvre, est d'avoir de vrais budgets en immobilisations qui classent les dépenses en infrastructures séparément. Une autre idée serait d'équilibrer le budget d'exploitation, qui comprendrait une charge d'amortissement au titre des infrastructures, puis d'utiliser une certaine partie des obligations, mais pas la totalité, pour le financement des infrastructures. Il pourrait s'agir de 60 p. 100 des dépenses en infrastructures, des deux tiers ou de toute autre proportion. Je suis convaincu qu'il est possible d'aborder raisonnablement cette question.

**Le sénateur Peterson :** Je vous remercie pour cet exposé. Pour ce qui est de la dette liée aux infrastructures, sépareriez-vous la dette pour laquelle un rendement est prévu au moyen de frais d'utilisation de la dette attribuable à la construction d'un pont pour lequel il n'y a pas de frais d'utilisation, par exemple?

Parmi vos solutions, vous parlez de pouvoirs d'imposition plus importants. Pourriez-vous nous donner des exemples précis?

**M. Mintz :** Pour ce qui est de votre première question, vous touchez un point intéressant en mentionnant que des infrastructures pourraient être financées sur une longue période au moyen de frais d'utilisation, comme les péages sur certaines routes. La création de rentrées d'argent précisément liées aux infrastructures pourrait profiter aux administrations et aider à absorber les coûts, y compris les intérêts à payer sur la dette, ce qui rendrait possible un ratio d'endettement plus élevé pour les dépenses en infrastructures. Cette décision devrait être prise pour chaque projet. Je ne crois pas qu'il y puisse y avoir une règle unique ici.

Vous soulevez un point important, à savoir que des frais d'utilisation pourraient aider à acquitter une partie des intérêts à payer sur cette dette dans le futur. Cependant, n'oublions pas que ce sont les générations futures qui payeront ces frais d'utilisation pour rembourser les coûts.

On your second question about wider taxation powers, Tom Roberts and I wrote a piece about three years ago for the C.D. Howe Institute in which we went through that exact question.

I would argue that municipalities are afraid to put property taxes on residents. In fact, in some provinces, the biggest complaints about underfunding of municipalities come from the municipalities that do not like to impose a property tax on their residents. There is some room to use more property taxation in Canada in some jurisdictions. Alberta and Ontario are two that I would identify with respect to that. Of course, some hardships are involved with property taxation, particularly for the elderly and low-income individuals, but property tax credits could help offset some of those costs.

One of my concerns about the property tax system is that we have excessive taxation on non-residential property as well as multi-residential property, which tends to be apartments that are used by lower-income Canadians. In this country we tend to hit businesses and low-income Canadians harder with property taxes than single-home owners, which includes, in many jurisdictions, condominiums, although there are some differences across the provinces with respect to regulation.

I do not think that relying on the property-tax base is appropriate. Cities today have a number of demands, and it is appropriate to have some sort of tax that does not create major distortions in the economy but, at the same time, provides some help to municipalities and more ability to use creative tax policy to help fund their services.

My proposal is not a sales tax. In fact, I think a sales tax would be the wrong way to go. The U.S. examples are bad examples. Retail sales taxes in the U.S. are under a great deal of pressure because of certain constitutional issues involved with states collecting taxes for other states. In fact, in California, a recent proposal has come out with the full elimination of the retail sales tax in California, as well as the corporate income tax. It will be substituted with a new consumption-based, value-added tax on business accounts.

I think sales taxation is the wrong way to go. The story that came out this morning suggesting a sales tax in Toronto would be a bad idea. You also cannot create a value-added tax at the municipal level. Differential rates would cause a lot of evasion and problems in the system. It is simply not possible to do at such a small jurisdictional level. It is difficult enough to do it at the provincial level — though, in Canada, we are making it succeed — but it is a virtual impossibility at the municipal level.

That leaves my favourite proposal, which is to bring in, what I call an “earned income tax.” It would effectively be on the payroll and earnings of individuals. It could be collected through the tax

En ce qui concerne votre deuxième question sur des pouvoirs d'imposition plus importants, Tom Roberts et moi avons préparé un document il y a environ trois ans pour le C.D. Howe Institute dans lequel nous traitons précisément de ce sujet.

Je crois que certaines municipalités hésitent à percevoir de l'impôt foncier auprès de leurs résidents. En fait, dans certaines provinces, les plaintes le plus souvent formulées relativement au sous-financement des municipalités proviennent des municipalités qui n'aiment pas percevoir des impôts fonciers auprès de leurs résidents. Il y a place à une plus grande utilisation des impôts fonciers au Canada dans certaines régions. Je pense notamment à l'Alberta et à l'Ontario. Bien entendu, les impôts fonciers entraînent leur lot de difficultés financières, entre autres pour les aînés et les personnes à faible revenu, mais des crédits d'impôt foncier pourraient compenser partiellement ces coûts.

Une de mes inquiétudes par rapport au régime d'impôts fonciers est que nous imposons démesurément les immeubles non résidentiels ainsi que les immeubles à logements multiples, qui sont généralement des appartements utilisés par des Canadiens à faible revenu. Au Canada, nous sommes portés à percevoir davantage d'impôt foncier auprès des personnes à faible revenu et des sociétés plutôt qu'auprès des propriétaires de maisons unifamiliales lesquelles, dans plusieurs provinces, comprennent les copropriétés, même s'il existe certaines différences d'une province à l'autre sur le plan de la réglementation.

Je ne crois pas qu'il soit approprié de se fier à l'assiette d'imposition foncière. À l'heure actuelle, les municipalités ont de nombreux besoins, et il est raisonnable d'exiger une forme d'impôt qui ne crée pas d'importantes distorsions économiques mais qui, en même temps, aide les municipalités et permet le recours à une politique fiscale créatrice pour contribuer à subventionner leurs services.

Ma proposition n'est pas une taxe de vente. Au contraire, je crois qu'une taxe de vente serait la mauvaise solution. Les exemples américains sont de mauvais exemples. Les taxes de vente au détail aux États-Unis sont remises en question pour des raisons d'ordre constitutionnel liées au fait que certains États perçoivent des taxes pour le compte d'autres pour d'autres états. En fait, en Californie, une récente proposition préconisait l'élimination complète de la taxe de vente au détail dans cet État ainsi que de l'impôt sur le revenu des sociétés. On optera plutôt pour une taxe sur la valeur ajoutée, en fonction de la consommation, sur les comptes d'entreprises.

Je ne crois pas qu'une taxe de vente soit la solution. Un article ce matin mentionnait qu'une taxe de vente à Toronto serait une mauvaise idée. On ne peut pas non plus créer une taxe sur la valeur ajoutée au niveau municipal. Les taux différentiels engendreraient trop de fraude et de problèmes dans le système. C'est simplement impossible à ce niveau. C'est déjà suffisamment difficile au niveau provincial — bien qu'au Canada nous y parvenions —, mais c'est pratiquement impossible au niveau municipal.

Ce qui nous amène à ma proposition préférée, qui serait de prélever ce que j'appelle un « impôt sur le revenu gagné ». Il s'agirait en effet d'un impôt sur la paye et sur les gains des

collection agreements for personal income tax in Canada. It could be levied at a certain maximum rate as the province decides. It could also be made progressive. People will not be too sensitive to moving homes as a result of this tax compared to moving goods or their consumption. This tax would be less distorting as a result.

An alternative that Richard Bird and I have suggested in the past, which this California commission has adopted in their recommendations, is to consider what I call a “business value tax.” It would be applied to businesses on an accounts basis. It would apply to their revenues and allow for deduction of the costs. I think it is too hard for municipalities to do that. However, if there was a province-wide business value tax that could be shared by the municipalities, it could be considered.

Those are the options I think are worth considering. However, we certainly need to have a very careful and measured debate on these issues as, at one time, we did have sales taxes in Canada. Of course, some jurisdictions have income taxes. However, they have been abolished for a long time. People are not ready for that. We need to have a serious debate about taxation powers. In my view, this will be left to the provinces to decide in the end because much variation exists across Canada. There is no one-size-fits-all that is appropriate.

**The Chair:** We have been joined by Senator Massicotte from Quebec.

**Senator Harb:** One witness who appeared before us a few weeks ago mentioned that his concerns about the bond issue. He felt that there would be no takers. He commented that 90 per cent of the pool of funds already in the market is non-taxable, including pension and other funds.

You are saying that only about 10 per cent is there. Therefore, we are not talking about much money.

Do you share that opinion? If so, tell us about it.

**Mr. Mintz:** I am not sure I fully share that opinion. Looking at the breakdown of instruments available in Canada, you tend to find that foreign investors account for about 40 per cent of the market. Pension funds and Registered Retirement Savings Plans, RRSPs, account for another 40 per cent. The remaining 20 per cent is individuals.

It is a big market out there. It is quite possible that if you have a tax exemption for municipal bonds, a number of individuals would be very willing to hold these bonds. This is especially true in the high-income groups, as every economic model would tend to show, because they pay high rates of tax on their interest accounts. Of course, the introduction of tax-free savings accounts may actually dampen some of that impact. I suggest there would be some take-up of these bonds. I do not think that would be a significant issue.

particuliers. Il pourrait être prélevé au moyen d'ententes de recouvrement de l'impôt sur le revenu au Canada. Il pourrait être prélevé à un certain taux minimal déterminé par les provinces. Il pourrait également être progressif. Les gens n'auraient pas à changer de domicile avec cette forme d'imposition, mais devraient peut-être modifier leurs habitudes de consommation. Par conséquent, cet impôt causerait moins de distorsions.

Une solution de rechange que Richard Bird et moi avons proposée par le passé, que cette commission de la Californie a adoptée dans ses recommandations, est d'envisager ce que j'appelle un « impôt sur la valeur de l'entreprise ». Il s'appliquerait aux entreprises en fonction des comptes. Il s'appliquerait à leurs bénéfices et permettrait la déduction de certains coûts. Je crois que ce serait trop difficile pour les municipalités. Cependant, si un impôt sur la valeur de l'entreprise était instauré à l'échelle provinciale et partagé avec les municipalités, cette solution pourrait être envisagée.

Ce sont là les options qui, à mon avis, valent la peine d'être étudiées. Par contre, il est nécessaire qu'un débat de fond ait lieu sur ces questions, car les taxes de vente ont déjà été une réalité au Canada. Bien entendu, certaines administrations prélèvent de l'impôt sur le revenu. Par contre, certains mécanismes ont été abolis depuis longtemps. Les gens ne sont pas encore prêts. Il doit y avoir un débat sérieux sur les pouvoirs d'imposition. À mon avis, ce seront les provinces qui décideront en fin de compte, car on assiste à des scénarios trop différents à l'échelle nationale. Il n'existe pas de règle unique qui puisse convenir.

**Le président :** Le sénateur Massicotte, du Québec, s'est joint à nous.

**Le sénateur Harb :** Un des témoins que nous avons entendus il y a quelques semaines a fait mention de ses inquiétudes sur la question des obligations. Il avait l'impression qu'il n'y aurait pas de preneurs. Il a fait valoir que 90 p. 100 des fonds actuellement sur le marché étaient non imposables, y compris les caisses de retraite et d'autres fonds.

Vous dites qu'on ne parle que d'environ 10 p. 100. Cela représente donc peu d'argent.

Partagez-vous cette opinion? Si oui, pourquoi?

**M. Mintz :** Je ne pense pas être entièrement d'accord. Si on regarde les différents instruments offerts au Canada, on constate que les investisseurs étrangers représentent environ 40 p. 100 du marché. Les caisses de retraite et les régimes enregistrés d'épargne-retraite, c'est-à-dire les REER, représentent un autre 40 p. 100. Les particuliers forment le 20 p. 100 restant.

Le marché est vaste. Il est fort possible que des obligations municipales exemptes d'impôt seraient une très bonne option aux yeux de nombreuses personnes. Cela est d'autant plus vrai parmi les groupes mieux nantis, comme le démontrerait n'importe quel modèle économique, parce que les comptes d'intérêts de ces groupes sont fortement imposés. Évidemment, l'introduction de comptes d'épargne exempts d'impôt peut dans les faits atténuer une partie de cet effet. Selon moi, ce genre d'obligations susciterait un certain intérêt. Je ne pense pas que ça poserait vraiment problème.



The bigger question is how much municipalities get lower interest rates associated with their debt if the tax exemption was provided. Once you take into account who is really holding securities at the margin — to the extent that pension funds, RRSPs and foreign investors play a role — then you can make an argument that there would be little savings experienced by municipalities. Most of the benefits will go to the taxable investors who decide to purchase these bonds.

**Senator Oliver:** My question has been largely answered by your response to Senator Peterson.

Nonetheless, when you were giving your opinion on tax-free municipality bonds, you made it clear that you think it is extremely poor public policy because it is a subsidy for debt. You went on to explain what you meant by that.

My question was that if we cannot use interest income-tax-exempt municipal bonds, what you would recommend. You answered that you would like to see an earned income tax.

It seems to me that there are two problems with that. First, the current government would like to find ways to reduce tax rather than adding more tax to individuals and corporations. Your proposal does the opposite. If individuals and corporations had more money free, they could invest in the economy, stimulate the economy and it would lead to more growth.

Second, many municipalities encompass much of rural Canada. Much farm land and other lands would be hard to tax on an earned income tax basis. What do you say about that, given the nature of many of the municipalities and rural Canada?

**Mr. Mintz:** Your point about rural Canada is correct. An earned income tax would not apply to interest dividends and capital gains. It would only apply to self-employment income and payroll that individuals receive. I did the analysis that you suggest in looking at the rules of an earned income tax.

**Senator Oliver:** You did or you did not?

**Mr. Mintz:** I have done the analysis by province, but not by rural versus urban. You are absolutely right; those issues would have to be looked at carefully. That is why I said that this is not something I would jump to immediately. The same applies to sales taxes. Can you imagine small rural areas trying to impose a sales tax? That is a virtual impossibility. A value-added tax is even crazier as a result.

I am sympathetic to your point of view. Other factors would have to be considered. Which province you are in makes a very big difference as many differences exist across the provinces on some of these questions.

La grande question est de savoir dans quelle mesure une exemption d'impôt permettrait aux municipalités de profiter de taux d'intérêt moins élevés sur leur dette. Si on tient compte de qui détient véritablement les valeurs mobilières — dans la mesure où les caisses de retraite, les REER et les investisseurs étrangers jouent un rôle —, il est dès lors d'affirmer que les municipalités ne réaliseraient que très peu d'économies. La plupart des profits iraient aux investisseurs imposables qui achètent ces obligations.

**Le sénateur Oliver :** Vous avez en grande partie répondu à ma question en répondant à celle du sénateur Peterson.

Néanmoins, lorsque vous avez donné votre opinion sur les obligations municipales exemptes d'impôt, vous avez clairement indiqué que, à vos yeux, il s'agissait d'une très mauvaise politique publique parce que c'était l'équivalent de subventionner une dette. Vous avez ensuite expliqué ce que vous vouliez dire par là.

Ma question visait à savoir ce que vous recommanderiez, si les obligations municipales exemptes d'impôt n'étaient pas envisageables. Vous avez répondu que vous seriez en faveur d'un impôt sur le revenu gagné.

Ça me semble problématique, pour deux raisons. D'abord, le gouvernement actuel souhaite trouver des façons de réduire les impôts des particuliers et des sociétés plutôt que de les augmenter, mais vous proposez le contraire. Si les particuliers et les sociétés avaient plus d'argent à leur disposition, ils pourraient investir dans l'économie, la stimuler, ce qui mènerait à davantage de croissance.

Ensuite, de nombreuses municipalités se partagent les régions rurales du Canada. Beaucoup de terres agricoles ou autres seraient difficilement imposables en fonction du revenu gagné. Qu'avez-vous à dire à ce sujet, étant donné la nature de la plupart des municipalités et des régions rurales du Canada?

**M. Mintz :** Vous avez raison en ce qui a trait aux régions rurales du Canada. Un impôt sur le revenu gagné ne s'appliquerait pas aux intérêts, aux dividendes ou aux gains en capital, mais seulement au revenu d'un travail indépendant et à la paye que les particuliers reçoivent. J'ai fait l'analyse que vous suggérez lorsque je me suis attardé aux règles qui s'appliqueraient à un impôt sur le revenu gagné.

**Le sénateur Oliver :** Vous l'avez fait ou vous ne l'avez pas fait?

**M. Mintz :** J'ai effectué l'analyse par province, mais pas en comparant les régions rurales et urbaines. Vous avez tout à fait raison. Il faudrait examiner attentivement ces questions. C'est pourquoi j'ai mentionné que ce n'est pas une solution à adopter dans l'immédiat. Le même principe s'applique aux taxes de vente. Pouvez-vous imaginer un instant de petites régions rurales qui tenteraient d'imposer une taxe de vente? C'est inconcevable. Une taxe sur la valeur ajoutée donnerait des résultats encore plus farfelus.

Je comprends votre point de vue. D'autres facteurs seraient à considérer. Il y a d'importantes différences d'une province à l'autre, puisque de nombreux aspects varient en fonction des provinces.

With respect to your point about taxation, as you know, I have always been very concerned about the level of taxation in Canada over the years. We have made remarkable progress in 15 years under both Liberal and Conservative governments to bring down the tax levels that had built up during our deficit-fighting years. Recently, going into this global recession, Canada had a great balance sheet going into it because of all the smart economic policies undertaken in the past 15 years. Therefore, hats off to all governments, both federal and provincial, for doing that.

The municipal level has an issue with the constraints they have over taxing powers. Some taxes are better than others. Property tax is not a bad tax to have at the municipal level. It is easier to run and simpler. Perhaps other areas could be expanded, such as user fees and so on. For example, Alberta had very little reliance on user fees when I did my study three years ago and could expand their use of that to help finance municipal services. Again, these issues vary significantly by province. It may be that some provinces would rather go the route of adding a new tax for municipalities. Other provinces may not want to do that. Those are questions for voters to decide ultimately in terms of what they want.

We have to remember that tax-free municipal bonds have a fiscal cost. Lower taxes would be collected at the personal level. Some cost will be associated with that; it must be picked up somehow. Either we raise taxes on others, or we have to cut spending to ensure that we balance the books. You cannot look at that as a free lunch either.

**The Chair:** Does anyone else wish to question Mr. Mintz on that matter? It seems your views have come across loud and clear, Mr. Mintz, and also your elaboration of other possibilities that might prove useful to municipalities.

With your agreement, perhaps we could shift gears now and ask you to help the committee as it is doing some preliminary work to try to identify an area for an in-depth study on matters falling out of the economic crisis. Any comments you would care to make on the causes and consequences of the economic crisis and on areas that might prove fruitful for this committee to delve into would be appreciated.

**Mr. Mintz:** Thank you. I was not planning to give a long presentation on this. In fact, I could probably speak for an hour on the subject, if I wanted to. I have given many speeches recently on subjects related to the financial crisis that we had, as well as the economic fallout that occurred because of what happened last year.

If you asked me who is at fault or what happened, my view is that almost everyone is at fault. I think that that governments, especially in the United States, and some remarks could be made about the United Kingdom and Ireland as well, and a few other governments that loosened regulations, made it very easy for people to buy homes on very little credit, with very little down payment. That certainly exacerbated the problem that occurred. There is no question that the sub-prime mortgage problem that occurred in the United States, which grew out of government regulations and

En ce qui a trait à votre remarque sur l'imposition, comme vous le savez, j'ai toujours été préoccupé par les taux d'imposition au Canada au fil des ans. Nous avons fait des progrès remarquables en 15 ans, autant sous la gouverne des libéraux que des conservateurs, pour réduire les taux d'imposition qui s'étaient gonflés au cours de nos années de lutte contre le déficit. Récemment, au début de la récession mondiale, le Canada présentait un excellent bilan grâce aux nombreuses politiques économiques intelligentes mises en place au cours des 15 dernières années. Par conséquent, je lève mon chapeau à tous les gouvernements, fédéraux et provinciaux, pour cette réussite.

Les municipalités remettent en question les contraintes par rapport aux pouvoirs d'imposition. Certains impôts sont préférables à d'autres. L'impôt foncier est plutôt avantageux pour les municipalités. Il est simple et facile à gérer. Peut-être que d'autres avenues pourraient être explorées davantage, comme les frais d'utilisation et d'autres frais semblables. Par exemple, au moment où j'ai fait mon étude il y a trois ans, l'Alberta comptait très peu sur les frais d'utilisation, mais elle pourrait s'y mettre pour assurer le financement des services municipaux. Encore une fois, ces questions varient énormément d'une province à l'autre. Certaines provinces pourraient opter pour l'ajout d'un nouvel impôt aux municipalités. D'autres pourraient refuser de le faire. Ultiment, c'est aux électeurs de décider ce qu'ils veulent.

Il ne faut pas oublier que les obligations municipales exemptes d'impôt ont un coût fiscal. Moins d'impôts seraient prélevés auprès des particuliers. Cela entraîne des coûts qu'il faut récupérer quelque part. Soit on hausse les impôts ailleurs, soit on réduit les dépenses pour veiller à garder un budget équilibré. Rien n'est gratuit.

**Le président :** Y a-t-il d'autres questions pour M. Mintz à ce sujet? Vos opinions semblent avoir été fort bien comprises, monsieur Mintz, tout comme votre présentation des autres options qui pourraient s'avérer utiles pour les municipalités.

Si vous le voulez bien, peut-être pourrions-nous changer de cap à l'instant et vous demander de donner un coup de main au comité, puisqu'il entreprend du travail préliminaire pour tenter de cibler un domaine où réaliser une étude approfondie des aspects qui découlent de la crise économique. Tout commentaire de votre part sur les causes et les conséquences de la crise ainsi que sur les domaines potentiellement d'intérêt pour le comité sera apprécié.

**M. Mintz :** Merci. Je ne prévoyais pas m'étendre sur le sujet. En fait, je pourrais sans doute en discuter pendant une heure, si je le voulais. J'ai prononcé de nombreux discours récemment sur des sujets liés à la crise financière que nous avons connue l'année dernière, ainsi que sur ses répercussions économiques.

Si vous me demandez qui sont les responsables ou ce qui s'est produit, je suis d'avis que presque tout le monde est à blâmer. Je pense que les gouvernements, particulièrement aux États-Unis — quoique certaines remarques pourraient également être faites au sujet du Royaume-Uni, de l'Irlande et de quelques autres administrations qui ont assoupli leur réglementation —, ont permis aux gens d'acheter très facilement des maisons, et ce, avec un crédit et un acompte minimaux, ce qui a assurément exacerbé le problème. Il ne fait aucun doute que le problème des prêts

changes in law that occurred in the last part of the Clinton years, had a significant impact on the growth of credit risk in the housing market. There is, in my view, no question that that was one of the reasons that it occurred, but it was not the only thing.

Also a belief existed on the part of lenders and borrowers that housing prices would continue to rise and that there was virtually little credit risk. Lenders, thinking that they could pass the risk around the world through structured products, thought that they could make the risk go away. As a result, their decision making had very faulty premises because they were based on models that did not capture properly some of the institutional features of capital markets and were therefore terribly wrong, but everyone believed in them.

Borrowers were at fault because they put themselves in a position where they could easily lose a house should there be a rise in interest rates. As a personal point, my mother and father, who went through the depression in the 1930s, would never put themselves in the position that borrowers did in the United States of taking on far too much mortgage debt relative to their income such that if there were any revision of interest rates upwards or if they lost a job or whatever, they would have also lost their home. The problems were just as much the fault of borrowers as they were of lenders who pushed this low-cost credit on many individuals.

Central bankers were at fault because they said that we have monetary policy targeted on inflation and have eliminated business cycles, and people had a strong view that there would not be any problem at all in financial markets and that interest rates would stay lower. In my case, listening to many bond funds coming in and doing presentations on various endowment committees that I sat on and other things, they kept on talking about the fact that interest rates would never go up, that inflation has been handled by central bankers and that basically things are just great now in the world economy. Central bankers themselves also believed in much of that. I am sure some people questioned what was happening and whether it would result in a problem or not, but by and large most people — and I will include myself — did not understand fully the implications of this major problem that occurred in the way that we had perceived risk in markets.

Today, I would argue that we have not learnt the lesson at all. In fact, we now seem to think that if we put risk on to the taxpayers and governments, that somehow the risk will go away. That risk still exists. In fact, today we now have governments undertaking significant amount of risk absorption from the private sector, and we cannot believe that that risk absorption will go away at all.

hypothécaires à haut risque survenu aux États-Unis, qui découlait de la réglementation gouvernementale et des lois qui ont été modifiées dans les dernières années de l'administration Clinton, a eu d'importantes répercussions sur la hausse du risque de crédit dans le marché immobilier. À mon avis, il s'agit indéniablement de l'une des raisons qui explique ce qui s'est produit, mais ce n'est pas la seule.

Par ailleurs, les prêteurs et les emprunteurs croyaient que le prix des maisons allait continuer à augmenter et que le risque de crédit était pratiquement nul. Pensant qu'ils pourraient répartir le risque partout dans le monde au moyen de produits structurés, les prêteurs se croyaient capables de faire disparaître le risque. Par conséquent, leur prise de décisions s'effectuait à partir de raisonnements très bancals, parce qu'elle s'appuyait sur des modèles qui n'intégraient pas adéquatement certaines caractéristiques structurelles des marchés financiers. Ces modèles étaient donc hautement défaillants, mais tout le monde s'y fiait.

Les emprunteurs étaient à blâmer parce qu'ils se sont placés dans une situation où ils pouvaient facilement perdre leur maison si les taux d'intérêt augmentaient. Je vous donne un exemple tiré de ma vie personnelle. Mes parents, qui ont connu la dépression des années 1930, ne se seraient jamais placés dans la situation de certains emprunteurs américains, à savoir de contracter une dette hypothécaire beaucoup trop grande en comparaison à leur revenu, de sorte que si une hausse des taux d'intérêt, une perte d'emploi ou tout autre malheur était survenu, ils auraient perdu leur maison par le fait même. La faute revient autant aux emprunteurs qu'aux prêteurs, qui ont incité beaucoup de personnes à profiter de ce crédit à faible coût.

Les grandes banques sont aussi à blâmer parce qu'elles ont dit que nous étions dotés de politiques monétaires axées sur l'inflation et que nous avions éliminé les cycles économiques, et les gens croyaient fermement qu'il n'y aurait absolument aucun problème dans les marchés financiers et que les taux d'intérêt resteraient bas. De mon côté, ayant notamment assisté aux présentations de nombreux gestionnaires de fonds d'obligations devant divers comités de dotation dont je faisais partie, j'ai entendu ces gestionnaires répéter sans cesse que les taux d'intérêt ne hausseraient jamais, que les grandes banques avaient maîtrisé l'inflation et que, essentiellement, l'économie mondiale se portait à merveille. Les grandes banques elles-mêmes étaient essentiellement de cet avis. J'imagine que certaines personnes se sont interrogées sur la situation en cours et sur les éventuels problèmes mais, de façon générale, la plupart des gens — moi y compris —, ne comprenaient pas pleinement les conséquences de cette grave erreur dans la façon dont nous avons évalué le risque dans les marchés.

Aujourd'hui, je dirais que nous n'avons rien appris du tout. En fait, on semble désormais croire que si nous transférons le risque aux contribuables et aux gouvernements, celui-ci disparaîtra d'une manière ou d'une autre. Mais le risque existe toujours. En fait, les gouvernements assument à l'heure actuelle une importante part du risque du secteur privé et il est faux de croire que cette pratique va prendre fin.

That is a bit of my perspective on what happened. Certainly, when we had Asian growth and the push up of commodity prices around 2004, we could see interest rates rising in Europe and in the United States, we saw the housing market starting to turn sour with inventories building up, prices starting to decline in 2007, and the rest is history in terms of the trillions of dollars that were lost as a result.

As a committee, I suggest you study some of the lessons. First, it is important to understand the role of financial regulation underlying all this and what actions will be needed with respect to financial regulations to ensure that at least some of these risks that developed in financial markets will be handled or properly priced in financial instruments so that it will not happen again where the world sees a systematic risk that takes place that hurts the whole world economy at one time. That is certainly one area of study that I think will interest you.

Luckily, in Canada, we have had a better banking system; some people will say, due to better regulation, due to bankers, and maybe they were stupid a few years ago, but they look pretty smart today. We have been able to have a more sound banking system, and that has been true in some other countries where the banking system was not as much under threat. However, once we had the systematic risk running through the whole global economy, even our own banks were challenged as a result. Some areas are worth examining there, and I have some other views we could take up in the question period about what I believe should be the framework for financial regulation in the future.

The second point I think you should look at is the growth in government deficits and in debt in Canada. As I mentioned earlier, we have had a good balance sheet going into this global recession where both our federal and provincial net debt went down to 28 per cent of GDP, which was actually pretty good. In my view, we have undertaken an economic stimulus that was relatively timely, relatively temporary and did not build long-term costs into our deficit numbers. As a result, even though we do have more debt piling up now, which will rise into percentage points in the 30s, our net debt ratio, as a share of GDP, will be somewhere in the 35-per-cent range eventually. I do not think that we have a serious or as serious a problem compared to the United States, where they have had a failing economic stimulus that was neither temporary enough nor timely enough to deal with what was a much deeper recession that has occurred in the United States so far.

What are the implications of all this? There are two issues. One is the implications for federal finances over the next several years and the pressure that will be put on the federal government with respect to some of the spending envelopes that are critical to Canadians, including health and education. These are also areas that are important at the provincial level. In fact, my bigger concern over deficits is not so much at the federal level as it is at

C'est là un aperçu de mon point de vue sur ce qui s'est produit. Assurément, lorsque l'Asie a amorcé une croissance et que le prix des marchandises a augmenté aux environs de 2004, nous avons pu voir, par la suite, la hausse des taux d'intérêt en Europe et aux États-Unis, la dégringolade du marché immobilier en raison de l'accumulation de stocks et, à partir de 2007, une chute des prix. Tout le monde connaît la suite, soit la perte subséquente de billions de dollars.

En tant que comité, vous devriez examiner quelques-unes des leçons à tirer. D'abord, il faut comprendre le rôle de la réglementation financière sous-jacente et les mesures qui devront être prises à ce chapitre pour veiller à ce qu'au moins une partie des risques apparus dans les marchés financiers soit traitée ou évaluée adéquatement au moyen d'instruments financiers. Ainsi, on évitera de revivre une situation où le monde entier assiste à l'émergence d'un risque systématique capable de nuire à l'ensemble de l'économie mondiale d'un seul coup. Selon moi, ce domaine d'étude vous intéressera.

Par chance, au Canada, nous avons profité d'un meilleur système bancaire. Certains diront que c'est grâce à une meilleure réglementation, d'autres donneront le mérite aux banquiers, qui semblaient peut-être stupides il y a quelques années mais qui ont l'air plutôt intelligents aujourd'hui. Nous avons été capables de maintenir un système bancaire plus solide, ce qui a également été le cas dans d'autres pays où le système bancaire ne faisait pas l'objet de grandes menaces. Cependant, lorsque le risque systématique s'est répandu dans l'ensemble de l'économie mondiale, même nos banques ont eu à affronter leur part de difficultés. Certains aspects méritent d'être examinés, et j'ai d'autres idées sur la manière dont le cadre de réglementation des marchés doit dorénavant être établi. Nous pourrions nous y attarder pendant la période de questions.

À mon avis, le deuxième aspect à considérer a trait à l'augmentation des déficits gouvernementaux et de la dette au Canada. Comme je le mentionnais précédemment, nous avons maintenu un bon bilan à l'amorce de la récession mondiale. En effet, autant au fédéral qu'au provincial, la dette nette avait été réduite à 28 p. 100 du PIB, ce qui est assez remarquable. À mes yeux, nous avons entrepris des mesures de stimulation économique relativement opportunes et temporaires, qui n'ont pas causé de coûts à long terme qui s'inscriraient à notre déficit. Par conséquent, même si notre dette augmente actuellement et atteindra les 30 p. 100, notre ratio d'endettement net, en pourcentage du GDP, finira par osciller autour de 35 p. 100. Je ne crois pas que nous faisons face à un problème majeur ou du moins pas aussi majeur que celui des États-Unis, où les mesures de stimulation économique utilisées n'étaient ni temporaires ni suffisamment opportunes pour affronter une récession jusqu'à maintenant beaucoup plus prononcée chez eux.

Quelles sont les conséquences de cette situation? Il y a deux enjeux. Le premier a trait aux conséquences sur les finances fédérales pendant plusieurs années à venir et la pression qu'aura le gouvernement fédéral concernant certaines enveloppes budgétaires essentielles aux yeux des Canadiens, y compris la santé et l'éducation. Ces secteurs sont tout aussi importants à l'échelle provinciale. En fait, mes inquiétudes par rapport aux déficits se

the provincial level. Ontario now has a \$24.7-billion deficit, Alberta has close to a \$7-billion deficit and many of the other provinces have significant deficits as well. Some of them may be in a situation of having a structural deficit. At the same time that they are dealing with these difficult deficit situations, they will be cutting back expenditures in areas such as infrastructure and education, which are important critical elements to growth in the Canadian economy.

We will have to think about how federal and provincial governments can coordinate themselves with respect to their goals in trying to ensure that productivity is maintained in the future through the important public programs that play a critical role in areas such as public capital spending and education.

Of course, we all know that health care eats the lunch of everyone else at the provincial level. It is the most significant expenditure, so the health care issue will also be very much on the table. That will put pressure on the federal government to look at the transfer payments it gives to the provinces as a result. That is the second area that will have to be dealt with as part of the fallout to this global recession.

There are probably some other aspects that one can talk about, but the third one that we will have to think carefully about is our trade policy in the future, and our relationship with not just the United States but with countries around the world.

We have had a view in Canada, because of our close relationship with the United States, that it was very important to fix our trading relations with the U.S. this past decade. We have made some baby steps to do that, in my view — positive steps, but not major ones. Now we have an even more difficult Congress and president to deal with on trade matters. Attention will have to be given to that issue because trade will be still very important for Canada.

We are also seeing the continuation of a shift of economic resources to emerging countries, particularly in Asia, but also one can include Brazil and Latin America. This significant shift in economic power to other parts of the world means that Canada also has new options that it should be considering. I do not think of this as a way of diversifying trade. I look at this as opportunistic policies that could be adopted and, in fact, help us in our own relationship with the United States.

If we have a credible alternative, it makes it easier to negotiate with other partners. If you have no alternative, then your trading partner will beat you up nine times out of ten at a negotiation.

One of the things we need to do is to ensure that we develop some other markets in the world that clearly give an important alternative to Canadian businesses, so that in any negotiations and discussions that we have with other countries around the world on trade policy, people will understand that Canada has options. Those options are viable ones, and if they do not want to

situer davantage au niveau provincial que fédéral. Le déficit de l'Ontario se chiffre désormais à 24,7 milliards de dollars et celui de l'Alberta à près de 7 milliards de dollars, et la plupart des autres provinces accusent aussi d'importants déficits. Quelques-unes d'entre elles se trouvent potentiellement en situation de déficit structurel. En plus de gérer ces difficiles situations déficitaires, elles réduiront les dépenses dans des domaines comme les infrastructures et l'éducation, qui constituent des éléments essentiels à la croissance de l'économie canadienne.

Nous devons réfléchir aux manières dont les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent coordonner leurs efforts par rapport à leurs objectifs pour veiller au maintien futur de la productivité par l'intermédiaire des programmes publics clés qui jouent un rôle primordial dans des domaines comme les dépenses publiques et l'éducation.

Évidemment, nous savons que les soins de santé pignent dans les assiettes de tout le monde au provincial. Comme c'est la plus grande dépense, les questions relatives aux soins de santé seront inévitablement au menu. Le gouvernement fédéral sera contraint d'examiner les paiements de transfert qu'il verse aux provinces. Il s'agit là du deuxième enjeu auquel il faudra réfléchir à la suite de cette récession mondiale.

D'autres enjeux méritent probablement qu'on s'y attarde, mais le troisième auquel nous devons réfléchir attentivement a trait à notre future politique commerciale et à nos relations, non seulement avec les États-Unis, mais avec d'autres pays partout dans le monde.

Au Canada, en raison de notre relation étroite avec les États-Unis, nous avons jugé important d'améliorer nos relations commerciales avec ce pays au cours des dix dernières années. À mon avis, nous n'avons fait que de petits pas en cette direction. Des pas vers l'avant, certes, mais rien de majeur. Désormais, nous devons traiter avec un Congrès et un président encore plus exigeants qu'avant sur les questions de commerce. Il faut se pencher sur ces questions, parce que le commerce demeurera d'une grande importance au Canada.

Nous constatons aussi que les ressources économiques continuent de se déplacer vers les pays émergents, notamment les pays asiatiques, mais aussi le Brésil et les pays d'Amérique latine. Cet important déplacement du pouvoir économique vers de nouveaux endroits signifie que le Canada voit de nouvelles options s'offrir à lui. À mes yeux, ce n'est pas une question de diversifier le commerce, mais plutôt d'adopter des politiques habiles qui pourraient, en fait, nous aider dans notre relation avec les États-Unis.

En ayant une solution de rechange crédible, il est plus facile de négocier avec d'autres partenaires. Sans solution de rechange, dans 90 p. 100 des cas, l'autre partie a le dessus pendant les négociations.

Une des choses que nous devons faire est de voir à développer d'autres marchés qui constitueraient une réelle solution de rechange pour les sociétés canadiennes afin que, dans toutes nos négociations et discussions avec d'autres pays sur des politiques commerciales, il soit clair que de nouvelles options s'offrent au Canada. Et si les pays ne veulent pas s'asseoir à la table des négociations et convenir

play ball and have free trade, or at least trade that is to the advantage of both of us, then we have an alternative with a country that is also looking for those type of advantages.

The European Union trade negotiations occurring right now and our need to think more about what we can do vis-à-vis Asia and maybe Brazil are some areas that we need to think about as we try to move forward with our trade policy. Again, it is another area that is useful for your committee to look at as well.

That is the end of my comments on these issues.

**The Chair:** Thank you very much, Dr. Mintz. That provides much food for thought and questions from the members.

On your first point of financial regulation, if you look at the financial crisis and look at Canada, as you said, for a number of reasons, we have come through so far in pretty good shape. Do you see any need for increased coordination among regulators within Canada? If so, who do you see taking the lead in that — the Governor of the Bank of Canada, the Office of the Superintendent of Financial Institutions, OSFI, or some other group?

Second, much of damage we suffered came from outside our borders. It seems that the way to deal with that is through international regulation. Historically, our friends south of the 49th parallel have not been keen on abdicating sovereignty to international bodies. What hope do you hold for increased international regulation, if indeed you share the view that that would be helpful in preventing another global economic crisis?

**Mr. Mintz:** With respect to coordination amongst our regulators within Canada, there are two aspects to that. One is coordination within the federal government, where you have a number of different people who are involved with regulation of financial markets. The other aspect is coordination between federal and provincial governments, given that provinces play a role in certain aspects of financial regulation as well.

Therefore, there are two issues that one might want to look at quite carefully in terms of the differences between that and what might be required in the future.

With respect to federal regulation, I am of the view that probably the best approach to consider is pretty well what people are talking about and, in effect, what has happened in the past: having a formal committee that would be composed of the major regulators at the federal level who would sit together. Then the question is who would chair that.

In my view, it has to be the Minister of Finance who must be ultimately responsible for financial regulation at the federal government level. Therefore, it would be his designate — that could be OSFI or someone else — who would chair that committee. I am not of the view that the Bank of Canada should have that responsibility, in part, because I believe it is

d'un libre-échange, ou du moins d'un échange avantageux pour les deux parties, nous disposerons d'une option auprès d'un pays qui recherche les mêmes types d'avantages.

Les négociations commerciales actuelles avec l'Union européenne et la nécessité de réfléchir plus attentivement à ce que nous pouvons faire par rapport à l'Asie et, potentiellement, au Brésil sont des aspects auxquels nous devons nous attarder dans le cadre de l'élaboration de notre politique commerciale. De nouveau, il s'agit d'un domaine d'étude pertinent pour votre comité.

Je n'ai plus d'autres commentaires à ce sujet.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Mintz. Voilà qui fournit amplement de matière à réflexion aux membres et qui apporte son lot de questions.

En ce qui a trait à votre premier point sur la réglementation financière, si on regarde la crise financière et le Canada, comme vous l'avez dit, bon nombre de raisons font en sorte que nous nous en tirons assez bien pour l'instant. Voyez-vous un besoin de renforcer la coordination des organismes de réglementation au sein du Canada? Le cas échéant, qui doit mener cette initiative, selon vous? Le gouverneur de la Banque du Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières — le BSIF —, ou un autre organisme?

Par ailleurs, une bonne partie des dommages subis ici provenait de l'extérieur de nos frontières. Il semblerait que la solution à ce problème passe par la réglementation internationale. Par le passé, nos amis au sud du 49<sup>e</sup> parallèle ne se sont pas montrés très ouverts à l'idée de céder une part de leur souveraineté au profit d'institutions internationales. Qu'espérez-vous au chapitre d'une réglementation internationale plus présente, si bien sûr vous êtes d'avis qu'il s'agit d'un mécanisme utile pour prévenir une autre crise économique mondiale?

**M. Mintz :** En ce qui a trait à la coordination de nos organismes de réglementation canadiens, deux aspects sont à considérer. D'abord, il y a la coordination au sein du gouvernement fédéral, où plusieurs personnes différentes participent à la réglementation des marchés financiers. Puis, il y a la coordination des gouvernements fédéral et provinciaux, puisque les provinces jouent également un rôle à l'égard de certains aspects de la réglementation des marchés.

Par conséquent, ces deux enjeux sont à étudier attentivement par rapport aux différences entre la situation actuelle et ce qui sera nécessaire à l'avenir.

Pour ce qui est de la réglementation fédérale, je suis d'avis que la meilleure approche consiste probablement à mettre en œuvre ni plus ni moins ce dont les gens parlent, et ce qui s'est d'ailleurs fait auparavant, c'est-à-dire de mettre sur pied un comité officiel constitué des principaux organismes de réglementation fédéraux. La question alors est de savoir qui en serait le président.

À mon avis, le ministre des Finances doit être à la tête de la réglementation financière au niveau fédéral. Donc, ce serait à lui de nommer un président — soit le BSIF ou quelqu'un d'autre. Je ne pense pas que cette responsabilité doit incomber à la Banque du Canada, notamment parce que, d'après moi, cette institution doit continuer à se concentrer sur la politique monétaire et les

important for the Bank of Canada to continue to be focused on monetary policy and issues around that. I know that financial developments have a significant impact on monetary policy; and the bank had to come in very importantly with its role of the last resort to assist banks when necessary. However, overall, a number of different policies were undertaken in Canada that were not just in the Bank of Canada's purview but in other parts of the government and that were critical. As long as we ensure that the regulators are talking to each other, the committee concept is the right way to go in terms of coordination within the federal government.

That leaves coordination between the federal government and the provinces. A national security regulator has been discussed. Maybe we should be thinking more about financial regulation that is coordinated, not just with respect to security regulation, within the federal-provincial context.

That is a thorny issue. However, I have been impressed, for example, by Quebec and the way that Quebec has developed its financial regulatory system in the past number of years, which is quite different than what has evolved in other provinces. We need to have some more discussion about both the content and structure of financial regulations in Canada.

With respect to international regulation, I think that is much tougher to do. However, we do have important bodies now that do facilitate coordination amongst the different parties at the international level. Countries have different approaches in how they want to regulate their institutions, but when it comes to the major institutions operating globally, some thought could be given to capital adequacy ratios and other areas that are appropriate in terms of regulation that could be attempted at the international level.

It will be much tougher to do that. In my view, given what we did in Canada, where we had both regulations and behaviour by banks that was much more prudent compared to what happened in the United Kingdom and United States, we have to ensure that our system is as sound as possible. However, it is clear that when we have a global problem, the financial crises that occurred, when, for example, banks were no longer lending to each other, we had to act and did so with other countries.

We have to ensure that we have the institutions at the international level that facilitate coordination as much as we can achieve. However, in my view, it will not be easy to do at the international level.

**Senator Harb:** Thank you very much, Mr. Mintz, for your presentation. I have a few questions to ask you, starting with the interest rate.

During previous recessions, in the 1980s and 1990s, interest rates were quite high for the duration of the recession. The argument presented by the government and the banks was that what they wanted to ensure that consumers lived within their means and did not spend money that they did not have.

questions connexes. Je suis conscient du fait que les développements financiers ont d'importantes répercussions sur la politique monétaire, et c'est pourquoi la Banque doit absolument jouer son rôle de soutien de dernier recours pour les banques, au besoin. Toutefois, dans l'ensemble, un certain nombre de politiques clés élaborées au Canada ne relèvent pas seulement de la Banque du Canada, mais aussi d'autres secteurs gouvernementaux. Tant que nous veillons à ce que les organismes de réglementation se parlent, l'idée d'un comité semble la voie à suivre pour la coordination au sein du gouvernement fédéral.

Ce qui nous amène à la coordination des gouvernements fédéral et provinciaux. Il a été question d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières. Nous aurions peut-être avantage à orienter notre réflexion vers une réglementation financière coordonnée, et pas uniquement par rapport aux valeurs mobilières, dans le contexte fédéral-provincial.

C'est un sujet épineux. Cependant, j'ai été impressionné par le Québec, notamment, et par la manière dont cette province a développé son cadre de réglementation des marchés au cours des dernières années, dans une approche sensiblement différente de celle adoptée par les autres provinces. Nous devons poursuivre les discussions à la fois sur le contenu et la structure de la réglementation au Canada.

En ce qui a trait à la réglementation internationale, je crois qu'il s'agit d'une tâche beaucoup plus ardue. Toutefois, nous disposons désormais d'organismes importants qui facilitent la coordination des différentes parties sur la scène internationale. Chaque pays a sa propre approche de réglementation pour ses institutions, mais lorsqu'il est question de grandes institutions actives à l'échelle mondiale, il faudrait s'attarder aux ratios d'adéquation du capital et aux autres éléments pertinents en vue d'une réglementation internationale.

Ce sera beaucoup plus difficile à réaliser. Selon moi, compte tenu de ce que nous avons au Canada, à savoir la réglementation et l'attitude des banques beaucoup plus prudentes ici comparativement au Royaume-Uni et aux États-Unis, nous devons nous assurer que notre système soit aussi solide que possible. Évidemment, lorsque nous faisons face à un problème mondial, comme la dernière crise financière où, notamment, les banques ne se prêtaient plus d'argent, nous devons agir, et c'est ce que nous avons fait en collaboration avec d'autres pays.

Il faut se doter d'institutions à l'échelle internationale qui nous permettront de maximiser notre potentiel de coordination. Cependant, à mon avis, ce n'est pas une tâche facile à l'échelle internationale.

**Le sénateur Harb :** Merci beaucoup, monsieur Mintz, pour votre présentation. J'ai quelques questions à vous poser, d'abord au sujet des taux d'intérêt.

Au cours des récessions précédentes, pendant les années 1980 et les années 1990, les taux d'intérêt sont demeurés très élevés. Le gouvernement et les banques affirmaient qu'ils voulaient faire en sorte que les consommateurs ne vivent pas au-dessus de leurs moyens et évitent de dépenser de l'argent qu'ils n'avaient pas.

This recession has been interestingly different, and I would like your comments. In 2004-05, interest rates started going up; the argument of the federal bank was that the economy was heating up, and they wanted to cool it down — fine. Suddenly, a 180-degree turn happened when the economy soured and the interest rate went down to zero in the United States.

The correlation between the two is quite interesting: In this recession, governments on both sides of the ocean are telling consumers to spend and spend more. Does that make good economic sense? How far can you go in terms of pushing the consumer to spend money, in some cases money they might not have?

**Mr. Mintz:** You are asking a very important question, senator. I have written something about it in one of my op-eds a little while ago. This view that saving is bad and consumption is good is based too much on a Keynesian macro-economic theory that has, as its underlying premise, the concept that the only way to buoy up economic demand is to get people out to consume more and that savings is a complete leakage to the economy. Therefore, when people save more, we have less consumption and less economic activity. There is something to that with the current malaise.

Part of the problem in the United States has been the extremely low savings rates and, as a result of that, the amount of huge indebtedness that they have to the rest of the world where they have to rely on other countries holding their debt as they issue piles of it over the coming years. For example, Japan has a debt-to-GDP ratio that is extremely high. I forget the number, but it is well over 100 per cent and is on track to move to 200 per cent of GDP in the not too distant future as their deficits are quite large.

The big difference between Japan and the U.S is that the savings rates in Japan have been 30 per cent of GDP, allowing their interest cost to be very low. Japanese interest rates are in the range of 1 per cent. They have been able to finance a large amount of their debt with their savings. Japan will experience pressure in the future because of the size of their deficits. Some people argue that Japan could end up with a current-account deficit, which means that they will have to borrow from the international market to finance Japanese consumption. They have had a very high debt-to-equity ratio for many years, but their savings has softened some of the problems that one associates with that. The foreign indebtedness relative to GDP is a bigger problem. The Bank of Canada model in predicting exchange rates has always had foreign indebtedness as a share of GDP as being one of the factors that affects the Canadian dollar. The greater the foreign indebtedness is, the lower the Canadian dollar. The Canadian dollar has performed better because we have reduced our foreign indebtedness since the early 1990s.

Fait intéressant, cette récession-ci a été différente, et j'aimerais vous entendre à ce sujet. En 2004-2005, les taux d'intérêt ont amorcé une hausse que la banque fédérale a justifié par le fait que l'économie s'emballait et qu'il fallait calmer le jeu — soit. Soudainement, lorsque l'économie s'est écroulée, on a assisté à un virage à 180 degrés, et le taux d'intérêt a descendu jusqu'à 0 p. 100 aux États-Unis.

Le parallèle entre les deux est fort intéressant. Au cours de la présente récession, les gouvernements de part et d'autre de l'océan disent aux consommateurs de dépenser encore et encore. Est-ce là une approche économiquement raisonnable? Jusqu'à quel point peut-on inciter les consommateurs à dépenser de l'argent, argent qu'ils n'ont parfois même pas?

**M. Mintz :** Votre question est très importante. J'ai écrit un contre-éditorial à ce sujet il y a quelque temps. Cette idée voulant qu'économiser soit mauvais et que consommer soit bon repose trop lourdement sur une théorie macroéconomique keynésienne, qui a pour principe sous-jacent un concept voulant que le seul moyen de stimuler la demande économique est d'inciter les gens à consommer davantage et que l'épargne ne constitue rien d'autre qu'une perte sur le plan économique. Par conséquent, lorsque les gens épargnent davantage, la consommation et l'activité économique diminuent. Il y a un peu de ce phénomène dans le marasme actuel.

Aux États-Unis, une partie du problème provient des taux d'épargne extrêmement bas et, par le fait même, de la situation de dette colossale dans laquelle le pays se trouve par rapport au reste du monde, en ce sens où il doit compter sur d'autres pays pour le financer à l'heure actuelle et pour les années à venir. Par exemple, le Japon affiche un ratio dette-PIB extrêmement élevé. J'ai oublié le chiffre exact, mais il dépasse largement 100 p. 100 et est en voie d'atteindre 200 p. 100 dans un avenir assez rapproché, puisque les déficits du Japon sont plutôt énormes.

La grande différence entre le Japon et les États-Unis est que le Japon a conservé des taux d'épargne correspondant à 30 p. 100 du PIB, ce qui lui permet de profiter d'une charge d'intérêts très peu élevée. Les taux d'intérêt du Japon sont d'environ 1 p. 100. Le pays a été en mesure de financer une grande partie de sa dette grâce à ses épargnes, mais il finira par subir la pression causée par l'ampleur de ses déficits. Certains affirment que le Japon pourrait se trouver en situation de déficit courant, ce qui signifie qu'il aurait à effectuer des emprunts sur le marché international pour financer sa consommation. Le Japon a un ratio d'endettement élevé depuis plusieurs années, mais ses épargnes ont atténué une partie des problèmes associés à ce type de situation. La dette extérieure par rapport au PIB constitue un problème plus grave. Le modèle de prédiction des taux de change de la Banque du Canada a toujours tenu compte du ratio de la dette extérieure par rapport au PIB parmi les facteurs qui influencent le dollar canadien. Plus la dette extérieure est élevée, plus le dollar canadien est faible. Le dollar canadien affiche un meilleur rendement parce que nous avons réduit notre dette extérieure depuis le début des années 1990.



The United States is going in the opposite direction now. That is why I am of the belief that, over time, given the large deficits in the United States, by 2014 the accumulating debt will make the United States look the same as the Canada of 1994. They will have a significant problem because of their low savings rates, and because of that, they will be even more dependent on Chinese and Middle Eastern sovereign funds and other funds to supply the debt or funding needed to purchase their debt. Of course, these countries might decide not to hold American debt and opt to hold other assets.

In *The Wall Street Journal* this morning, India announced that they bought gold, and, of course, gold prices went up yesterday. Part of the reason was to move India away from the American dollar. We will see a continuing decline in the American dollar as a result. On some of these issues, Canada is in much better shape than the United States. Part of this committee's deliberations is to understand the future prospects of the United States, its fiscal prospects, its monetary policy prospects and the implications that that could have for the Canadian economy, which can be quite serious for us to deal with.

**Senator Harb:** My next question deals with the market economy. We are a capitalistic society. When we have a trade in commerce crisis, we always have the winners and losers. In this particular case, we know who are the losers. Can you tell the committee who are the winners?

**Mr. Mintz:** Do you mean the winners from the economic fallout?

**Senator Harb:** Yes. When someone loses in a market economy, someone else wins. I want to know who are the winners.

**Mr. Mintz:** When we have a downturn, there are not many winners. In an aggregate sense, total economic activity declines. Some people will bear a bigger economic brunt. In particular, those who become unemployed face the biggest problems as a result. A few winners have resulted from the current economic malaise. Even in the United States until recently, a growth could be seen in health care employment, not a decline. Of course, at some point, governments do not have the money to pay for all the bills, and they begin to look at where they can cut costs in the health care area. In the United States, some decline has taken place in that area.

In a sense, the Canadian winners have been government employees to date because of the fiscal stimulus that required more people to be employed by the government. We have also seen increases in health care and education. More students are going back to the university and college systems, creating more demand for education programs. They have been some of the winners in the system. As governments have taken on large deficits at the provincial level, we are beginning to see that they will not be winners any time soon. Certainly, we are seeing some fiscal restraint, which will affect the public sector as well.

Actuellement, les États-Unis se dirigent dans la direction opposée. C'est pourquoi je suis d'avis que, avec le temps, étant donné les importants déficits américains, d'ici 2014 la dette accumulée fera ressembler les États-Unis au Canada en 1994. Ils auront un grave problème en raison de leurs faibles taux d'épargne et, par conséquent, ils seront d'autant plus dépendants des fonds souverains de la Chine et du Moyen-Orient ou encore d'autres fonds pour approvisionner ou financer leur dette. Évidemment, ces pays pourront choisir de ne pas financer la dette américaine et d'opter pour d'autres instruments financiers.

Ce matin, le *Wall Street Journal* annonçait que l'Inde a acheté de l'or et, naturellement, le cours de l'or a grimpé hier. L'Inde a procédé ainsi notamment dans le but de s'éloigner du dollar américain. Par conséquent, nous assisterons à une baisse continue de ce dernier. Pour certaines de ces questions, le Canada se trouve en bien meilleure position que les États-Unis. Les délibérations de ce comité doivent notamment servir à comprendre les perspectives d'avenir des États-Unis, ses perspectives fiscales et ses perspectives en matière de politique monétaire, ainsi que les conséquences potentielles de tout cela sur l'économie canadienne, qui pourraient être importantes.

**Le sénateur Harb :** Ma prochaine question concerne l'économie de marché. Nous formons une société capitaliste. Lorsqu'un secteur traverse une crise, il y a toujours des gagnants et des perdants. Dans ce cas-ci, nous savons qui sont les perdants. Pourriez-vous dire au comité qui sont les gagnants?

**M. Mintz :** Voulez-vous dire les gagnants sur le plan des répercussions économiques?

**Le sénateur Harb :** Oui. Lorsque quelqu'un perd, dans une économie de marché, quelqu'un d'autre gagne. Je veux savoir qui sont les gagnants.

**M. Mintz :** En situation de ralentissement économique, les gagnants sont peu nombreux. De façon générale, l'ensemble de l'activité économique se replie. Certains portent un fardeau économique plus lourd. Ceux qui perdent leur emploi, en particulier, font alors face aux problèmes les plus sérieux. Quelques gagnants ont émergé du marasme économique actuel. Même aux États-Unis, l'emploi dans le secteur de la santé était jusqu'à récemment en croissance et non en déclin. Il vient un temps, bien sûr, où les gouvernements n'ont plus les fonds nécessaires pour payer toutes les factures et ils commencent à chercher des moyens de couper dans le secteur des soins de santé. Aux États-Unis, ce secteur a connu un certain recul.

Au Canada, d'une certaine façon, ce sont les fonctionnaires qui jusqu'ici sortent gagnants, en raison des mesures de stimulation budgétaire qui ont entraîné l'embauche de nouveaux employés par le gouvernement. Nous avons aussi remarqué une croissance en santé et en éducation. Plus d'étudiants retournent à l'université ou au collège, ce qui fait grimper la demande en programmes d'enseignement. Ces secteurs sont parmi les gagnants. Comme les gouvernements provinciaux ont accumulé d'importants déficits, on commence à voir qu'ils ne sont pas près de faire partie des gagnants. À n'en pas douter, nous sommes témoins d'une certaine retenue sur le plan fiscal, ce qui aura également une incidence sur le secteur public.

To be honest, I would say that there are not many winners when the economic downturn is a big as the one we have experienced. Generally, everyone is worse off because they have less income to play with and governments have less to play with from tax revenues. As a result, everyone loses.

**Senator Harb:** You mentioned that public sector employees might be the winners. However, many pension funds, including public sector plans, have lost billions of dollars. You might want to consider that in this particular recession, unlike any other, we do not have financial regulation or proper rules by which to play the game. We can blame China all we want, but the problem was not in China; it was in New York at the stock exchange when they refused to allow the government to introduce regulations to govern some financial activities. Everyone was a loser because, as we were told during our visit to New York, everyone was bidding on the way up, and no one was bidding on stocks on the way down. If people had been bidding on the way down, we would have had more winners.

**The Chair:** Maybe the winners are simply the lesser losers.

**Senator Hervieux-Payette:** I have a question that pertains to the future about less government intervention but some changes in law. By that I mean, for instance, the role of individual shareholders — all Canadian citizens — your 20 per cent of individual shareholders who lost tremendously, not just with their pension but personally. They have lost in both places: Their pension fund is lost, and they have lost, as well. Those are their savings for the future.

I was wondering if you could see a way that we could give more power to the shareholders. The shareholders of the pension funds have no say in where the money is being invested. We will certainly consider revising our legislation on pension funds. However, I do not see that we have any clout as to where our pension fund will go, and you have zero clout as a shareholder. The board has a fiduciary role for these people. These people have no say as to what is done with their money.

Do you have any comments or have you written an article recently about empowering the shareholders so that we are less frustrated because we have a say, not what is happening on at the stock exchange — that is another game — but that, if we ever fill in the proxy to vote, that it has some meaning. Right now, I feel it is not even worth filling them out because I know we do not have a say in this. Actually, it is going counter to the spirit of the law, in that shareholders should be the ones benefiting from both the board decision and the management.

**Mr. Mintz:** I will first start with reminding people of a book written many years ago by Albert O. Hirschman on exit versus voice. There are two ways to exert power over someone. One is to try to get more voice in what they do. The way you to think of it

En toute honnêteté, je dirais que les gagnants sont peu nombreux lorsque le repli économique est aussi marqué que celui que nous avons connu. Globalement, tout le monde s'en tire moins bien, parce que les revenus sont moindres, et la marge de manœuvre des gouvernements est elle aussi restreinte par la diminution des recettes fiscales. En conséquence, tout le monde y perd.

**Le sénateur Harb :** Vous avez indiqué que les fonctionnaires pourraient être les gagnants. On sait toutefois que de nombreuses caisses de retraite, dont certains régimes de retraite du secteur public, ont perdu des milliards de dollars. Il faudrait peut-être réfléchir au fait que pour cette récession-ci, contrairement à d'autres, nous n'avons pas de réglementation financière ni de règles adéquates qui nous indiqueraient comment jouer le jeu. On peut accuser la Chine tant qu'on veut, il reste que le problème ne provient pas de la Chine, mais plutôt de la bourse de New York qui a refusé de laisser le gouvernement réglementer certaines activités financières. Tout le monde y a perdu parce que, comme on nous l'a dit lors de notre passage à New York, tout le monde achetait pendant que les cours montaient, et plus personne n'achetait une fois que les cours ont commencé à descendre. Si les gens avaient acheté lorsque les cours descendaient, il y aurait eu plus de gagnants.

**Le président :** Peut-être que les gagnants sont simplement ceux qui ont le moins perdu.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** J'ai une question concernant ce qui arrivera si l'État intervient moins, mais qu'on modifie les lois. Je me réfère, pour donner un exemple, au rôle des cotisants — tous des citoyens canadiens —, votre 20 p. 100 de gens qui ont énormément perdu, non seulement eu égard à leur pension mais aussi personnellement. Ils ont perdu sur les deux fronts : leur caisse de retraite a fondu, et ils ont personnellement subi des pertes. C'est là l'état de leurs économies pour l'avenir.

Je me demande si vous savez comment nous pourrions donner plus de pouvoir aux cotisants. Les cotisants aux caisses de retraite ne décident pas de la façon dont est investi leur argent. Nous envisagerons certainement de modifier nos lois concernant les caisses de retraite. Je ne vois pas, par contre, comment nous pouvons influencer l'orientation de nos caisses de retraite, et les cotisants n'exercent aucune influence. Le conseil d'administration joue un rôle de fiduciaire pour le compte de ces gens. Ces gens n'ont pas voix au chapitre quant à la façon dont leur argent est investi.

Avez-vous des remarques à faire ou avez-vous rédigé un article récemment au sujet de l'habilitation des cotisants, afin d'atténuer leur frustration, en leur permettant d'avoir leur mot à dire, pas sur ce qui se passe à la Bourse — c'est une toute autre histoire —, mais quelque chose qui donnerait un sens à notre éventuel vote par procuration. En ce moment, je n'ai pas l'impression qu'il vaut la peine de remplir les procurations, parce que je sais que la voix des cotisants n'a aucune influence. C'est en fait contraire à l'esprit de la loi, puisque ce sont les cotisants qui devraient profiter de la gestion et des décisions du conseil.

**M. Mintz :** J'évoquerai pour commencer un livre écrit il y a bien des années par Albert O. Hirschman au sujet de l'opposition silencieuse et de la prise de parole. Il y a deux façons d'exercer une influence sur quelqu'un. L'une consiste à avoir davantage son

in a corporation would be to get on the board of directors, or at least having more direct influence on managers in that way. The other is exit, where you sell your shares, which is the alternative.

In the case of corporations, of course, obviously selling shares is one thing that shareholders can do. That creates a great deal of pressure on management because managers themselves will have their own pay, as well as their reputation, attached to the success of their company. Therefore, to the extent that we ensure that executive compensation is tied to long-term consequences of the corporation and not only to immediate results, I think that does a great deal to align the interests of the shareholders with management. Of course, if shareholders do not like the way the company is organized and pays their executives — the methods for which are fully disclosed and should always be — they can decide that they do not want to be part of that corporation and not hold those shares. We should let the discipline of the market work, particularly with respect to stocks.

A more interesting question is about pension funds; we need to look more carefully at how they are governed and how they operate. They have captive owners. Once you are in a pension fund, unless you actually leave the pension fund by quitting your job and maybe transferring it to a locked-in RRSP, you are stuck with a pension fund and what it does. That is completely different than the shareholder in a corporation who at least has one out, which is to sell shares and not be part of that corporation at all.

The question has become how we reward pension funds in this country. Take defined benefit plans, for example; they have taken on a large amount of risk in their investments. A study done by the Organisation for Economic Co-operation and Development, OECD, came out last summer, and Canada was the third-worst performing pension fund sector in the world. The average loss of pension funds — I think they are both public and private — in Canada was minus 18 per cent during the recession. That was the third worst on average. By the way, the Americans were even worse than that. This was just the average loss that was 18 per cent.

Why was that? They were holding a large amount of risk, private equity and those things. The question is how we end up compensating managers and pension funds. One of the problems I have with pension fund funding, particularly with defined benefit plans or hybrid plans — where there is some guarantee for the benefit — is that pension funds do not have to hold a reserve if they cannot pay up with respect to the required benefit. Therefore, in some sense, the investment returns during the good years that pension funds were getting was an overstatement of how well they were doing because, at the same time, they were imperilling the ability to cover the guarantees that they have with respect to defined benefits that they pay to workers.

mot à dire dans ce qu'il entreprend. Dans le cas d'une société, on parlerait d'une place au conseil d'administration ou, à tout le moins, d'une plus grande influence immédiate sur les gestionnaires. L'autre façon, l'opposition silencieuse, consiste à vendre ses actions.

Dans le cas des sociétés, les actionnaires peuvent de toute évidence vendre les actions qu'ils détiennent, ce qui se traduit par d'importantes pressions sur la direction, puisque la paye et la réputation des gestionnaires dépendent de la réussite de la société. Donc, dans la mesure où nous nous assurons que la rémunération de la direction dépend du rendement à long terme de la société et non seulement des résultats à court terme, je crois que cette façon de faire contribue grandement à concilier les intérêts des actionnaires et ceux de la direction. Bien sûr, si les actionnaires ne sont pas satisfaits de l'organisation et de la rémunération de la société — dont les méthodes sont publiques et devraient toujours l'être —, ils peuvent décider de ne plus faire partie de cette société et de se départir de leurs actions. Nous devrions laisser les forces du marché agir, tout particulièrement en ce qui concerne les actions.

Pour ce qui est de la question des caisses de retraite, plus intéressante encore, il nous faut examiner leur gestion et leur fonctionnement de plus près. Leurs cotisants sont captifs. À partir du moment où une personne cotise à une caisse de retraite, elle est prise avec cette caisse et avec ses pratiques, à moins de carrément interrompre les cotisations en quittant son emploi et en transférant éventuellement les fonds dans un REER immobilisé. Cette situation est totalement différente de celle de l'actionnaire d'une société qui, lui, a au moins une porte de sortie, à savoir la possibilité de vendre ses actions et de se dissocier entièrement de cette société.

La question est maintenant de savoir comment nous traitons les caisses de retraite dans le pays. Prenons l'exemple des régimes de retraite à prestations déterminées, qui ont assumé de gros risques conjointement avec leurs placements. Une étude menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques — l'OCDE — et publiée l'été dernier indique que le secteur des caisses de retraite du Canada se classe troisième pour ce qui est du mauvais rendement. Les pertes moyennes des caisses de retraite — aussi bien publiques que privées, je crois — au Canada ont été de 18 p. 100 pendant la récession. Il se classe troisième parmi les pays offrant un mauvais rendement. En passant, les Américains ont fait encore pire. Ce n'est qu'en moyenne que la perte a été de 18 p. 100.

Pourquoi cela? Elles détenaient une grande partie du risque, des capitaux privés, ce genre de choses. La question est de savoir comment traiter les gestionnaires et les caisses de retraite. L'une des choses qui me préoccupent à propos du financement des caisses de retraite, et particulièrement des régimes à prestations déterminées ou des régimes hybrides — qui garantissent les prestations jusqu'à un certain point —, c'est que les caisses de retraite n'ont pas à accumuler de réserves pour parer à l'éventualité où elles ne pourraient plus verser les prestations prévues. Donc, d'une certaine façon, le rendement des caisses de retraite pendant les bonnes années était une surévaluation de leur rendement réel puisque, au même moment, elles compromettaient leur capacité à faire face à leurs obligations par rapport aux prestations déterminées qu'elles versent aux travailleurs.

We need to look more closely at pension plan governance in this country because people are trapped with the way pension funds are governed. Of course, a significant risk could be imposed on governments as a result. First, with public pension funds, deficiencies due to their funding mean that the governments have to make up for those deficiencies. Any type of government-sponsored plan will put taxpayers in the position of facing significant risk associated with that defined benefit plan, and taxpayers will have to make up for the shortfalls. Significant defined benefit plans in the public sector, of course, as was noted by Senator Harb, have significant deficits, and governments are now making up for the shortfalls in those deficits. Again, it goes back to how much risk you want to undertake with the holdings in that pension fund and the guarantees that pension fund has.

On the private side, governments, as well as taxpayers, could end up facing risk where a pension fund gets into serious trouble. As in the case of Nortel workers, people suddenly do not have the pension that they thought they had because Nortel was put into a position of underfunding the pension fund altogether.

In the United States, they try to deal with that by having a guarantee fund that the government set up, but that creates a moral hazard risk in that it encourages pension funds to take on more risk as a result. I have a colleague by the name of Norman Neilson at the University of Calgary who recently published a paper in the United States who showed that the Ontario pension funds took on more risk compared to other provincial funds in Canada because of that pension guarantee. Therefore, we have to be very careful about policy in this area and how far down the road we go with governments absorbing the risk involved.

One final point I would like to make is with respect to what other countries do with their defined benefit plans. One of the companies I was involved in had five pension plans that they had to deal with around the world: in the United Kingdom, Ireland, another in Canada, another in Netherlands and one in Norway. The Norwegian plan never had a deficit problem; it was always fully funded. That was because the Norwegians had a regulation, of which I cannot remember the details, that forced them to hold mainly bonds to fund future obligations. As a result, the Norwegian plans were hardly ever in a deficit position, and we never had to talk about deficit funding for those. If you have to hold mainly bonds to fund future obligations, then you will have a serious problem with the contribution costs associated with that plan. The Norwegian plan actually cost more money as a result.

The main point is that we can reduce risk, but we have to be willing to pay for the costs associated with that.

**Senator Hervieux-Payette:** Thank you. I fully agree with your second point about empowering the shareholders. It occurred to me that, of course, they hold annual meetings that the

Nous devons examiner de plus près la gouvernance connexe aux caisses de retraite dans ce pays, parce que les gens sont captifs de la façon dont cette gouvernance se fait. Bien sûr, le résultat pourrait être l'imposition d'un risque important aux gouvernements. Dans le cas des caisses de retraite de l'État, des insuffisances liées à leur financement forcent les gouvernements à compenser. Tout régime de retraite gouvernemental place les contribuables devant un risque important associé à ce régime à prestations déterminées, et ce sont eux qui devront compenser les insuffisances. Les grands régimes à prestations déterminées du secteur public, comme le mentionnait le sénateur Harb, connaissent d'importants déficits, et ce sont les gouvernements qui compensent les insuffisances qui en découlent. Je le répète, tout est lié à l'importance des risques que nous sommes prêts à assumer par rapport aux placements des caisses de retraite, et aux garanties offertes par celles-ci.

Du côté des régimes privés, les gouvernements et les contribuables pourraient éventuellement devoir assumer les risques pris par une caisse de retraite qui se retrouve dans l'eau chaude. On l'a vu avec les employés de Nortel, dont les prestations ne correspondent soudainement plus à ce à quoi ils s'attendaient parce que Nortel s'est retrouvée à sous-financer la caisse de retraite.

Aux États-Unis, ils essaient de pallier cela grâce à un fonds de garantie établi par le gouvernement, mais cette façon de procéder entraîne un risque moral puisqu'elle encourage les caisses de retraite à prendre encore plus de risques. Un de mes collègues de l'Université de Calgary, Norman Neilson, a récemment publié un article aux États-Unis qui explique que les caisses de retraite ontariennes ont pris plus de risques que celles des autres provinces en raison de l'existence d'un tel fonds de garantie. Il nous faut donc réfléchir sérieusement aussi bien à la politique à adopter dans ce cas qu'au risque que nous sommes prêts à voir les gouvernements assumer.

J'aimerais en terminant parler de l'approche des autres pays par rapport à leurs régimes à prestations déterminées. L'une des sociétés avec lesquelles j'ai fait affaire s'occupait de cinq régimes de retraite dans différents pays — le Royaume-Uni, l'Irlande, le Canada, les Pays-Bas et la Norvège. Le régime norvégien n'a jamais eu de problème de déficit, il a toujours été pleinement financé. C'est parce que les Norvégiens ont un règlement, dont les détails m'échappent, qui les force à détenir principalement des obligations pour financer les prestations à venir. En conséquence, les régimes norvégiens n'ont presque jamais été en situation déficitaire, et nous n'avons jamais eu à discuter du financement d'un déficit dans leur cas. Lorsque vous êtes obligés de détenir principalement des obligations pour vous acquitter de vos obligations futures, le coût des cotisations associé à ce régime devient un sérieux problème. C'est pourquoi ce régime norvégien coûtait en fait plus cher que d'autres.

Ce dont il faut se rappeler, c'est qu'il est possible de réduire le risque, mais nous devons être prêts à assumer les coûts.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Je vous remercie. Je suis totalement d'accord avec votre second argument, concernant l'habilitation des actionnaires. Je sais que les sociétés tiennent

shareholders would be invited to attend. If it was done with new media such as the Internet, giving shareholders the ability to ask questions, it would make the meeting proper, but when the meeting is taking place 500 kilometres away, the shareholders know that they do not have much say.

Publishing the names of shareholders could be envisaged for the future. It should normally be in the public domain, so I think we could move forward to give them more say. If an individual sells his or her shares, I do not think it will make a big difference the next day. However, if a fund sells a block of shares, it makes a difference.

My last question is about the future. Once the patient has recovered, the economy is balanced and we are moving forward, yet facing the competition you spoke of from Brazil, Russia, India, China and maybe others, how will we finance the new economy? How will we get the pool of money needed for the commercialization of everything that is being researched?

The University of Calgary is doing fabulous research in nanotechnology and in many other areas, as are others throughout the country. The government is investing the people's money in tax credits for research and development as well as in exploration in other sectors. We put a large amount of money into these initiatives, but we never recover it when a company is sold to foreign investors. We see that in information technology. When they come to the last phase, the company is taken over by foreigners because they have the cash to continue the operation. We have invested a great deal in the company through R&D and lose total control. Sometimes they walk away with the technology and no jobs are left in Canada.

We have invested billions of dollars in research and development in many sectors. How can we help build the new economy without leaving them with no source of funds when they are close to commercialization?

I will leave that with you. We have to consider the future for the graduating students. We are the most educated population in the world. How will we ensure that when we finance companies, a return for Canadians and the commercialization takes place here?

**Mr. Mintz:** You raise a very difficult question with which many people have been struggling, and I do not think anyone has come up with a magic bullet. However, I would argue that some of the policies we have undertaken over the past number of years are making it easier to keep the value added that one gets from research and development in Canada rather than it going elsewhere.

In fact, over 10 years ago, when I looked at this issue as chair of the technical committee on business taxation, we came across a number of labs in Canada that were collecting royalties for R&D that was done in Canada. They were receiving the research and

évidemment des assemblées annuelles à laquelle les actionnaires sont invités. S'ils tiraient parti des nouveaux médias, comme Internet, pour offrir aux actionnaires la possibilité de poser des questions, alors ce serait une vraie assemblée, mais quand l'assemblée a lieu à 500 kilomètres de chez eux, les actionnaires savent qu'ils ont peu de chance de se faire entendre.

La publication du nom des actionnaires pourrait être envisagée. Ça devrait normalement faire partie du domaine public, alors je crois que nous pourrions agir pour donner plus de force à leur voix. Lorsque quelqu'un vend ses actions, je ne crois pas que cela fasse une grande différence le lendemain, mais lorsqu'un fonds vend un bloc d'actions, cela fait une différence.

Ma dernière question concerne l'avenir. Une fois que le patient s'en sera remis, que l'économie aura retrouvé son équilibre, que nous irons de l'avant et que nous ferons face à la concurrence dont vous avez parlé de la part du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et peut-être d'autres pays, comment arriverons-nous à financer notre nouvelle économie? Comment pourrions-nous réunir les capitaux nécessaires à la commercialisation des résultats de toutes nos recherches?

L'Université de Calgary, à l'instar d'autres organisations partout au pays, mène des recherches extraordinaires en nanotechnologie et dans bien d'autres domaines. L'État investit l'argent des contribuables en offrant des crédits d'impôt pour la recherche et le développement ainsi que pour l'exploration dans d'autres secteurs. Nous investissons des sommes importantes dans ces initiatives, mais nous ne les récupérons jamais quand une société est vendue à des intérêts étrangers. Nous le voyons dans le secteur des technologies de l'information. Arrivée à la dernière étape, la société est achetée par des étrangers qui ont les moyens de poursuivre son exploitation. Nous perdons totalement le contrôle d'une société dans laquelle nous avons beaucoup investi par l'intermédiaire de la R-D. Parfois, ils s'éclipsent avec la technologie en ne laissant aucun emploi au Canada.

Nous avons investi des milliards de dollars en recherche et développement dans de nombreux secteurs. Comment pouvons-nous contribuer à l'émergence d'une nouvelle économie sans les priver de capitaux au moment où ils s'apprentent à commercialiser leur produit?

Je vous laisse y réfléchir. Nous devons penser à l'avenir que nous réservons à nos nouveaux diplômés. Notre population est la plus scolarisée au monde. Comment allons-nous nous assurer que, lorsque nous finançons des entreprises, la commercialisation a lieu ici et génère des retombées pour les Canadiens?

**M. Mintz :** Vous soulevez une question complexe à laquelle bien des gens ont de la difficulté à répondre, et je ne crois pas qu'une solution magique ait été trouvée jusqu'ici. Je dirais toutefois que certaines politiques que nous avons adoptées ces dernières années nous aident à protéger la valeur ajoutée provenant de nos activités de recherche et développement, au lieu de la voir s'envoler.

En fait, lorsque je me suis penché sur ce problème il y a plus de 10 ans à titre de président du Comité technique de la fiscalité des entreprises, nous avons constaté qu'un certain nombre de laboratoires canadiens percevaient des redevances pour de la

development tax credit, but all the spin-off jobs were in the United States and elsewhere. We were getting little value from the research and development tax credit that we used in Canada to spur research. At least, we were not getting as much value as we could have.

That is why, at that time, we argued for significantly reducing taxes on businesses. In fact, in 1998, Canada had the highest corporate income tax rate amongst all OECD countries, but it also had one of the highest marginal effective tax rates on capital in the world. As a result, although we had all those tax credits and support for R&D, many of the facilities were elsewhere because there was no point in putting the value-added activities in Canada.

I would suggest that, with the changes that have occurred since 2000 in our business tax structure, we are making it easier to get more commercializing of research here by at least having more manufacturing and other types of activities, including business services, use that research and development.

I want to make one other important point that I think is critical, and this is a problem we sometimes have in looking at research and development. Research and development is really good and very important for product development, but to get products to the market, we need another side of innovation that the official definition of research and development in the OECD does not include. That is all the other factors that are important in order to get goods and services to the market, which includes the way you service your customers, the marketing you use and so on.

Canada has two important disadvantages that make commercialization of research difficult here. First, we have a relatively small domestic market and sometimes manufacturers like to be close to their big product demand. Therefore, they tend to put more of those types of operations closer to the big market. Also, we are distant from major markets as well, which creates a bit of a problem.

Trade policies are very important to help with commercialization. Policies that look beyond the research and development activity, that try to reduce government-induced costs, regulations, taxes and such things can also help create more value added in Canada. I think we have been going down that road, and it will be interesting to see the statistics over time.

Looking at Ontario as an example, even though it is having a major challenge with manufacturing, not all manufacturing is doing badly. Some very strong sectors in the Ontario economy include finance, some of the high-tech industry and some of the natural resource sector. We still have major natural resources in Canada. Major developments are being undertaken now, including Shell gas in British Columbia and the oil sands in Alberta. I understand that even Quebec might have natural gas in

R-D effectuée au Canada. Ils avaient droit au crédit d'impôt pour la recherche et développement, mais tout l'essaimage avait lieu aux États-Unis et ailleurs. Nous ne tirions que peu d'avantages du crédit d'impôt pour la recherche et développement qui sert à encourager la recherche au Canada. Du moins, nous n'en tirions pas autant d'avantages que nous l'aurions pu.

C'est pourquoi nous avons à l'époque fait valoir l'avantage d'une réduction importante du fardeau fiscal des sociétés. En fait, en 1998, le Canada avait non seulement l'un des plus hauts taux d'imposition des bénéfices des sociétés, mais aussi l'un des plus hauts taux effectifs d'imposition sur le capital, tous pays confondus. Par conséquent, même si nous offrions tous ces crédits d'impôt et ces autres mesures d'aide à la R-D, plusieurs des installations se trouvaient à l'étranger, puisqu'il n'était pas rentable d'établir ici les activités à valeur ajoutée.

J'avancerais que, grâce aux modifications apportées en 2000 à notre structure d'imposition des sociétés, il est plus facile de commercialiser davantage les résultats de la recherche au Canada, en faisant en sorte que, à tout le moins, la fabrication et d'autres secteurs, comme les services aux entreprises, mettent à profit ces travaux de recherche et développement.

J'aimerais clarifier une autre chose essentielle à mes yeux, un problème auquel nous sommes parfois confrontés lorsque nous nous penchons sur des questions connexes à la recherche et au développement. Les activités de recherche et développement sont importantes pour le développement de produits, elles le favorisent, mais pour commercialiser les produits nous avons besoin d'un autre aspect de l'innovation qui, lui, ne s'inscrit pas dans la définition officielle que donne l'OCDE de la recherche et du développement. Je parle de tous les autres facteurs essentiels à la commercialisation des biens et des services, y compris la façon de servir les clients, de faire la mise en marché, et cetera.

Au Canada, deux éléments handicapent la commercialisation des résultats de la recherche. D'abord, notre marché intérieur est relativement petit et les fabricants préfèrent parfois s'installer près des endroits où la demande est importante. Ils ont donc tendance à installer ce genre d'activité près des marchés importants. Nous sommes, de plus, loin des marchés importants, ce qui pose problème.

Les politiques commerciales jouent un rôle essentiel dans la commercialisation. Des politiques qui vont au-delà des activités de recherche et développement, qui visent à réduire les coûts gouvernementaux, la réglementation, l'impôt et le reste, peuvent aussi favoriser la production de valeur ajoutée au Canada. Je crois que nous sommes engagés sur cette voie, et il sera intéressant de voir les prochaines statistiques à ce sujet.

Prenons l'exemple de l'Ontario, dont le secteur manufacturier connaît d'importantes difficultés, mais où tous les manufacturiers ne font pas nécessairement de mauvaises affaires. Parmi les secteurs vigoureux de l'économie ontarienne, notons le secteur financier, de même qu'une partie de l'industrie des technologies de pointe et du secteur des ressources naturelles. Le Canada dispose toujours d'importantes ressources naturelles. De grands travaux ont été entrepris, y compris les projets gaziers de Shell en

the future. New technologies are being used to develop deposits that were once impossible to reach. Huge amounts of innovation are happening there as well as the creation of value added.

It all goes back to the fact that businesses operate in a global world. They will put different parts of their production in different countries depending on what is most advantageous to them. To the extent that we keep a competitive position in Canada in many of the things we do, and I would argue that, in doing that, we have made important strides in the past decade that put us in a better position to attract higher value-added jobs.

I agree that it is important to do that because we do not want to graduate students just to have them move to another place in the world where they can use their good training. Ireland not only invested heavily in education but also ensured that they had a regulatory business structure that attracted many multi-nationals to their country. Until recently, they were able to reverse a long-term historical outflow of people to the rest of the world because there were inadequate jobs in Ireland. Ireland was an amazing development miracle from the late 1980s, until recently. Now they are having their challenges due to the global recession, but they went from being a poor cousin in Europe to being one of the richer cousins in a very short period of time. That was due to some smart policies, policies to educate the population and policies to attract jobs to the Irish economy. They ended up with immigration to Ireland as opposed to having people emigrate from Ireland.

That is the way we have to think in Canada to take advantage of commercialization and research. It is not only the little things that will do it but also the bigger things as well.

Australia is another good example of a country that has been able to successfully lever off its resources and create a number of industries. Of course, Australia has been doing very well not just because of the resource sector but also other industries as well, particularly in services and manufacturing. It is not perfect; however, they also have the advantage of the Asian market now, which is the fastest growing market in the world.

**Senator Gerstein:** Dr. Mintz, at some point our efforts to stimulate the economy in Canada have to be phased out. How will we recognize when the time has come to phase out these stimulus measures? To put it another way, what signs should we be looking for to see that the economy is becoming self-propelling?

**Mr. Mintz:** That is actually a very difficult question. It is the hardest question that I believe is facing both the Governor of the Bank of Canada, as well as the Minister of Finance. That is because you do not want to move too quickly in certain areas such as raising interest rates or cutting back. You need to get

Colombie-Britannique et les projets liés aux sables bitumineux en Alberta. Je crois comprendre que même le Québec pourrait exploiter des gisements de gaz naturel. De nouvelles technologies permettent maintenant d'exploiter des gisements autrefois impossibles à atteindre. Ce domaine est témoin de beaucoup d'innovation et de création de valeur ajoutée.

Tout est lié au fait que les sociétés évoluent dans une économie mondiale. Elles installent les différentes étapes de leur production dans différents pays, selon ce qui est le plus avantageux pour elles. En veillant à ce que de nombreux secteurs d'activité canadiens demeurent compétitifs, je dirais qu'en agissant ainsi nous avons accompli, au cours de dix dernières années, d'importants progrès qui nous ont permis d'accueillir des emplois à plus grande valeur ajoutée.

J'adhère à l'idée qu'il est important d'agir ainsi, parce que nous ne voulons pas voir nos diplômés simplement quitter le pays pour un endroit où ils pourront mettre leur solide formation à profit. L'Irlande a non seulement énormément investi dans l'éducation, mais elle s'est aussi dotée d'une structure de réglementation des sociétés qui a attiré de nombreuses multinationales. Ce pays avait jusqu'à récemment réussi à inverser un exode qui perdurait depuis fort longtemps en raison des insuffisances sur son marché de l'emploi. L'Irlande a été, de la fin des années 1980 jusqu'à récemment, une incroyable réussite sur le plan du développement. Le pays fait aujourd'hui face à sa part de difficultés en raison de la récession mondiale, mais il est tout de même passé, en un court laps de temps, du statut d'un des parents pauvres de l'Europe à celui d'un des parents les plus riches. Cette évolution est attribuable à des politiques bien pensées, à des politiques axées sur la scolarisation de la population et à des politiques visant à attirer les employeurs vers l'Irlande. Le pays a ainsi été témoin de l'arrivée d'immigrants plutôt que d'un mouvement d'émigration.

C'est ainsi qu'il faut penser, au Canada, si nous voulons tirer profit de la commercialisation et de la recherche. Il n'y a pas que les petites choses qui nous permettront d'y arriver, il y a aussi les grandes.

L'Australie est un autre bel exemple de pays ayant réussi à profiter de ses ressources et à créer un certain nombre de secteurs. Si l'Australie va bien, ce n'est bien sûr pas uniquement grâce à son secteur des ressources naturelles, mais aussi grâce à d'autres secteurs, particulièrement les services et la fabrication. Sans par être parfaite, leur situation tire toutefois avantage pour l'instant de la proximité du marché asiatique, dont la croissance est la plus rapide au monde.

**Le sénateur Gerstein :** Monsieur Mintz, à un moment donné nos efforts de stimulation de l'économie devront être éliminés progressivement. Comment saurons-nous que le temps est venu de commencer à éliminer progressivement ces mesures? En d'autres mots, quels sont les signes qui nous permettront de constater que l'économie est capable de voler de ses propres ailes?

**M. Mintz :** C'est une question très difficile. À mon avis, c'est la plus difficile des questions auxquelles doivent répondre le gouverneur de la Banque du Canada et le ministre des Finances. C'est qu'il ne faut pas agir trop rapidement à certains égards, comme élever ou abaisser les taux d'intérêt. Il faut

some growth going in, but, at the same time, you do not want to wait too long because you could build up inflationary pressures that could have other important impacts on the Canadian economy for longer-term development. That is a difficult tightrope to walk at this point.

In my view, the Canadian economy still has considerable excess capacity, in that we will not have inflationary pressures at least for another year. At the same time, we will have to take off that fiscal stimulus that has been put in this year and next year, and it will have to be basically timed out. If you look at the fiscal stimulus that we adopted in Canada at the federal level, it does have that attribute. Most of it will disappear after next year, especially all the infrastructure spending. It is a use-it-or-lose-it attitude; if the provinces and municipalities do not have projects that take advantage of it before the end of next year, then it just will not be available.

With our Employment Insurance, the expansion of generally most of it has been temporary, and it will also come off. That may be a bigger challenge because I am not sure that unemployment rates will go down as quickly by the end of next year. There will be some pressure to keep some of that employment insurance support in the system to help people coping with a lack of jobs, particularly in certain areas of Canada.

The other parts of the stimulus, such as the homeowners' tax credit, will definitely be phased out. The one thing that was permanently put into the system is the expansion of the personal tax exemptions that were introduced in the economic stimulus and that will not be disappearing. In fact, that will continue on over the years. That was actually a permanent tax cut that was brought in last year.

When you look at the overall package — I forget the total percentage now — most of it will come off next year, which is probably about the right timing for the Canadian economy. The bigger problem will be the political pressure to keep spending up, and I think it will be important for governments to be focused on the deficit. Most Canadians are of the view that letting the deficit rise this past year was appropriate public policy. It was an exceptional time, but we need to get back to controlling our fiscal finances in a prudent and responsible manner. That attitude will take place amongst the population, and they will require it of their governments.

As I mentioned, the one pressure point I would be concerned about is the fiscal deficits and, in fact, structural deficits of the provinces that have now clearly come before and that they will have needs in infrastructure, education and health care spending. That is a big part of their budgets — in fact most of it — and a significant problem will be how to fund that in the future, while at the same time tax revenues may not be sufficiently buoyed up as a result.

soutenir la croissance, oui, mais on ne peut attendre trop longtemps sous peine d'intensifier les pressions inflationnistes, qui pourraient avoir d'autres répercussions importantes sur l'économie canadienne à long terme. Nous sommes actuellement sur la corde raide.

Selon moi, l'économie canadienne a encore des capacités excédentaires considérables, c'est-à-dire que nous ne subirons pas de pressions inflationnistes avant au moins un an. En même temps, nous devons mettre fin aux mesures de stimulation budgétaire mises en œuvre pour cette année et l'année prochaine. Il faudra qu'elles cessent. Si l'on examine celles qui ont été adoptées au Canada à l'échelle fédérale, on constate que c'est ce qui a été prévu. Les mesures auront disparu en grande partie après l'année prochaine, surtout celles qui concernent le financement des infrastructures. C'est à prendre ou à laisser : si les provinces et les municipalités n'ont pas de projets leur permettant de profiter de ces mesures de stimulation budgétaire avant la fin de l'année prochaine, alors il sera trop tard.

Quant aux prestations d'assurance-emploi, elles n'ont été étendues que temporairement et reviendront elles aussi à la normale. Ce sera peut-être un plus grand défi encore, car je ne suis pas certain que les taux de chômage baisseront rapidement d'ici la fin de la prochaine année. Certains voudront qu'on conserve quelques-unes des mesures d'aide à l'emploi, afin d'aider les travailleurs faisant face au manque d'emplois, surtout dans certaines régions.

D'autres éléments de cette stimulation budgétaire prendront sûrement fin, comme le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire. Seule l'extension des exemptions visant l'impôt personnel est permanente et ne disparaîtra pas. Ces exemptions demeureront dans les prochaines années. Il s'agit, en fait, d'une réduction d'impôt permanente introduite l'an dernier.

Si l'on regarde l'ensemble des mesures de stimulation budgétaire, on constate que la plupart — je ne me souviens pas du pourcentage exact — prendront fin l'année prochaine, ce qui est probablement un bon moment pour l'économie canadienne. Mais le plus gros problème, c'est que des pressions politiques vont être exercées pour maintenir un niveau élevé de dépenses, et il sera important, je crois, que les gouvernements restent focalisés sur le déficit. La plupart des Canadiens estiment que laisser augmenter le déficit l'année dernière a été une bonne décision sur le plan de la politique publique. La situation était exceptionnelle, mais nous devons maintenant recommencer à gérer les finances de manière prudente et responsable. Ce sera l'avis de la population, et elle s'attendra à ce que les gouvernements agissent en conséquence.

Comme je l'ai mentionné, je me préoccupe surtout des déficits financiers et des déficits structurels des provinces, qui sont maintenant évidents. Les provinces auront besoin de fonds pour les infrastructures, les soins de santé et l'éducation. Ces éléments représentent une grande part de leur budget, la plus importante, en fait. Les provinces auront beaucoup de difficulté à trouver ces fonds dans l'avenir, surtout si les recettes fiscales n'augmentent pas suffisamment.



How to deal with the fiscal balances between federal and provincial governments and the needs at the provincial level to fund some of the expenditures will be the biggest challenge down the road as we move forward. At the same time, we do not want to see exceptionally rising tax levels or inability to deal with deficits that could lead to more debt as a result. Those will be the bigger issues to deal with on a going-forward basis.

To return to your point about when to stimulate, it will take probably a couple of years before unemployment will start tracking downwards in an important way. The bounce-back of the stock market always precedes the growth in the economy and greater employment numbers. However, given the temporary shock we had in Canada and the ability of the business sector to deal with that, I am confident that in about a year's time, we will have to be looking at some restraint. I would suggest that right now both monetary and fiscal policy are on the right track. By next year, we will have to see some changes in both fiscal restraints and in interest rates going up to deal with what could be the start of a rise in the Canadian economy. Part of that will be driven by Asian developments, where commodity demands will rise and international prices for commodities will rise; and, of course, Canada is a significant beneficiary of that type of change that will happen worldwide.

**Senator Greene:** I would like to ask you a general and futuristic question about pensions. Pensions are a problem now. There are huge unfunded public liabilities. Many of the private plans are in trouble. While we do not know how the economy will look in about 10 years, we do know that the demographics will not be kind to pensions. We can take many steps now to fix what we have, but it seems to me that 10 years from now, 10 years and more, the problems will be quite large; large to the extent that we should begin to look at more creative solutions. I do not know what those are, but it seems what we are doing now may not be adequate, no matter what the state of the economy.

**Mr. Mintz:** First, on pension plans, I would suggest that we have to remember that there is a whole retirement income system in Canada that is very well integrated. When we talk about defined benefit plans — which have a very different nature from defined contribution plans, where defined contribution plans are an investment risk that is imposed on the pension holder and what they receive in the end will depend on how well that plan performs — it also applies to group RRSPs and RRSPs in general and everything else in that category.

I take it your question is a concern over defined benefit plans particularly, which became underfunded in 2008. I would suggest you look at the DBRS report that came out just a few months ago, where it showed that many of the plans are not doing that badly at all and, in fact, are not that severely underfunded. With the growth back in the stock market, I think they have gone back to their level.

Trouver un moyen d'équilibrer les finances du fédéral et des provinces, et de répondre aux besoins des provinces en matière de financement des dépenses, est le plus gros défi que nous aurons à relever. Cependant, on ne doit pas hausser exagérément les impôts ni perdre la maîtrise des déficits, ce qui ne ferait qu'augmenter la dette. Voilà les grands problèmes qui nous attendent.

Pour revenir à votre question concernant le moment de stimuler l'économie, il faudra probablement quelques années avant que le chômage commence à diminuer considérablement. Le marché boursier rebondit toujours avant que l'économie et le taux d'emploi se remettent à croître. Toutefois, comme le Canada a connu un ralentissement temporaire et comme le secteur commercial s'en est bien sorti, je suis certain que nous devons envisager des réductions dans environ un an. Pour l'instant, je crois que les mesures financières et fiscales sont pertinentes. D'ici l'an prochain, il faudra reprendre les réductions budgétaires et hausser les taux d'intérêt en vue d'une éventuelle reprise économique au Canada, en partie grâce à l'expansion en Asie. La demande de marchandises augmentera dans cette région, tout comme les prix sur le marché mondial, et cette nouvelle situation mondiale sera très avantageuse pour le Canada.

**Le sénateur Greene :** J'aimerais vous poser une question générale sur l'avenir des régimes de retraite. Il y a actuellement un problème. Ils représentent d'énormes dettes publiques non financées. Un grand nombre de régimes privés sont dans une situation périlleuse. Nous ne savons pas ce que sera l'économie dans une dizaine d'années, mais nous savons que l'évolution démographique exercera d'importantes pressions sur ces régimes. Nous pouvons prendre des mesures maintenant pour régler la situation actuelle, mais j'imagine que le problème sera assez grave dans 10 ans ou plus. Nous devrions donc chercher dès maintenant des solutions plus créatrices. Je ne sais pas quelles sont ces solutions, mais on dirait que ce que nous faisons actuellement n'est pas suffisant, peu importe notre situation économique.

**M. Mintz :** Tout d'abord, au sujet des régimes de retraite, j'aimerais rappeler que le Canada a un régime de pensions national, et qu'il est très bien intégré. Quand nous parlons de régimes de retraite à prestations déterminées — très différents des régimes à cotisations déterminées où le cotisant supporte les risques et reçoit un montant en fonction du rendement du régime —, nous parlons aussi des REER généraux, des REER collectifs et de tous les autres régimes de cette catégorie.

Je suppose que vous êtes particulièrement préoccupé par les régimes de retraite à prestations déterminées, qui ne sont que partiellement capitalisés depuis 2008. Je vous suggère de consulter le rapport du DBRS publié il y a quelques mois. À sa lecture, on constate qu'un bon nombre de régimes ne vont pas si mal que ça, et que la sous-capitalisation n'est pas si importante qu'on le croyait. Avec la reprise du marché boursier, je crois que les régimes ont retrouvé leur niveau antérieur.

That does not mean that we do not have issues involved. In fact, my biggest concern as a public policy analyst has been the flight away from defined benefit plans to other types of retirement income programs that are available to individuals.

In some cases, moving away from defined benefit plans is not a bad thing from the point of view of the economy because defined benefit plans have been used as part of labour negotiations to retain workers. In the case of someone who moves from their job — I can tell you about my own personal experience with that — you tend to leave great deal of money on the table.

That is because, under a defined benefit plan, the employer puts in less money at the beginning of the plan when the employee is young but puts much more money into the plan toward the end of the working life of the employee. That type of plan is a way of trying to retain good employees in your labour force.

The movement toward defined contribution plans, RRSPs and group RRSPs, adds more flexibility in labour markets, and that may not be a bad thing in itself from that perspective. On the other hand what has happened with the movement away from defined benefit plans is that more is imposed on individuals. Individuals have human capital risk with respect to the uncertainty of whether they will be able to keep a job or not and the money they are working with now, their earnings that go into investments to provide retirement income; they have more difficulty diversifying risk.

The value of defined benefit plans has been to shift the risk away from individuals who have more difficulty holding it to other parts of the economy, whether it is a corporation or a government. In the case of the latter, of course, the Canada Pension Plan is an example, but it is also true with public pension plans as well.

I believe one of the big public policy issues is to think more about the sharing of risk involved with the retirement income and the ability of having those types of plans available to help people deal with retirement risk so that they can be sure that they can have a certain sustained level of consumption after they retire.

By the way, people tend to consume less after retirement than they do during working life, and their replacement income does not have to be nearly as large. Even though we use the number of 70 per cent, that number does not come from anywhere. It is just a presumption that you need retirement income at 70 per cent of your level of working income. Work has been done, for example, in the United States that has shown that actually you need about 50 per cent of your income at retirement not 70 per cent. In fact, a significant body of literature looked at that as a result.

My biggest concern is about defined benefit plans. We know legal issues exist that have led to many companies deciding basically to keep them slightly under funded because this way, if there is any wind-up, the company must bear the risk — the deficits anyway. However, all the surpluses, or a significant part, go to the workers. Many companies now, for risk reasons, tend to keep the funds a little under funded. They are not necessarily the

Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problème. En fait, en tant qu'analyste de la politique publique, je suis surtout préoccupé par l'abandon des régimes de retraite à prestations déterminées au profit d'autres types de régimes de retraite.

Dans certains cas, abandonner les régimes de retraite à prestations déterminées n'est pas une mauvaise idée sur le plan économique, car ces régimes ont servi pendant les négociations collectives à retenir les travailleurs. Quand une personne quitte son emploi, et je parle d'expérience, elle laisse habituellement beaucoup d'argent derrière elle.

C'est que dans un régime de retraite à prestations déterminées, l'employeur verse moins d'argent au début, quand l'employé est jeune, et en verse davantage à la fin de la carrière de l'employé. Ce type de régimes est utilisé pour essayer de garder les bons employés au sein de l'organisation.

L'adoption des régimes à cotisations déterminées, des REER et REER collectifs, rend le marché du travail plus souple; à cet égard, ce n'est peut-être pas une mauvaise chose. Mais d'un autre côté, délaissier les régimes de retraite à prestations déterminées a fait augmenter la responsabilité des particuliers. Ils assument des risques associés au capital humain, car ils ne savent pas s'ils pourront garder leur emploi et leur salaire, les économies qu'ils investissent en prévision de leur retraite. Ils ont plus de difficulté à diversifier le risque.

L'avantage des régimes de retraite à prestations déterminées est qu'ils font peser le risque non pas sur les particuliers, qui le supportent moins bien, mais sur d'autres éléments de l'économie, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'un gouvernement. Le Régime de pensions du Canada en est un exemple, tout comme les régimes de retraite de l'État.

Je crois qu'un des principaux enjeux de la politique publique est de penser davantage à partager les risques liés au revenu de retraite et à favoriser l'accès à ces régimes, pour que les travailleurs puissent assumer ces risques et maintenir un certain niveau de vie après leur retraite.

En passant, les gens consomment moins, en général, après leur retraite que pendant leur vie active. Leurs revenus n'ont donc pas besoin d'être aussi élevés. Même si on parle habituellement de 70 p. 100, ce chiffre sort de nulle part. On ne fait que supposer qu'on aura besoin d'un revenu de retraite équivalant à 70 p. 100 de son salaire. Toutefois, une étude réalisée aux États-Unis a montré qu'on aurait plutôt besoin d'environ 50 p. 100 de son salaire à la retraite, pas de 70 p. 100. En fait, un grand nombre de documents confirment cette conclusion.

Je suis surtout préoccupé par les régimes de retraite à prestations déterminées. Nous savons que, pour des raisons d'ordre juridique, bon nombre de sociétés ont décidé de ne capitaliser leur caisse qu'en partie, parce qu'en cas de liquidation, elles sont obligées d'assumer le risque, la perte. Par contre, les surplus, ou du moins la plus grande part, vont aux travailleurs. En raison de ces risques, de nombreuses sociétés ne capitalisent leur

ones in trouble, but the main point is many companies have decided, at least in the past with more flexible labour markets, to abandon defined benefit plans.

In the past several years, we have seen examples of companies that have gone back to defined benefit plans because they see the oncoming labour shortages and the need to keep good workers as well as treating their workers fairly and having those plans for that reason also.

I am very concerned that we ensure we have a regulatory framework that supports defined benefit plans in the private sector because that is an important issue to deal with in the future.

**Senator Oliver:** I appreciated many of the remarks you made today on the financial crisis, and many of them have been very intriguing. You began by talking about the financing of private homes and the sub-prime mortgage crisis in the United States. You went on to talk about some of the legislative changes in the last years of the Clinton administration. After that, you very quickly talked about some of the problems with structured products.

It is my view that things that were happening with some of these structured products are what drove us into this recession. I would love to hear from you more about some of the things that you think went wrong there. For instance, I am talking about securitization and some of the new derivative products being sold globally and so on, and the fact that people did not know. The expression that you used earlier was that one of the main occurrences is the way we perceive risk in the markets. That goes to the structured products.

I would like to hear more from you about how evil and uncontrolled some of them were, and what, if anything, you would recommend about some of these structured products.

**Mr. Mintz:** Structured products, such as asset-backed securities, mortgage securities and so on, are not necessarily a bad thing. They allow for risks to be diversified over a larger number of different securities and populations. That helps lower the cost of risk. In itself, in my view, there is nothing wrong with the structured product as a way of trying to develop mechanisms to reduce the cost of risk and lower costs, as a result, that borrowers face. That could be a good thing for an economy if you can do that.

The problem I felt though is that the structured products did not have the right pricing of risk because they were ignoring certain risk. This goes back to the models used by many people in the financial markets. I went through an analysis of these models, and they tend to be based on analyses done by economists in the 1990s. Economists like to use very particular assumptions when they develop theories. Some of those assumptions were the same as a world without taxes, a world without transaction costs and a world where credit risk goes away; not particularly modeled appropriately.

caisse que partiellement. Ce n'est pas nécessairement celles qui ont des problèmes financiers; ce que je veux dire, c'est que beaucoup de sociétés ont décidé de délaissier les régimes de retraite à prestations déterminées, du moins quand le marché du travail était plus souple.

Au cours des dernières années, nous avons vu des sociétés revenir aux régimes de retraite à prestations déterminées en prévision de la pénurie de main-d'œuvre, pour retenir les bons travailleurs et les traiter correctement. C'est pourquoi elles optent pour ce type de régimes.

J'estime qu'il est primordial que le cadre de réglementation soutienne les régimes de retraite à prestations déterminées dans le secteur privé, parce qu'il s'agit d'un enjeu important pour l'avenir.

**Le sénateur Oliver :** Nombre des observations que vous avez faites aujourd'hui sur la crise financière m'ont paru très pertinentes, et beaucoup sont fascinantes. Vous avez commencé par parler du financement des résidences privées et de la crise des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Vous avez ensuite parlé des lois qui ont été modifiées dans les dernières années de l'administration Clinton. Puis, vous avez brièvement parlé des problèmes que posent les produits structurés.

Je crois que ce qui s'est passé avec certains de ces produits structurés est ce qui a entraîné cette récession. J'aimerais beaucoup que vous nous disiez ce qui a mal tourné, à votre avis. Je parle, par exemple, de la titrisation, du fait que de nouveaux produits dérivés étaient vendus à l'échelle mondiale, et cetera, et aussi du fait que les gens l'ignoraient. Vous avez dit plus tôt qu'un des principaux facteurs est la façon dont nous percevons les risques dans les marchés. Ça s'applique aussi aux produits structurés.

J'aimerais que vous nous disiez dans quelle mesure ces produits structurés étaient néfastes ou non réglementés, et ce que vous recommandez de faire à ce chapitre, s'il y a quelque chose à faire.

**M. Mintz :** Les produits structurés, comme les titres adossés à des crédits mobiliers et les titres adossés à des créances hypothécaires, ne sont pas nécessairement mauvais. Ils permettent de répartir le risque entre un grand nombre de titres et de populations, et ainsi de diminuer le coût du risque. À mon avis, les produits structurés sont bons s'ils contribuent à l'élaboration de mécanismes visant à réduire le coût du risque et, par conséquent, le coût que doivent payer les emprunteurs. Ce serait bon pour l'économie s'ils permettaient de faire ça.

Le problème, je crois, c'est que le coût des risques associés aux produits structurés n'était pas réaliste parce que certains risques n'étaient pas pris en compte. Cette situation est attribuable aux modèles utilisés par beaucoup de personnes dans les marchés financiers. J'ai analysé ces modèles et j'ai noté que la plupart s'inspirent d'analyses réalisées par des économistes dans les années 1990. Les économistes aiment partir d'hypothèses très particulières pour élaborer leurs théories. Certaines de ces hypothèses s'apparentaient à un monde sans impôt, à un monde sans frais de transaction et à un monde sans risque associé au crédit. Bref, des modèles douteux.

The pricing of those structured products was based on these models, which were effectively incorrect. They ignored what I feel are some of the important institutional features of capital markets that could affect the pricing. Of course, while things sort of roll on where life is not changing too much, it may not matter to a certain degree, but as soon as something is more abrupt, as we saw with higher interest rates occurring in 2004-05 and the development of large housing stock inventory in the United States and falling housing prices, then all of the sudden the models that did not incorporate credit risk very well did not lead to the right pricing of the structured products.

You are right that structured products led to the global recession in the sense that they were sold internationally. Therefore, any risks in the United States were passed on to other parts of the world as well. We saw it in Canada with asset-backed commercial paper, which was our problem. In Europe we saw, in the summer of 2007, a German bank going under because of structured products that it was holding from the United States.

The difficulty with financial regulation in the future will be how to ensure that people price risk properly and do it in a way that you get the correct and prudent behaviour that is in markets. That is why I think it is more along capital adequacy ratios, et cetera, that we have to do it.

Let me make the point that the framework in financial markets is that you want to ensure people have trust and confidence in financial markets. The way you do that is that you must have the good players separating themselves out from the bad players. They do that by the actions they take in financial markets that indicate that they are exhibiting the appropriate behaviour and that the bad traders and bad players in the market end up not looking very good. We do that through covenants. There are many things institutionally that we put into markets that allow that separation; debt covenants and other things such as that.

The role of government regulation is to ensure that you enhance that separation of the good from the bad. Otherwise you will get a breakdown of markets, as we saw last year. That has severe impacts on the world economy. Government regulations that actually make it easier for bad players to mimic good ones actually undermine confidence and trust in financial markets.

Let me give you examples. If you have deposit insurance that is not risk-related, then bad players can come in, issue all sorts of deposits, and they can be investing in very risky assets. In the end, it is the taxpayer who picks up the cost of that. That is why I think deposit insurance should be risk-related and premiums should be based on the risks being held by financial institutions in terms of their assets and activities.

If we put in policies such as bank bailouts, as we saw recently, where you keep the same management team and you do not make any other changes, then you are creating a moral hazard problem in the future and keeping some of the bad players around rather than punishing people who mess up. In the United States, the bank bailout was necessary, as it would have created a whole

La notation de ces produits structurés était basée sur ces modèles, qui n'étaient effectivement pas bons. Ainsi, ils ne tenaient pas compte d'éléments qui, à mon avis, sont des facteurs institutionnels importants des marchés financiers qui peuvent influencer sur le coût. Bien sûr, quand tout va bien et qu'aucun gros changement ne survient, ça ne dérange pas beaucoup, dans une certaine mesure. Mais dès que quelque chose arrive, comme nous avons pu le voir avec la hausse des taux d'intérêt en 2004-2005, l'accroissement important du parc résidentiel aux États-Unis et la chute du prix des maisons, soudainement, les modèles qui ne tenaient pas bien compte du risque de crédit ont entraîné une évaluation faussée des produits structurés.

Vous avez raison, les produits structurés nous ont menés vers la récession mondiale que nous avons connue parce qu'ils étaient vendus partout dans le monde. Ainsi, les risques courus aux États-Unis se sont propagés dans le reste du monde. Au Canada, notre problème a été le papier commercial adossé à des actifs. En Europe, à l'été 2007, une banque allemande a déclaré faillite à cause de produits structurés provenant des États-Unis.

Ce qui sera difficile, en matière de réglementation du secteur financier dans l'avenir, ce sera de trouver un moyen de s'assurer que les gens évaluent correctement le risque, de manière à favoriser un comportement prudent dans les marchés. C'est pourquoi je crois que nous devrions nous tourner davantage vers les ratios d'adéquation du capital, ou d'autres facteurs du genre.

Permettez-moi de préciser qu'encadrer les marchés financiers signifie d'abord et avant tout faire en sorte que les gens aient confiance dans ces marchés. Pour ce faire, il faut que les bons joueurs se distinguent des mauvais. Leurs actions sur les marchés financiers doivent être la preuve de leur bon comportement, pour que les mauvais négociateurs et les mauvais joueurs paraissent mal. Ça se fait au moyen d'engagements formels. Nous pouvons instaurer bien des choses dans les marchés, à l'échelle institutionnelle, pour favoriser cette distinction. Les clauses restrictives en sont un exemple.

Les règlements adoptés par les gouvernements doivent servir à rendre cette distinction encore plus évidente, sous peine de voir les marchés s'effondrer comme l'an dernier. Les conséquences sur l'économie mondiale sont très importantes. Les règlements qui permettent aux mauvais joueurs d'imiter facilement les bons miment la confiance des citoyens dans les marchés financiers.

Laissez-moi vous donner des exemples. Vous avez une assurance-dépôts non fondée sur le risque. De mauvais joueurs arrivent, font toutes sortes de dépôts et investissent dans des actifs très risqués. Au bout du compte, c'est le contribuable qui en fera les frais. C'est pourquoi je crois qu'une assurance-dépôts devrait être fondée sur le risque et que les primes devraient être calculées en fonction des risques que présentent les établissements financiers, d'après leurs actifs et leurs activités.

En mettant en œuvre, comme on l'a vu récemment, des politiques comme les plans de sauvetage bancaire, en gardant en poste l'équipe de gestion et en n'apportant aucun changement, on crée un risque moral, on laisse les mauvais joueurs dans l'arène, plutôt que de les punir. Aux États-Unis, les plans de sauvetage bancaire étaient nécessaires, car si le gouvernement n'était pas

contagion of failures if the government did not support it in some way. It is important that any bank bailout should require a complete change in management or absorbing the institution in another institution, which is what happened to Bear Stearns and a number of other companies. Those are the sorts of actions that should be taken.

The key point is that the financial regulations should make it more costly for the bad players to try to mimic the good ones to separate them out in markets.

**Senator Oliver:** That would be done through a form of regulation. Do you care to comment on the steps that the G20 is looking at taking in relation to some of these products?

**Mr. Mintz:** Some of the steps being discussed, such as credit default swaps having a certain reserve similar to the requirement of an insurance company for their insurance, make a great deal of sense. In fact, that would be consistent with my framework for good financial regulation. The bigger issue with financial regulation is how far down the road you go in who you include in the financial regulatory framework. Clearly, everyone agrees that banks are important to include, and other large financial institutions should be included as well.

Going back, capital adequacy ratios make it easier for the good players to separate themselves out from the bad ones. If they do not have a sufficient amount of capital, it makes it too easy for the bad ones to come in and take on risks that are inappropriate.

**Senator Peterson:** I have one comment on the asset-backed commercial paper. I do not think it is a matter of good players and bad players; it was that the bond ratings were all glowing, and I do not think anyone knew it was in the basket. There was a great deal of toxic debt in there, such as credit card debt. That was a tragedy that some of the good players — as you called them — ponied up and made good on the things they had sold, but others were hurt badly. I would hope that regulations should stop something similar to that. That should not be allowed, and I would hope, in your financial regulations, that that would be overseen by someone, maybe OSFI.

**Mr. Mintz:** With respect to the asset-backed commercial paper incident, I would disagree with you a little on that. Some people did understand the risks involved with them. In fact, it was very clear that the banks may not have had to back-stop asset-backed commercial paper sold in Canada, and they did not hold it. Many people were either misinformed or held them as corporations. In fact, quite significant corporations did so and, as a result, ended up with asset-backed commercial paper that was quite inappropriate.

What did happen, of course, goes back to these economic models. The pricing of that was triple A because people believed the models that were underlying it, including the bond-rating agencies, the central banks and the traders themselves. Therefore,

intervenu, on aurait assisté à une épidémie de fermetures. Les plans de sauvetage bancaire devraient prévoir le remplacement de tous les membres de la direction, ou la fusion avec un autre établissement, comme ça s'est fait dans le cas de Bear Stearns et d'autres sociétés. Voilà le genre de mesures qui doivent être prises.

Bref, la réglementation du secteur financier doit viser à faire payer davantage les mauvais joueurs qui tentent d'imiter les bons afin qu'on puisse les distinguer facilement dans les marchés.

**Le sénateur Oliver :** Une certaine forme de réglementation serait nécessaire pour ce faire. Pourriez-vous nous donner votre avis sur les mesures que le G20 envisage de prendre par rapport à certains de ces produits?

**M. Mintz :** Certaines des mesures envisagées ont beaucoup de sens, comme les swaps sur défaillance de crédit avec provision, un peu comme on l'exige d'une compagnie d'assurance. En fait, ça correspondrait au cadre que je propose pour une bonne réglementation du secteur financier. Le plus gros problème, à ce chapitre, est de savoir qui inclure dans ce cadre. De toute évidence, les banques doivent l'être, tout comme d'autres grandes institutions financières.

Pour revenir aux ratios d'adéquation du capital, je crois qu'ils permettent aux bons joueurs de se distinguer des mauvais. S'ils n'ont pas suffisamment de capital, il est trop facile pour les mauvais joueurs d'entrer dans la danse et de prendre des risques inconsidérés.

**Le sénateur Peterson :** J'ai un commentaire à faire au sujet du papier commercial adossé à des actifs. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une question de bons et de mauvais joueurs, mais plutôt du fait que les obligations étaient bien notées. Je ne pense pas que les gens savaient ce qui se trouvait dans le panier. Il contenait beaucoup de mauvaises dettes, comme les dettes de cartes de crédit. Ce qui est tragique, c'est que certains des bons joueurs, pour reprendre votre expression, ont pu réunir de l'argent et faire des profits sur leurs ventes, alors que d'autres en ont grandement souffert. J'ose espérer que les règlements mettront fin à de telles situations. Elles ne devraient pas survenir, et j'espère que quelqu'un, comme le BSIF, se penchera là-dessus pendant la rédaction des règlements.

**M. Mintz :** En ce qui concerne la crise du papier commercial adossé à des actifs, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. Certaines personnes connaissaient les risques que cet instrument comportait. En fait, il était très clair que les banques n'auraient peut-être pas eu à soutenir le papier commercial adossé à des actifs vendu au Canada, et qu'elles n'en détenaient pas. De nombreuses personnes ont soit été mal informées ou en détenaient à titre de société. En fait, d'importantes sociétés en avaient acheté et se sont retrouvées avec du papier commercial adossé à des actifs qui était plutôt douteux.

Ce qui s'est produit, évidemment, est le résultat des modèles économiques. Le papier était noté triple A parce que les acteurs, y compris les agences de notation, les banques centrales et les négociateurs eux-mêmes, faisaient confiance aux modèles

we were all fooled because of that, but not everyone was fooled. Some companies did not hold the paper at all, and they did not. They made the right decision.

I would argue that what we did with asset-backed commercial paper, and the way we responded to it did not help the market at all. It undermined the functioning of the market. We effectively bailed out people who made bad decisions. We froze the market and said that we did not want to apply market rules, which meant people would have to take a hit on their earnings. As a result, we froze the market, and now people are holding paper that will take a long time to get repaid, and we removed the liquidity from that paper.

I am not convinced we responded to that issue in the best way. I would argue that we undermined markets by letting some of the bad traders off the hook, in a sense, for some of their bad decisions.

**The Chair:** Colleagues, and on your behalf, may I say to Dr. Mintz that this has been an enlightening morning. We have all enjoyed the discussion very much. If you will pardon the expression, we are very much in your debt and hope we can call upon you another time. We very much appreciate your willingness, on relatively short notice, to meet with us today. Thank you very much on behalf of us all.

(The committee adjourned.)

sous-jacents. Nous avons donc tous été trompés, à quelques exceptions près. Certaines sociétés n'avaient pas de papier commercial, et ne se sont donc pas fait avoir. Elles avaient pris la bonne décision.

Je dirais que ce que nous avons fait avec le papier commercial adossé à des actifs, et la façon dont nous avons réagi à la situation, n'a pas du tout aidé le marché. Nous avons nui à son fonctionnement. Nous avons aidé des gens qui avaient pris de mauvaises décisions. Nous avons bloqué le marché et avons choisi de ne pas appliquer les règles du marché, car certaines personnes auraient vu leurs bénéfices diminuer. Nous avons donc bloqué le marché, et, maintenant, les gens ont du papier qui ne sera pas remboursé avant longtemps, et nous avons du même coup fait disparaître la liquidité associée à ce papier.

Je ne crois pas que nous ayons géré la situation au mieux. À mon avis, nous avons nui aux marchés en tirant d'affaire, d'une certaine façon, les négociateurs qui avaient pris de mauvaises décisions.

**Le président :** Chers collègues, en votre nom, j'aimerais dire à M. Mintz que cette matinée a été très instructive. Nous avons beaucoup apprécié cette discussion. Nous avons une énorme dette envers vous, si vous me passez l'expression. Nous espérons que nous pourrions encore faire appel à vous et vous remercions vivement d'avoir accepté notre invitation de dernière minute. Au nom de tous, merci beaucoup.

(La séance est levée.)

---

**Thursday, November 5, 2009**

*University of Calgary School of Public Policy (by video conference):*

Jack Mintz, Director and Palmer Chair in Public Policy.

**Le jeudi 5 novembre 2009**

*École de politique publique de l'Université de Calgary (par vidéoconférence) :*

Jack Mintz, directeur et titulaire de la chaire Palmer en politique publique.



*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,*  
*retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

WITNESSES

**Wednesday, November 4, 2009**

*Grandmothers to Grandmothers Campaign:*

Gillian Sandeman, Ontario South-East Representative, Leadership Team, National Advocacy Committee;

Marilyn Coolen, Atlantic Representative, Leadership Team, National Advocacy Committee;

Linda Watson, Prairies Representative, Leadership Team, National Advocacy Committee;

Kathleen Wallace-Deering, Co-Chair, National Advocacy Committee.

*Canada's Research-Based Pharmaceuticals Companies:*

Russell Williams, President.

*GlaxoSmithKline Canada:*

Paul Lucas, President and Chief Executive Officer.

*Boehringer Ingelheim (Canada) Ltd:*

Ywe Looper, Manager of Patents, Legal Affairs.

*Gowling, Lafleur, Henderson LLP:*

Richard Dearden, Partner.

*(Continued on previous page)*

TÉMOINS

**Le mercredi 4 novembre 2009**

*Campagne des grands-mères :*

Gillian Sandeman, représentante du sud-est de l'Ontario, Équipe de direction, Comité national de défense des intérêts;

Marilyn Coolen, représentante de l'Atlantique, Équipe de direction, Comité national de défense des intérêts;

Linda Watson, représentante des Prairies, Équipe de direction, Comité national de défense des intérêts;

Kathleen Wallace-Deering, coprésidente, Comité national de défense des intérêts.

*Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada :*

Russell Williams, président.

*GlaxoSmithKline Canada :*

Paul Lucas, président et chef de la direction.

*Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée :*

Ywe Looper, directeur des brevets, Affaires juridiques.

*Gowling, Lafleur, Henderson LLP :*

Richard Dearden, associé.

*(Suite à la page précédente)*